

1986
13

ERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

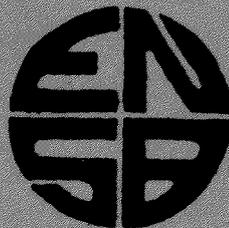
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

LE VOL ET LA DEGRADATION DE LIVRES
EN BIBLIOTHEQUES : L'EXEMPLE PARISIEN
DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
DU CENTRE GEORGES POMPIDOU .

Sous la direction
de Madame M.Poulain. Agnès Dumont-Fillon

ANNEE : 1985-1986.

22^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

Année 1985-1986.

Diplôme supérieur de bibliothécaire
Mémoire de fin d'études

LE VOL ET LA DEGRADATION DE LIVRES EN BIBLIOTHEQUES :
L'EXEMPLE PARISIEN DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
DU CENTRE GEORGES POMPIDOU .

1986

13



Sous la direction
de Madame Martine POULAIN .

Agnès DUMONT-FILLON .

DUMONT-FILLON (Agnès)

Le Vol et la dégradation de livres en bibliothèques : l'exemple parisien de la Bibliothèque Publique d'Information : mémoire / présenté par Agnès Dumont-Fillon ; sous la dir. de Martine Poulain. - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1986. 129 f. ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : Villeurbanne : 1985

Vol.- Dégradation.- Graffiti.- Sociologie de la lecture.- B.P.I.

Le vol et la dégradation à la B.P.I par rapport à d'autres bibliothèques : documents concernés, procédés employés, recherche de leur sens, de leurs origines et répercussions, représentations mentales.

Que tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de mon étude soient ici chaleureusement remerciés. Tout d'abord, le personnel de la B.P.I et particulièrement les responsables du Service Etudes et Recherches et du Service Retraitement sans qui cette étude n'aurait pu être réalisée. J'ai été très sensible à la grande confiance qu'ils m'ont accordée, à leur aide et à leur soutien qui ont facilité mes recherches.

Je suis également très reconnaissante envers les bibliothécaires de Paris et de Lyon qui ont bien voulu me faire part de l'état des vols et dégradations dans leurs bibliothèques et témoigner de leur avis sur ces phénomènes. Mes remerciements s'adressent enfin aux condisciples de l'E.N.S.B et amis qui, par leur intérêt pour le sujet, leurs connaissances, leurs informations pertinentes, leurs suggestions et points de vue, m'ont fructueusement aidé.

INTRODUCTION

Si le vol et la dégradation de livres sont depuis longtemps attestés dans les bibliothèques -comme le rappellent les volumes enchaînés du Moyen Age- il n'en reste pas moins que ces deux phénomènes ont été jusqu'ici mal connus, mal étudiés.

Les vols et dégradations sont deux phénomènes hautement perturbateurs dans la bibliothèque en contredisant le principe même de son existence fondée sur la mise en commun, le partage et la pérennité des documents. L'appropriation exclusive et le non respect de l'intégralité du document y deviennent de fait illégitimes. Ils viennent heurter l'esprit de respect du livre, ancré comme une évidence en soi et rendant ainsi inconcevable un livre morcelé, et l'esprit de conservation qui a fortement imprégné le passé des bibliothèques françaises.

Cependant, on s'est beaucoup contenté d'impressions dans le constat des faits, incontestables mais non véritablement mesurés. Dans les bibliothèques, l'intérêt des relevés statistiques à l'évidence n'apparaît pas largement perceptible. On a pu lire ainsi, à propos de mesures américaines sur les taux de rotation des ouvrages, que "De telles mesures ne présentent guère d'intérêt pratique" et que "les bibliothécaires qualifiés peuvent continuer à s'en remettre à un empirisme raisonné qui se révèle suffisamment efficace" (1). Si les bibliothèques effectuent des récolements réguliers, elles ne mènent pas pour autant des études spécifiques sur le vol. Elles se penchent cependant davantage sur les résultats chiffrés lorsque surgit l'éventualité d'une installation de système électro-magnétique de détection des vols.

Il n'existe donc pas pour ainsi dire de littérature sur le sujet, de propos spécifiques sur le vol et la dégradation appliqués aux livres et autres documents. Les prises de conscience de ces réalités faites localement à plus ou moins grand degré n'ont pas dépassé l'aire des bibliothèques où elles se sont manifestées pour engendrer une réflexion commune. Cela tient probable-

(1) B.Richter, Précis de bibliothéconomie...p.34.

ment à ce que le phénomène ne se révèle pas localement important au point d'être très préoccupant si bien qu'on ne pense pas à l'envisager globalement à sa juste mesure : commun à toutes les bibliothèques, il prend cependant, de ce fait, une certaine ampleur masquée. Les études manquent surtout en ce qui concerne les dégradations, beaucoup plus mal connues que le vol de document dont la détection et l'évaluation sont plus aisées. C'est le constat de l'ampleur des vols dans les bibliothèques universitaires américaines et le recours nouveau aux systèmes de détection qui ont suscité les premières études véritables sur le sujet. A ces écrits américains se sont ajoutés ceux des collègues européens qui se sont trouvés confrontés au même problème dans leurs bibliothèques universitaires et ont adopté les mêmes solutions.

Tout au long de la recherche, ce sont uniquement les vols et dégradations volontaires qui ont été pris en considération. S'agissant des bibliothèques, les disparitions dues aux éliminations des bibliothécaires ou aux destructions provoquées par un incendie ou une inondation ne sont donc pas concernées, au contraire des emprunts licites non restitués et des emprunts illicites. De même sont écartés les documents salis ou usés avec le temps et ceux maculés, déchirés par inadvertance.

Les recherches effectuées à Paris à la Bibliothèque Publique d'Information du centre Georges Pompidou se sont portées sur l'ensemble de la documentation offerte aux adultes sur trois étages. Elles ne concernent pas, par manque d'éléments suffisants, les deux services situés au rez de chaussée du centre : la Salle d'Actualité qui présente les dernières productions éditoriales du livre et du disque et la presse quotidienne et hebdomadaire, et la Bibliothèque des enfants.

Bibliothèque de lecture publique, la Bibliothèque Publique d'Information offre toutes ses collections en libre accès mais n'effectue pas de prêt : ce sont deux de ses caractéristiques essentielles. Dans les nombreuses bibliothèques qui pratiquent le prêt, un certain nombre de documents en sont régulièrement exclus pour la seule consultation sur place : ce sont des livres de référence que l'on veut toujours disponibles et ceux qui, aux yeux des bibliothécaires, sont susceptibles d'être volés ou dégradés, livres de beaux-arts, livres d'étude chers, livres épuisés... Il n'est pas rare que ces documents ne bénéficient pas de l'accès libre : ils peuvent être enfermés dans une vitrine, rassemblés auprès du personnel chargé du prêt, consultables à une table réservée à cet effet etc. Le choix des documents d'accès ainsi restreint est donc le fait des bibliothécaires ; il se fonde sur leurs critères. Or, à la Bibliothèque Publique

d'Information, toutes les collections sont en accès libre et il n'existe pas entre elles de hiérarchie, comme celle qui distingue habituellement les fonds de prêt et les fonds de référence, les fonds d'accès libre et restreint, les fonds modernes et anciens. C'est ici le seul usager qui par ses cibles de vol ou de dégradation détermine directement l'éventail des documents particulièrement visés. Même si les exclusions du prêt opérées par les bibliothécaires s'établissent naturellement sur des présomptions nées de l'expérience, rien ne vient plus confirmer ou démentir leur bien-fondé. Le cadre de la B.P.I permet lui de définir exactement quels sont les types de documents réellement atteints par le vol et la dégradation. Il peut être intéressant d'observer si ces derniers correspondent aux ensembles interdits de prêt dans les autres bibliothèques. Mais on peut se demander si l'exemple de la B.P.I qui occupe une place particulièrement originale au sein des bibliothèques publiques est bien représentatif. Il a paru ainsi nécessaire de toute manière d'étendre les investigations à d'autres bibliothèques, municipales et universitaires pour mieux situer la place de la B.P.I du point de vue des vols et dégradations. Plus généralement encore, les deux phénomènes observés dans les bibliothèques peuvent également être comparés aux faits analogues dans d'autres espaces publics.

Le sujet revêt finalement un double aspect . Il entre essentiellement dans le cadre de la sociologie de la lecture dans la mesure où les vols et dégradations touchent aux modes de lecture et d'appropriation des documents mais, des résultats statistiques, on tire aussi des développements bibliothéconomiques quant à la gestion des fonds.

C'est dans cette double perspective que se situent les recherches. Elles visent d'une part, en exposant les résultats d'une enquête statistique, à rendre compte des faits dans leur réalité matérielle à la B.P.I et à dégager d'autre part le sens de tels actes.

Il convenait pour cela d'évaluer la proportion des vols et dégradations, d'en tracer la typologie et d'examiner les domaines concernés tout en saisissant les relations qui font jour derrière ces constats. Quant à la compréhension des deux phénomènes, elle ouvre un large champ de réflexions autour du rapport de l'usager à la lecture. Que signifient l'acte de vol et l'acte dégradateur dont la portée est plus profonde qu'en apparence car l'auteur du geste s'engage individuellement et socialement en eux? Il est bon de déceler quelle est la logique de la dégradation, quelles sont les différentes démarches en jeu de discerner derrière l'acte de vol et de dégradation les types de lecture possible. Peut-on parler de lecture? peut-on en déceler une ? Le vol et la dégra-

dation sont-ils une lecture, une anti-lecture ou une contrelecture ? D'autre part, les deux actes ont-ils un lien ? procèdent-ils d'une même démarche ou faut-il voir une distinction entre eux ? En outre, quelles en sont l'origine, les motivations et les causes ? Au delà du sens même de l'acte, il apparaît intéressant d'enrichir l'analyse de sa portée de la connaissance des réactions des bibliothécaires eux-mêmes, des usagers et celles du monde extérieur aux bibliothèques face au phénomène . Les conséquences diverses des deux phénomènes perturbateurs à la B.P.I, dans les autres bibliothèques et en dehors de celles-ci s'en trouvent éclairées.

Dans cette direction, les recherches à la B.P.I ont été pour une très grande part rendues possibles par l'existence d'un service spécialisé, créé en 1982, cinq ans après l'ouverture de la bibliothèque, et entièrement consacré au retraitement des documents imprimés, matériellement usés, intellectuellement inappropriés ou dépassés, ou dégradés. Ils sont ainsi tous rassemblés au même endroit dans l'attente d'être réparés, donnés ou pilonnés. Une telle concentration permettait une étude quantitative : elle s'est faite par le dépouillement du stock des livres en place dans ce service en février 1986. L'analyse rend ainsi compte d'un état momentanément figé d'un stock qui se renouvelle en fait continûment. L'étude repose aussi, pour ce qui concerne le vol, sur le dépouillement des fiches remplies par les services de sécurité à la suite des tentatives de vol signalées à la sortie de la bibliothèque par le système de détection : y sont mentionnés les relevés d'identité des fraudeurs et des documents récupérés. Il ne faut pas méconnaître les limites de ces analyses statistiques fondées sur un échantillon réduit et inégal. En effet, l'usure matérielle extérieure du document en rayon à la bibliothèque est pour le personnel d'emblée plus visible que les dégradations internes davantage repérées par les usagers qui n'avertissent pas nécessairement les bibliothécaires. L'état des documents issus du secteur de la documentation générale (classe 0), l'état de ces gros répertoires et multiples revues, peu présents dans ces dépouillements, est ainsi visiblement moins systématiquement remarqué, en dehors de leur usure matérielle. Toute l'étude s'appuie enfin de manière essentielle sur les travaux qui nous donnent en détail la connaissance du public de la B.P.I.

Ainsi, après une présentation générale de la Bibliothèque Publique d'Information et des résultats d'ensemble sur le vol et la dégradation en son sein, les deux phénomènes sont, l'un après l'autre, étudiés plus en détail et, pour mieux les situer, confrontés à l'état des faits dans d'autres bibliothèques. Au chapitre des vols, on a notamment retracé le profil des fraudeurs. Au

chapitre des dégradations, chaque procédé dégradateur fait l'objet de développement et, particulièrement, le graffiti, de par ses riches significations. A la suite de ces exposés distincts se dégagent des considérations d'ensemble sur le profil des documents atteints par le vol et la dégradation, les démarches et les modes de lecture en jeu. Pour compléter l'essai de compréhension du phénomène, la recherche de ses causes et de ses conséquences ainsi que l'analyse de ses représentations, entreprise notamment par la présentation d'un cas sévère de détérioration, achèvent enfin l'étude.

LES VOLS ET DEGRADATIONS A LA B.P.I : PRESENTATION GENERALE

Intégrée dans le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, ouvert au public en 1977, la Bibliothèque Publique d'Information constitue un des pôles particulièrement représentatifs du regard neuf posé par le Centre sur les activités culturelles. Elle proposait en effet une conception nouvelle de la bibliothèque en France. Destinée à permettre l'accès de tous à toutes les connaissances par tous les supports de communication possible, la B.P.I se caractérise par ses facilités d'accès : elle est gratuite, ne demande aucune formalité, ferme tard (22 h.) et est ouverte le dimanche et les jours fériés. Le fonds est offert en libre-accès : les usagers se servent eux-mêmes sur les rayons mais, autre caractéristique majeure, ils sont obligés de consulter sur place car la B.P.I n'assure pas de prêt. Enfin, une de ses plus grandes nouveautés fut de rassembler et mêler tous les medias dans un même lieu.

Bibliothèque encyclopédique, elle met à la disposition du public des collections d'actualité d'information générale de qualité mais non spécialisée. Par de constants renouvellements des fonds, des expositions et débats, elle vise à mettre en valeur le savoir et non seulement à l'engranger. Dans un espace de 16000 m², offrant 2050 places assises, 400 000 volumes prennent place aux côtés de 2200 titres de périodiques, de microdocuments, de 14 000 disques et cassettes, 2000 films documentaires. La médiathèque propose pour l'apprentissage de 95 langues, 460 méthodes. Terrain de nombreuses expériences d'application des nouvelles technologies aux bibliothèques, la bibliothèque abrite des services nouveaux tels le service de téléréférence (réponses par téléphone, magazine bibliographique diffusé par videotex, interrogations de bases de données).

La B.P.I ainsi constituée a eu un succès immédiat qui ne se dément pas. En moyenne, 14 000 usagers la fréquentent quotidiennement : 10 000 sur les trois étages, 3500 personnes à la Salle d'Actualité et 300 enfants dans leur bibliothèque. On compte 40% d'assidus et 26% d'habitues et la B.P.I toucherait environ 250 000 personnes par an (1).

L'espace de la bibliothèque s'ouvre d'abord sur la documentation générale. Les ensembles de lecture concernant les sciences et techniques (classes 5 et 6), le droit, les sciences sociales (classe 3), l'histoire et la géographie (classe 9) s'étalent sur un étage. Les arts, sports, loisirs, la musi-

(1) J-F. Barbier-Bouvet, M.Poulain, Publics à l'oeuvre...p.72 et 79.

que et le tourisme (classe 7), la philosophie et la religion (classes 1 et 2) ainsi que la littérature (classe 8) occupent un autre étage. Ce sont les classes des arts et loisirs, du droit et sciences sociales et des sciences et techniques qui sont les plus consultées, la philosophie et la religion les moins consultées. Il est intéressant de noter que 10% des visiteurs (soit environ 1000 personnes par jour) ne se fixe sur aucun document : badauds spectateurs, touristes, personnes qui travaillent sur leurs propres documents... (1). Mais globalement les usagers de la B.P.I sont de plus gros lecteurs et acheteurs de livres que la moyenne des Français. Les consultations du public par type de document s'établissent comme suit :

- 71% consultent des livres
- 24,5 % consultent des périodiques
- 10 % regardent des films video
- 9,5 % regardent des images fixes
- 4,5 % écoutent des disques
- 2 % consultent des microdocuments
- et 7,5 % utilisent la médiathèque de langues (soit 600 personnes par jour)
- 18 % visitent les expositions.

Près d'une personne sur cinq consulte à la fois livres et périodiques au cours de sa visite. Une personne sur six pratique une véritable utilisation multimédia des fonds de la bibliothèque (2).

La B.P.I a un public qui se distingue assez de celui des bibliothèques municipales. Le public masculin y est nettement majoritaire (60% des usagers) alors que c'est le public féminin qui domine d'ordinaire, dans les mêmes proportions, dans les bibliothèques municipales. Cependant, avant vingt ans, les jeunes filles sont plus nombreuses que les garçons à la B.P.I. Le public de la B.P.I comprend beaucoup de personnes étrangères (30 % de l'ensemble des usagers). Il est particulièrement jeune : 75 % des usagers ont moins de trente ans alors que la présence des personnes de plus de soixante ans (2%) est moins marquée que dans les bibliothèques municipales. Les élèves et les étudiants à la B.P.I représentent 60 % du public, les classes supérieures 9 %, les classes moyennes 12 % et les classes populaires 9 %. Les classes supérieures dans la bibliothèque sont finalement près de trois fois plus nombreuses que dans la population française, les classes moyennes, deux fois moins nombreuses. Les titulaires du baccalauréat ou de diplômes d'études supérieures (83 % du public) sont près de quatre fois plus nombreux. Globalement, la B.P.I accueille plus d'étudiants, mais moins de femmes au foyer et de retraités, que dans les bibliothèques municipales (3).

(1) J-F. Barbier-Bouvet, M.Poulain, Publics à l'oeuvre...p.126 et 137.

(2) idem, p.54, 101, 142-144.

(3) idem, p.25-27, 39-42 et 48-50.

Les résultats statistiques de la recherche portent sur le dépouillement d'un échantillon de deux-cent-trois fiches de vol, extraites du lot total par tirage aléatoire, et le dépouillement des 1780 documents stockés en février 1986 dans le Service Retraitement. Les 203 fiches font état de 246 vols. Il est bien difficile d'évaluer la proportion des vols. On sait cependant que, pour 10 000 entrées par jour à la B.P.I, seules cinq à dix tentatives de vol sont signalées par le système de détection. En tenant compte des vols qui peuvent ne pas être détectés, ce serait grossièrement 3000 à 4000 documents par an qui seraient touchés, soit près d'1% des fonds.

Des 1780 documents stockés, 530 se sont révélés avoir été l'objet de dégradations volontaires, ce qui représente 30 % du stock. On peut grossièrement estimer, en fonction du temps de rotation des documents déposés dans le service, que sur un an 1 % des fonds de la B.P.I (soit 4000 documents environ) serait dégradé. Le stock étudié comprenait donc 30 % de documents détériorés par les usagers pour 70 % de documents intellectuellement dépassés ou, surtout, abîmés par l'usure. Le taux d'usure est donc plus élevé que le taux de dégradations volontaires : la B.P.I est ainsi en premier lieu victime de son succès puisque c'est l'usage intensif des documents qui provoque, avec le dos des livres, les reliures et les pages qui se détachent ou les cotes devenues illisibles, une grande part des retraits en rayon. Que l'on observe un fort phénomène d'usure, c'est la preuve que la B.P.I remplit bien son rôle. En cela, la responsable du service y trouve un aspect positif. Que l'on observe plus d'usure que de dégradations volontaires peut aussi être réconfortant pour le service dans la mesure où son travail porte alors sur des documents dont on s'est davantage servi pour un usage constructif que destructif. Il faut cependant rappeler, pour nuancer ces résultats, que les documents abîmés par l'usure sont probablement représentés dans le stock à leur juste proportion alors que la proportion des documents volontairement dégradés, moins systématiquement repérés, peut être en réalité plus importante. On distingue dans cet ensemble trois grands types de dégradations. Il s'agit de dégradations par extraction telles que les arrachages complets de pages et chapîtres, les découpages et arrachages partiels. Il s'agit aussi de dégradations par ajouts : annotations, soulignements, graffiti. Ces trois types de dégradations se répartissent comme suit :

sur les 30 % de livres dégradés dans le stock dépouillé

21,5 % arrachage
 4,5 % graffiti
 4 % découpages

Le vol et la dégradation sont donc une réalité incontestable à la B.P.I mais les résultats d'ensemble montrent que les deux phénomènes demeurent relativement circonscrits par rapport à l'ampleur de l'offre et à la facilité de ses conditions d'accès. On remarque de plus que, loin d'être inégaux, les volumes des vols et dégradations atteignent de semblables proportions.

LES VOLS

Les 203 fiches de relevés d'identité recensent 246 vols dont 10%, jugés importants, ont donné lieu à un dépôt de plainte. On ne constate pas de récidives enregistrées dans cet échantillon. Elles se révèlent globalement très rares. Ces constatations de tentatives de vol s'échelonnent sur trois ans, de 1983 à 1985, sans qu'on puisse déceler d'évolution significative d'une année sur l'autre : 40 % des tentatives signalées ont eu lieu en 1984, tandis que l'année précédente et l'année postérieure en totalisaient chacune 30 %. Le calendrier des tentatives mois par mois se révèle plus instructif. L'hiver, de novembre à février, et le mois de mai sont les plus grandes périodes de vol -janvier et février rassemblent à eux seuls 28 % des tentatives- tandis qu'on note un large creux de juin à octobre où les vols sont deux à trois fois moindres. Ces variations correspondent aux indices mensuels de fréquentation de la bibliothèque. On ne peut manquer de remarquer qu'elles correspondent aussi beaucoup aux évolutions du calendrier de l'année universitaire avec ses pics de la période des examens en janvier-février et en mai et son creux de la durée des vacances. Du point de vue des horaires, près de sept vols sur dix se font entre quinze et vingt heures. Ils sont régulièrement répartis dans cette période, avec cependant un pic de dix-sept à dix-huit heures : près de deux vols sur dix s'effectuent durant cette seule heure. Les vols qui ont lieu de vingt et une heures à la fermeture de la bibliothèque, à vingt-deux heures, ne dépassent pas 10 % de l'ensemble. Dans cet échantillon, seules trois tentatives de vol ont été détectées à vingt-deux heures. La proportion des vols selon les jours de la semaine suit l'indice de fréquentation de la B.P.I avec ses pics du mercredi et du week-end.

Les renseignements consignés sur les fiches permettent de tracer le profil général des voleurs mais ils ne signalent pas leurs professions, aussi manque-t-il à cette analyse la connaissance, toujours instructive, des situations socio-professionnelles. Les résultats statistiques concernant les voleurs se présentent comme suit :

	Hommes	Femmes	Total	Public global de la BPI
Français	43 %	14 %	57 %	65,5 %
Etrangers	35	8	43	34,5
Total	78 %	22 %		
Public de la B.P.I	59 %	41 %		
habitant Paris			38 %	54 %
région parisienne			38	29
province			20	10
étranger			4	7

Les voleurs sont ainsi 3,5 fois plus nombreux que les voleuses. Ce déséquilibre entre les deux sexes est nettement plus marqué que celui constaté pour l'ensemble du public de la B.P.I. Les voleurs sont en effet sur-représentés par rapport au public masculin total, les voleuses nettement sous-représentées. Les voleurs de nationalité française sont plus nombreux que ceux de nationalité étrangère, ces derniers représentant cependant davantage d'étrangers que dans le public global de la bibliothèque. Les voleuses françaises sont près de deux fois plus nombreuses que les voleuses de nationalité étrangère alors que l'écart est beaucoup moins important entre voleurs français et étrangers.

Les voleurs habitant la région parisienne et la province sont davantage représentés par rapport à la présence réelle des usagers de ces régions dans la bibliothèque. Chez les voleurs, la part des Parisiens et Etrangers est au contraire plus faible que la part des usagers parisiens et étrangers dans le public. L'éloignement du lieu de résidence semble déterminant dans le vol des usagers français. Sans doute, le fait pour un non Parisien de penser ne pas pouvoir venir facilement et régulièrement à la B.P.I, comme un Parisien peut le faire, joue-t-il un grand rôle car l'usage suivi de tout document se révèle incertain. Le voleur résidant à l'étranger ne peut agir dans le même état d'esprit. Dans sa visite, il se laisse ou non tenté mais avec la certitude de ne pouvoir retrouver l'occasion de consulter le document en ces lieux.

La répartition des voleurs par âge achève de préciser leur portrait. Comme une grande partie du public de la B.P.I, les voleurs sont jeunes : près de 80 % d'entre eux ont moins de trente ans. Mais le fait marquant est la nette sur-représentation des jeunes voleurs et voleuses de moins de vingt ans par rapport à la place effective du public de cet âge à la B.P.I. Il reste que c'est chez les usagers de vingt à trente ans que se recrutent le plus grand nombre de voleurs. Les hommes sont ainsi trois fois plus nombreux, et les femmes deux fois plus nombreuses, à voler à cet âge qu'entre quinze et vingt ans. Avec l'âge, les vols diminuent. Ils chutent dès les trente ans passés.

Age des voleurs :

	Hommes		Femmes		Ensemble	Public de la BPI
		BPI		BPI		
15-19 ans	14 %	5,5	5%	6,5	19 %	12 %
20-30	46	35	12,5	27	58,5	62,5
30-40	12	11	1,5	4,5	13,5	15,5
40-60	5	5	3	2	8	7
plus de 60 ans	<u>1</u>	1,5	<u>3</u>	0,5	1	2
	78 %		22 %			

(les statistiques concernant le public global de la B.P.I sont extraites de l'étude Publics à l'oeuvre.: sociologie de la B.P.I... p.26)

La part des hommes qui volent de quinze à trente ans (60 % des voleurs) est nettement plus importante que celle du public masculin de ces âges dans le public de la B.P.I (40,5 %). L'évolution de la part des femmes est à remarquer : de une voleuse pour trois voleurs chez les jeunes de moins de vingt ans, on passe à près d'une voleuse pour quatre voleurs chez les personnes de vingt à trente ans et à une voleuse pour huit voleurs chez celles de trente-quarante ans. Alors que la part des femmes parmi les jeunes voleurs est relativement importante, l'écart se creuse brusquement à partir de trente ans. Lorsque l'on considère, selon les tranches d'âge, la part des femmes dans le public global et chez les voleurs, on constate que les jeunes filles semblent beaucoup moins hésiter à voler avant vingt ans qu'après cet âge.

On ignore donc la situation sociale et culturelle de tous ces voleurs. Certains éléments permettent cependant d'en avoir quelque connaissance. La grande jeunesse des voleurs, les grandes périodes de vol calquées sur les périodes d'examens universitaires font présumer une réelle présence des étudiants parmi les voleurs. On sait d'ailleurs que les élèves et les étudiants constituent 60 % du public de la B.P.I. On sait aussi que les usagers de nationalité étrangère mais résidant en France, sont pour la plupart des étudiants (1). D'autre part, la sur-représentation des titulaires de diplômes d'études supérieures, la sur-représentation des classes sociales aisées, des professions intellectuelles (professorat, journalisme, recherche) qu'exercent 8,5 % du public de la B.P.I devraient se répercuter, à plus ou moins grand degré, dans le public des voleurs (2). Des indications fournies par le personnel de sécurité qui relève l'identité des personnes interceptées tendent à le confirmer. Fut évoqué ainsi le cas de personnes revendiquant hautement leur situation pour se défendre des vols qui leur étaient reprochés : l'un se déclarant avocat, un autre, professeur d'université. Mais dans l'impossibilité de bien connaître la situation des voleurs, on ne peut que se référer, à titre indicatif, au tableau des catégories socio-professionnelles chez le public global de la B.P.I :

60 % d'étudiants et élèves
 12,5 % de cadres moyens et techniciens
 9,5 % de cadres supérieurs et professions libérales
 9 % d'employés et ouvriers
 9 % d'inactifs

En définitive, les caractéristiques des voleurs, très majoritairement masculins, aussi bien français qu'étrangers, jeunes et de niveau culturel probablement élevé, ne se différencient pas beaucoup des tendances ob-

(1) Barbier-Bouvet, Poulain, Publics à l'oeuvre...p.34.

(2) idem, p.45.

servées dans le public général de la B.P.I. Il est à souligner que la part des Etrangers dans les vols est loin d'être aussi importante que le pense bon nombre d'habitues de la bibliothèque, selon le processus psychologique qui amplifie la perception d'un seul signe distinctif et amoindrit celle des faits répondant à la règle générale.

Les deux-cent quarante-six vols visaient différentes sortes de documents mais de manière très inégale. Seuls les documents imprimés ont fait l'objet de vols. Il est vrai que les documents sonores et audio-visuels et les microdocuments sont d'un accès moins libre car ils sont souvent tenus en réserve auprès des bibliothécaires qui les délivrent sur une demande expresse de consultation. Mais on a remarqué aussi que les usagers de livres sont les plus rétifs à un usage mêlé des différents médias au contraire des utilisateurs d'images (1). Le vol de livres domine de façon écrasante : il représente 86 % de l'ensemble des tentatives, le vol des périodiques 11 %, tandis que l'on remarque les vols isolés de trois cartes et un plan, d'une partition et d'une pochette de disque. Rappelons que 71 % du public de la B.P.I consultent des livres et près de 25 % des périodiques. A noter, le vol de livres de méthodes d'apprentissage de langues qui, bien que très minoritaire (4,5 % du total des vols) atteste le succès de la médiathèque de langues. Les méthodes d'apprentissage du français et de l'anglais, qui sont les langues les plus étudiées avec respectivement 37 % et 23 % des suffrages du public de la médiathèque, sont les plus volées.

Les deux-cent quarante-six vols concernent toutes les disciplines présentes à la bibliothèque. Mais de leur répartition suivant ces classes documentaires se dégagent deux groupes distincts de vols.

Répartition des vols par classes documentaires :

classe	A : usagers	B : vols	C : fonds	indices de	
				consultation A/C	appropriation B/C
0	16 %	6 % dont :	3,3%	4,9 %	1,8 %
1/2	4	3,5	5,5	0,7	0,6
3	21	19 5,2% en 33 4,8% en 34-36	16,5	1,3	1,1
5/6	19	21,5 3% (51), 5% (62)	14	1,4	1,5
7	22	20,5 13,5% en 79	16,5	1,3	1,2
8	15	18,5 7,5% en 840	27,7	0,5	0,6
9	13,5	11 3 % en 940	16,5	0,8	0,6

(Les résultats de la colonne A proviennent de l'étude Publics à l'oeuvre...p.126)

(1) Barbier-Bouvet, Poulain, Publics à l'oeuvre...p.150.

Un premier ensemble de cibles de vol regroupe les livres des domaines philosophiques et religieux (classes 1/2), littéraires, historiques et géographiques (classes 8 et 9). D'après leurs indices, ces fonds ne déterminent pas autant de consultations et de vols que leurs volumes pourraient susciter. Ils sont en quelque sorte sous-employés au contraire des autres secteurs documentaires. En effet, dans le domaine des sciences et techniques (classes 5 et 6), des sciences sociales et juridiques (classe 3) et dans le domaine des arts et des loisirs (classe 7), les consultations, et parallèlement les vols, se manifestent de la façon la plus prononcée : les fonds sont très largement exploités au delà de leurs utilisations virtuelles. Le fonds de la documentation générale (classe 0) est également très utilisé. Constitué de documents de référence en tous domaines, il attire un large public, constamment renouvelé car la teneur des documents (dictionnaires...) appelle des consultations plus souvent ponctuelles que suivies. Il est à noter que ces résultats généraux confirment ceux déjà tracés par les auteurs de la vaste étude sociologique du public de la B.P.I (1).

Une analyse plus fouillée des vols au sein de chaque domaine révèle des écarts internes avec des secteurs plus spécialement convoités que d'autres. Ce sont ainsi la psychologie, les études bibliques et les religions non chrétiennes, et dans les sciences sociales et juridiques, l'économie (classe 33), le droit (34-36) et la politique. Ce sont les mathématiques et les techniques (classes 51 et 62) ou, à moindre degré, les sciences médicales, l'économie domestique et l'informatique. Mais surtout, ce sont les sports, jeux et loisirs qui à eux-seuls déterminent 13,5 % de l'ensemble des vols tandis que l'histoire de l'art et la musique constituent aussi des domaines de prédilection. Dans le domaine des lettres, les vols se portent essentiellement sur la littérature française alors qu'ils se dispersent davantage pour l'histoire et la géographie, en privilégiant cependant l'histoire française.

La grande majorité des voleurs ont tenté d'emporter un ou deux livres. Ceux qui ont jeté leur dévolu sur un plus grand nombre d'ouvrages - jusqu'à six parfois - les choisissent dans la même discipline. Plus, les ouvrages saisis en nombre traitent presque toujours du même sujet : ainsi six volumes concernant Montaigne, trois livres sur la Bretagne ou six autres ouvrages sur les échecs, la radiodiffusion etc. On cherche visiblement à se constituer un dossier, à faire le point sur la question. Les livres et les revues volés dans les domaines les plus variés de la connaissance se présentent également sous les formes les plus diverses. Aucun type de livre n'est privilégié. On rencon-

(1) Barbier-Bouvet, Poulain, Publics à l'oeuvre... tableau 33 en annexe.

tre tous les formats et toutes les épaisseurs possibles, tous les états de fraîcheur...Les livres encombrants, les ouvrages d'art en particulier, semblent cependant davantage épargnés par le vol (mais ils souffrent plus que les autres d'une très forte usure matérielle). Il est cependant un type d'ouvrage bien prisé : il s'agit des livres de la collection Que sais-je . Ils représentent près de 5 % des vols recensés. Abordant les sujets les plus divers en une synthèse commode, ces petits ouvrages minces sont très utilisés et, de par leur forme unique de présentation, se remarquent facilement sur les rayons. Le vol de ces ouvrages, vite lus, très souvent réédités et de prix modique, donc très accessible à titre individuel, montre bien que dans l'esprit des lecteurs la présence sur place de l'ouvrage utile prime sur les réalités de facilité d'accès à la propriété personnelle.

La majorité des documents volés ont été édités entre 1970 et 1980, et notamment entre 1970 et 1975, période durant laquelle le fonds de la B.P.I a été monté. Bibliothèque récente, conçue pour offrir une documentation d'actualité, la B.P.I n'abrite pas proportionnellement beaucoup de livres antérieurs à 1945. Ces derniers ne font pas particulièrement l'objet de vols. Ils sont pour la plupart épuisés, mais c'est le sujet traité, plus que l'ancienneté elle-même, qui est décisif dans le vol. Les livres épuisés des rayons très fréquentés de la littérature française sont volés, alors que les livres en langue étrangère, épuisés ou non, ne sont pas consultés et restent intacts sur les rayons. Les ouvrages les plus récents ne semblent pas être non plus particulièrement recherchés par les voleurs.

Voici, à titre indicatif, quelques exemples de vols derrière lesquels se profilent les motivations des voleurs : le tome 3 de l'oeuvre de Thucydide, la Théologie platonicienne de Proclus, deux manuels d'histoire de la collection U chez A. Colin, les Grandes décisions de la jurisprudence, dans la collection Thémis aux Presses Universitaires de France, ou un code civil. Tous ces ouvrages représentent visiblement des instruments d'étude. On relève aussi le vol d'un Annuaire professionnel du prêt à porter, d'un Guide de recherches sur l'histoire des familles ou d'une brochure de l'ONISEP sur le CAP et le BTS de photographe, ouvrages répondant davantage à des recherches d'information d'ordre pratique. Un Paris-Match, volé la semaine suivant sa parution, comme beaucoup d'autres revues, et ces deux volumes sur Gandhi mettent en relief des vols suscités par l'actualité et l'intérêt personnel.

C'est peut-être cette notion d'actualité qui se révèle la plus significative pour comprendre la partition des fonds sous-employés et sur-exploi-

tés. Les études juridiques ou scientifiques et techniques et les ouvrages de loisirs (résultats sportifs, tourisme) se périment plus rapidement que les études philosophiques, religieuses et historiques. La nécessité de procéder à de constantes réactualisations crée une forte demande. La répartition des disciplines dans l'espace, en tous cas, n'entre pas en jeu dans cette différence de volume de consultation et de vol. Les fonds situés les plus à l'écart des mouvements de circulation sont aussi bien sous-volés (histoire) que sur-volés (sciences, loisirs). Les vols concernent aussi bien les livres de travail que les livres de loisirs.

Finalement, les vols de la B.P.I poursuivent une démarche traditionnelle : le vol de livres consacre le livre comme le support d'information dont la teneur reste encore la plus indispensable à conserver pour son compte personnel. L'habitude de traiter des documents imprimés (prise de note, résumé) est plus forte face à l'inexpérience de modes individuels de conservation du contenu des documents sonores et audio-visuels. Le livre demeure le support destiné par excellence à l'usage privé et autonome et attire de ce fait les plus forts désirs d'appropriation, tandis que les documents sonores et audio-visuels restent très emprunts du caractère collectif de leur accès.

Le vol à la Bibliothèque Publique d'Information, ainsi caractérisé, il apparaît nécessaire, pour mieux le situer, de procéder à une connaissance plus large du vol en bibliothèques. Le phénomène de vol dans les bibliothèques municipales et universitaires peut-il être caractérisé ? a-t-il des points communs avec la situation connue à la B.P.I ? ou est-il bien différent ?

Comme à la B.P.I, les bibliothèques municipales ouvrent largement leurs collections en accès libre mais elles pratiquent de plus le prêt. On peut dès lors se demander dans quelle mesure intervient le vol dans le libre accès et le prêt. Les récolements régulièrement effectués par les bibliothèques permettent d'évaluer le phénomène.

La bibliothèque Clignancourt, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, avec ses 13000 lecteurs actifs et un taux de fréquentation de la population de 20 %, est importante. En 1980, riche de 90 000 livres, elle était de celles qui effectuent le plus grand nombre de prêts en un seul lieu : 386 000 dont 265 000 pour les adultes, soit en moyenne 1200 prêts par jour. Avec un tel volume d'activité, la bibliothèque connaissait un important phénomène de vol qui était évalué à 2 % du fonds et l'a conduite à installer en 1980 un système de détection. Le nombre de vols a alors fortement chuté mais le nombre de

livres empruntés et non restitués s'est parallèlement accru. Les ouvrages les plus volés étaient alors les livres de philosophie, de littérature, de droit. Les volumes des collections Que sais-je et la Pléiade étaient particulièrement touchés par le vol de même que les livres pratiques : Guides bleus, livres de cuisine, de sport et jeux et recueils de photographies, ouvrages de médecine et de pédagogie. Le personnel avait constaté que des vols s'étaient effectués par le jet de livres par la fenêtre.

La nouvelle bibliothèque municipale de Lyon, avec ses 27 000 m², ses 900 000 documents et ses 230 000 lecteurs par an, a une vocation régionale. Bibliothèque d'étude, elle abrite dix-sept étages de magasins. Bibliothèque de lecture publique, elle assure 1,3 million de prêts de livres à 62 000 emprunteurs actifs. Depuis fin 1983, elle s'est elle aussi équipée d'un système de détection des vols pour empêcher la disparition de livres, bien plus touchés que tous les autres documents. Seulement 25 disques sur 12 000 avaient disparu en 1981 tandis que manquaient, selon les salles de consultation, 120 à 700 livres. Les vols constatés sont, dès 1984, sept fois moins nombreux et représentent alors moins de 0,5 % de l'ensemble des fonds, au lieu de plus de 2 % auparavant. Les secteurs les plus touchés sont la salle d'information générale, qui comprend un fonds encyclopédique et présente la presse quotidienne et les revues, et la salle d'étude de la section sciences et droit. Dans la salle d'information générale, les bandes dessinées et les Que sais-je étaient très volés. En salle d'étude, ce sont les usuels de droit et de sciences pures d'une part et les usuels de lettres d'autre part qui disparaissent le plus, aux côtés de périodiques et de cartes.

A Paris, la bibliothèque André Malraux, dans le VI^e arrondissement, est équipée d'un système de surveillance depuis son ouverture en 1983. L'inventaire de 1985 recensait 365 vols dans la section adulte, soit moins d'1 % du fonds total. Les bandes dessinées, les romans, le droit et les sciences sociales sont les plus touchés alors que les vols de disque, comme à Lyon, sont rares. Le problème nouveau est, comme à la bibliothèque Clignancourt, la proportion croissante des documents non rendus, proportion qui dépasse celle des vols. Parmi ces non rendus figurent beaucoup de livres de la collection la Pléiade et d'autres livres chers. Les bibliothèques municipales de Paris semblent être confrontées là à un phénomène qui leur est particulier et qui devrait trouver son origine dans l'existence d'une population très mobile dans la capitale.

La bibliothèque municipale de Saint-Denis, où les vols représentaient chaque année 2 % du fonds environ, fut équipée d'un système anti-vol

en 1979. Disparaissaient notamment les livres de médecine et d'éducation sexuelle. La toute nouvelle bibliothèque François Villon, dans le X^e arrondissement à Paris, constate déjà depuis son ouverture en février 1985 de nombreux vols, non de romans mais de livres d'étude et le secteur de l'informatique est particulièrement dépouillé. Tout aussi récente, la médiathèque du Tonkin à Villeurbanne, intégrée dans un centre scolaire et culturel, n'a remarqué que le vol d'oeuvres de Molière dans la collection Folio. A Saint-Germain en Laye, dans la région parisienne, la bibliothèque municipale, elle, n'a jamais véritablement souffert de vols. Elle remarque plutôt des disparitions provisoires d'emprunts clandestins. Cependant, on y a volé des codes juridiques Dalloz, des livres de cuisine et des livres épuisés très recherchés.

Quant à la bibliothèque municipale de Montpellier, elle a subi une année des vols d'un genre particulier, des vols par effraction. Durant un week-end, les voleurs ont pénétré par une fenêtre dans la bibliothèque où ils se sont emparés de 250 bandes dessinées de la section enfants. Ils ont aussi pris de nombreux livres d'astrologie dont on a retrouvé quelques exemplaires à l'extérieur.

Ces quelques exemples illustrent la variété des cas de vol dans les bibliothèques municipales mais on remarque que certains domaines sont partout une cible privilégiée de vol : le secteur juridique, la littérature, les bandes dessinées, les ouvrages médicaux. Seuls les livres de littérature à la B.P.I ne sont pas ainsi autant présents parmi les livres les plus volés.

Comme la B.P.I est largement fréquentée par des étudiants, il peut être intéressant d'examiner aussi les vols qui ont lieu dans les bibliothèques universitaires. L'ampleur du phénomène de vol y fut partout largement manifeste : aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique également où le vol est constaté mais non quantifié car les bibliothèques universitaires africaines reculent devant le travail de récolement(1). C'est cette situation critique dans les bibliothèques universitaires qui suscita les premières véritables recherches de lutte systématique avec l'installation des systèmes électro-magnétiques de détection.

Les petites bibliothèques d'U.E.R sont aussi concernées au premier chef. A l'Université Paris X-Nanterre, la bibliothèque de l'U.E.R d'histoire et d'histoire de l'art comptait de nombreuses disparitions sur ses 16 000 volumes. Elles s'évaluent maintenant à une dizaine de pertes par an. L'abandon de l'université en cours d'année par des étudiants en première année d'étude fut souvent à l'origine des pertes car les livres empruntés n'étaient alors pas rendus. Les vols s'attaquent aussi beaucoup aux livres de poche, aux Que sais-

(1) M.Guechoun, Vol et systèmes électroniques de détection....p.13.

je et aux ouvrages épuisés d'histoire de l'art, repérés par des connaisseurs.

A la bibliothèque universitaire de Paris X-Nanterre, on considère qu'un dixième des 60 000 ouvrages de droit sont chaque année volés ou dégradés. Ce sont notamment les feuillets mobiles des jurisclasseurs, les manuels qui sont atteints. Les sections d'histoire et d'histoire de l'art sont également particulièrement affectées. Les volumes de la Pléiade, ici aussi, sont très volés. Un étudiant et ses complices furent interceptés en train de jeter des ouvrages par la fenêtre. Un certain nombre de disparitions sont imputés aux enseignants qui ne rendent pas toujours les livres qu'ils ont empruntés.

Par ailleurs, la bibliothèque universitaire de lettres, sciences sociales et juridiques de Lyon a constaté des disparitions en magasin où les enseignants peuvent aller librement choisir les livres qu'ils empruntent. Plus généralement, c'est le vol de périodiques qui était là particulièrement préoccupant. A la bibliothèque des lettres et sciences sociales de Bron, mille livres en moyenne étaient volés chaque année, ce qui représentait le tiers des acquisitions annuelles. Les vols diminuèrent de 80 % après la mise en place en 1979 d'un système de détection qui intercepte en moyenne deux personnes en fraude par mois (1). Le système installé depuis 1976 à la section sciences et droit à Villeurbanne intercepte, lui, deux par semaine. Cette bibliothèque effectue 132 000 prêts à domicile. D'après les résultats successifs des recensements, le nombre de disparitions, après avoir beaucoup diminué, redevient croissant ; 510 livres manquaient en 1985 alors que 14 000 volumes ont été achetés cette année. Le personnel est peut-être moins vigilant, les usagers plus expérimentés pour contourner le système. Dans les salles d'étude, des revues de sciences disparaissent, dans la salle de culture générale, des volumes de la Pléiade. Les bibliothèques universitaires de Paris XIII-Villetaneuse et de Nantes ne constatent de vols importants que dans leurs sections juridiques.

Les vols de la B.P.I ne se distinguent finalement guère des vols des autres bibliothèques ; ils représenteraient plutôt le cumul des caractéristiques de vol des bibliothèques municipales et des bibliothèques universitaires. Les trois domaines les plus volés de la B.P.I, sciences, droit, loisirs, témoignent de son large public, public étudiant certes mais pas seulement : 4000 personnes chaque jour ne sont pas des étudiants.

(1) M.Guechoun, Vol et systèmes électroniques de détection...p.74.

LES DEGRADATIONS

Le dépouillement d'un stock de 1780 documents usés a montré que 530 d'entre eux, soit 30 % de l'ensemble, faisaient état de 562 cas de dégradations volontaires. L'étude de toutes ces dégradations aboutit à la répartition suivante :

69,8 % sont des arrachages
16,2 % des soulignements, annotations, graffiti
14 % des découpages, lacérations

Comme pour les vols, seuls les documents imprimés ont, dans ce stock, fait l'objet de dégradations volontaires. La part des périodiques dégradés y est infime (1 % du total) mais peut être en réalité plus importante en raison de la plus grande difficulté à repérer les dégradations parmi un lot de revues que parmi les livres.

La répartition des dégradations par domaine de connaissance met au jour différents profils de livres dégradés. Les dégradations observées dans le secteur de la documentation générale (dictionnaires...), traitées à part dans le service, n'ont pas été ici prises en compte.

Répartition des dégradations par domaines

	<u>fonds</u>	<u>usagers</u>	<u>dégradations</u>
classe 0	3,3 %	16 %	—
1	5,5 %	4 %	8 %
2			3
3	16,5	21	18,5
5	14 %	19 %	9,5
6			18
7	16,5	22	29,5
8	27,7	15	6,5
9	16,5	13,5	7

A la lecture de ce tableau, on distingue deux grands ensembles de lecture. Les fonds d'histoire, de géographie et de littérature en forment un : ils ne font pas beaucoup l'objet de dégradations par rapport à leurs dimensions. Ils sont en quelque sorte "sous-dégradés". Tous les autres fonds, et particulièrement celui des arts et loisirs, sont au contraire intensément dégradés, compte-tenu de leurs tailles. Près de 50 % des dégradations se sont portées sur

les seuls domaines des arts et loisirs et des sciences sociales.

La répartition des dégradations par rapport à chacun des trois grands types de dégradation met en valeur les domaines de prédilection des arrachages, graffiti et découpages. On constate notamment que les arrachages de pages ou de chapîtres entiers se pratiquent particulièrement sur les livres de droit, les ouvrages techniques et les livres d'art et de loisirs. Ces derniers livres sont également les plus concernés par les pages découpées, partiellement arrachées ou les photographies décollées :

	<u>arrachage</u>	<u>graffiti</u>	<u>découpage</u>
classe 1	9 %	10 %	2,5 %
2	1,5	7,5	4
3	22,5	17,5	1
5	8	10	18
6	22	9	6
7	24	22	66
8	6,5	12	-
9	6,5	12	2,5
	100 %	100 %	100 %

La répartition par domaine des dégradations résultant de découpages est de loin la plus inégale alors que les graffiti affectent toutes les disciplines sans d'écarts particulièrement marqués.

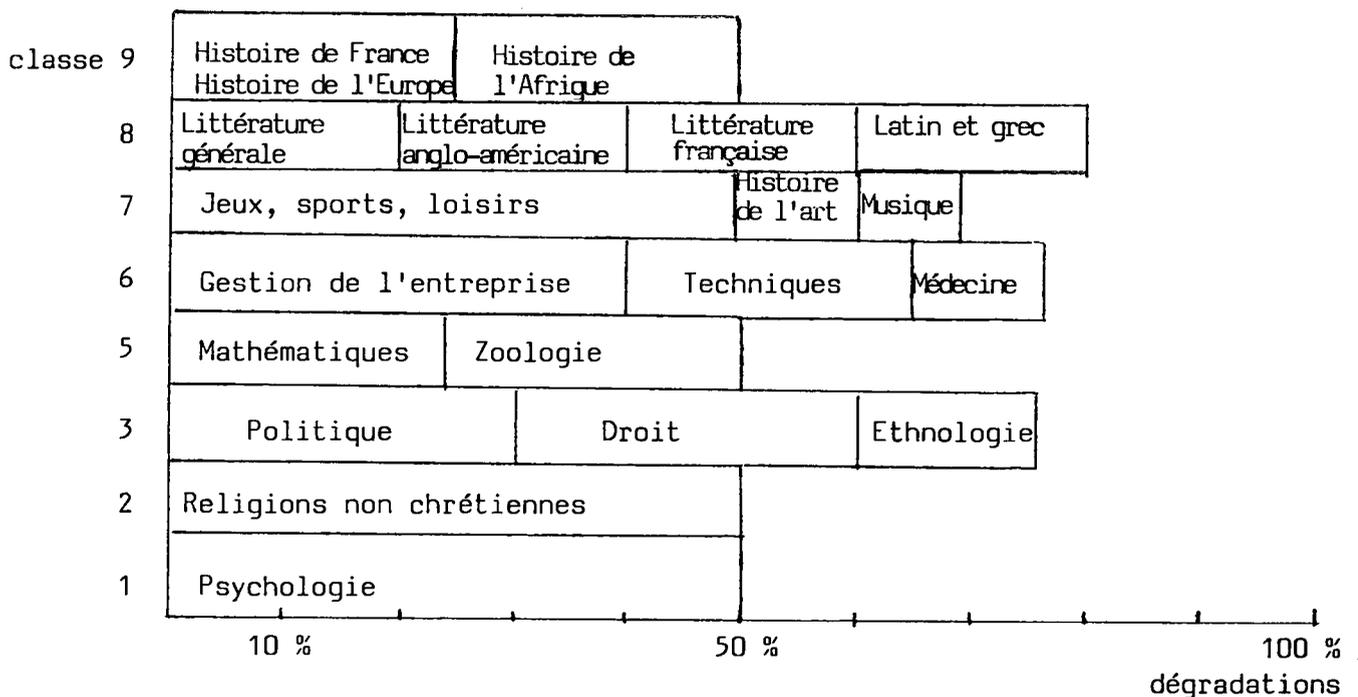
Si l'on considère enfin la place des trois types de dégradation dans l'ensemble des dégradations de chaque domaine, on obtient le tableau suivant :

	<u>arrachage</u>	<u>graffiti</u>	<u>découpage</u>	
classe 1	76 %	19,5 %	4,5 %	100 %
2	37,5	43,8	18,7	
3	84	15	1	
5	57,5	16,5	26	
6	87	8	5	
7	56,5	12	31,5	
8	62,5	30,5	-	
9	66,5	28,3	5,2	

L'arrachage est la dégradation dominante dans chaque discipline sauf dans le secteur des ouvrages religieux où ce sont les graffiti qui constituent les

dégradations les plus courantes. La part des découpages parmi les dégradations est au contraire la moins importante, sauf dans le domaine des sciences, des arts et des loisirs -particulièrement riche en livres illustrés- : les graffiti y occupent là le dernier rang.

Au sein de chaque discipline, les différents secteurs sont plus ou moins dégradés. Les plus grands écarts se situent ainsi entre le domaine de la philosophie et religion, où les dégradations ne touchent essentiellement qu'un seul secteur, et le domaine de la littérature, où les dégradations se répartissent principalement sur quatre secteurs.



Parmi les domaines de prédilection, on remarque le poids de la psychologie, des religions non chrétiennes et des jeux, sports et loisirs : ces disciplines concentrent la moitié des dégradations commises dans les secteurs auxquels elles appartiennent. Le poids de la gestion de l'entreprise dans son secteur vaut également d'être souligné. Dans les autres domaines, les disciplines les plus touchées par les dégradations sont moins prééminentes car leurs poids sont égaux. Ce sont ainsi la politique et le droit, les mathématiques et la zoologie, l'histoire française et européenne et l'histoire de l'Afrique qui se partagent 50 ou 60 % des dégradations commises dans leur classe.

L'analyse de la proportion des secteurs dégradés dans chaque domaine met au jour une certaine focalisation des intérêts pour un nombre réduit

de disciplines. Du point de vue des dégradations, la fréquentation de chaque domaine se ramènerait à celle de quelques uns de ses rayons. Ces intérêts quasi exclusifs amplifient la place tenue par les disciplines concernées dans leur domaine.

Parmi les secteurs moins atteints mais bien touchés tout de même, en subissant 10 à 15 % des dégradations de leur classe, se détachent l'ethnologie, la médecine, l'histoire de l'art. Certaines disciplines n'apparaissent pas ici particulièrement concernées en dépit de leur grande consultation par le public : ce sont l'économie, la sociologie, la pédagogie, les sciences occultes, l'informatique, la géographie.

Les livres dégradés, comme les livres volés, datent en majorité des années 1970. Ils sont autrement, proportionnellement, aussi bien plus anciens que plus récents. Le degré d'ancienneté ne semble pas plus déterminant pour les dégradations que pour les vols des documents. Ces dégradations affectent toutes les sortes de livres : du livre de poche (collection Ecrivains de toujours ou la série Points-Histoire chez Seuil par exemple) aux volumes de la Pléiade. Certaines collections sont particulièrement visées : collection U 2 chez A. Colin, Dunod-économie, collections Sup, Thémis et Que sais-je aux Presses Universitaires de France ; il s'agit de livres d'étude.

Voici donc quels sont les traits principaux du phénomène de dégradation à la B.P.I et il serait bon de savoir s'ils se rapprochent ou se différencient du même phénomène dans les bibliothèques municipales et universitaires. En l'absence de toute étude quantifiée des dégradations dans les bibliothèques, on s'en rapporte aux impressions d'ensemble de leur personnel. Comme à la B.P.I, l'arrachage semble partout le type de dégradation le plus courant. A titre indicatif, la responsable de la bibliothèque universitaire de sciences et droit de Lyon évalue les cas d'arrachage à une cinquantaine par an. Partout, le soulignement des textes est fréquent. Mais à la différence de la B.P.I, les graffiti sont, partout, presque inconnus. Seule la bibliothèque de l'U.E.R d'histoire de l'université de Nanterre signale d'abondantes annotations des livres, portant ou non sur le texte. Le découpage est observé mais est moins général. Il se remarque notamment dans les sections enfants.

Les bibliothèques André Malraux et Clignancourt de Paris et les bibliothèques universitaires imputent une bonne part des arrachages à l'existence du système anti-vol en leur sein. Il s'agit alors d'arrachage de la reliure sensibilisée pour voler tout le livre et non d'arrachage du texte pour n'en prendre qu'une partie. A la bibliothèque municipale de Lyon et dans les

bibliothèques universitaires de Nanterre, Villetaneuse, Nantes, on a constaté que les arrachages de pages ou de chapîtres entiers sont souvent exécutés au moyen d'un rasoir, retrouvé ou non sur place.

Si les bibliothécaires consultés ont quelque difficulté à évaluer l'importance quantitative des dégradations, ils en perçoivent très nettement les cibles car les domaines dégradés semblent bien circonscrits : il s'agit ainsi un peu partout des usuels et des périodiques. Les encyclopédies sont particulièrement concernées. A la bibliothèque municipale de Lyon, on a remarqué, comme à la B.P.I, que l'encyclopédie Alpha du cinéma était régulièrement dévastée. A la bibliothèque Clignancourt, les documents portant sur la seconde guerre mondiale sont très touchés. A Saint-Germain en Laye, les arrachages, en plus des encyclopédies, affectaient les traductions de latin, à Toulouse, les livres de cuisine. Dans les bibliothèques universitaires, c'est la section de droit qui est la plus dégradée.

Ainsi, le phénomène de dégradation à la B.P.I apparaît plus général à double titre. Il s'exprime en effet sous des formes plus variées -la part des graffiti notamment est nettement plus prononcée qu'ailleurs- et concerne assez largement, bien que dans de plus ou moins grandes proportions, tous les domaines de connaissance. Si le champ des dégradations semble donc plus localisé dans les autres bibliothèques, il fait apparaître, en commun avec la B.P.I, la vulnérabilité particulière du secteur juridique toujours très atteint.

Chaque type de dégradation observé à la B.P.I appelle une analyse de ses spécificités. On distingue déjà les dégradations commises sous forme d'extractions du document de celles pratiquées par des ajouts.

Les dégradations par extraction : l'arrachage ou le vol déguisé

Parmi les dégradations dues à une soustraction partielle du document, l'arrachage complet de pages représente la forme la plus courante. Il se ramène finalement à un vol du livre mais un vol partiel. On rencontre plusieurs sortes d'arrachage : arrachage continu (de pages qui se suivent) ou discontinu (de pages dispersées dans le livre), arrachage massif ou ponctuel. Les chapîtres du livre se retrouvent ainsi arrachés en partie ou en totalité.

Les arrachages sont inégaux d'un domaine à l'autre et font apparaître deux démarches différentes appliqués à deux grands ensembles de lectu-

re. En effet, on constate d'une part beaucoup de soustractions de pages éparpillées dans le livre et peu ou pas de chapîtres entiers arrachés, ce qui est le mode d'arrachage caractéristique des classes 5 et 7 (sciences, art et loisirs). D'autre part, à l'inverse, de nombreux cas de chapîtres entiers détachés et la quasi absence d'extractions éparpillées caractérisent les autres domaines. C'est ainsi que la soustraction entière de chapître concernait, par exemple, 25 % des cas d'arrachage dans le domaine des techniques et en littérature et, surtout, 40 % de ces cas dans le secteur des sciences sociales et du droit. Les livres se retrouvent plus ou moins diminués : les arrachages importants, visibles le livre même fermé, affectent jusqu'à 20 % des livres ainsi dégradés en littérature, sciences sociales et droit. Partout, les extractions touchent des parties bien précises du document comme le révèle, par exemple, les manques d'un article dans un acte de colloque, d'un chapître sur la cuisine israelienne ou sur les serpents dans des ouvrages dont le sujet est plus général. Sont aussi soustraits, en dehors du corps même du texte, des pages de photographie, des cartes, tableaux, un organigramme, des coupes anatomiques et des plans de construction. Les filmographies, partitions et textes de chansons sont également une cible de choix. D'autres annexes d'ordre pratique sont touchées : des listes d'adresse, d'empereurs, un lexique de l'argot des drogués, un exemple de rédaction de curriculum vitae, de rapport de stage. La table des matières, la conclusion de l'ouvrage sont parfois arrachées.

Il existe d'autres formes de dégradations dues à une soustraction partielle du document mais elles sont moins généralisées. Elles relèvent toutes d'un arrachage, non plus complet, mais partiel de la page : un de ses éléments -texte ou illustration- est arraché, découpé, décollé ou déchiré.

Le découpage est le plus fréquent et s'attaque essentiellement aux illustrations. On le remarque ici seulement dans les ouvrages techniques, les livres de sciences naturelles et les livres d'art et de loisirs. C'est dans ce dernier domaine que les découpages sont à la fois les plus nombreux globalement et les plus fréquents à l'intérieur d'un même volume. Les animaux familiers, les voitures anciennes et véhicules de guerre, les photographies de films, de vedettes, les paysages de pays étrangers sont les sujets les plus prisés. Parfois, la cible est encore plus étroite et une partie seulement de la photographie est découpée. Dans les sections enfants des bibliothèques, les découpages concernent visiblement les thèmes d'étude scolaires (volcans, animaux préhistoriques etc) et sont souvent imputés aux enseignants qui valori-

sent la recherche d'illustrations pour les devoirs (1).

Beaucoup plus rare est l'arrachage d'une portion de la page. Il est permis de supposer qu'il se produit en l'absence de projet organisé et systématique de découpage lorsque le lecteur, alors non pourvu de ciseaux, constate la présence fortuite d'un élément l'intéressant fortement. Ces arrachages ne s'effectuent d'ailleurs qu'une ou deux fois seulement dans le même volume. Il n'en reste pas moins que le geste de découper ou de voler une portion de page procède d'une même détermination.

C'est aussi dans la classe 7 que l'on constate la disparition d'illustrations décollées de leurs points de fixation : planches d'architecture, de peinture etc. Ces disparitions, si elles sont fréquemment remarquées, ne touchent pas les livres de manière systématique. Elles ne les touchent pas autant que le rend possible l'enlèvement de telles illustrations qui représente la forme de soustraction la plus aisée. Elles semblent plutôt relever du hasard des consultations, de l'occasion fournie de se procurer un document de choix à moindre frais, sans grande manipulation et sans grand risque d'être découvert.

Enfin, un cas particulier d'arrachage, qui est isolé, est la déchirure, non accidentelle mais volontaire, la lacération. La déchirure partielle de pages peut résulter d'une démarche d'arrachage infructueuse ou interrompue. Mais il existe des déchirures de livres qui ne visent pas une réelle soustraction de ses éléments pour une appropriation personnelle dans un but utilitaire de lecture ultérieure. Il s'agit de pages déchirées en leur centre, de lacérations qui empêchent toute lecture. Cet acte relève d'une démarche moins raisonnée qu'affective. Même s'il s'effectue par la destruction, l'acte émane d'une intention, qui peut demeurer inconsciente, d'imprimer un message. Il a ainsi une portée sociale à l'image des autres lacérations, celles, par exemple, de vêtements de cuir, surprises dans un grand magasin parisien. Parmi les lacérations observées à la B.P.I figurent celle de la partie "Bibliothèques" dans le volume de la Pléiade consacré à l'histoire et ses méthodes ! Egalement, dans le livre Le service militaire : au service de qui ? de Daniel Pennac (Seuil, 1973), toute la partie intitulée "Les soldats et la femme" a été déchirée en deux. Mais ce sont surtout des ouvrages du secteur religieux qui sont lacérés : ainsi, la Trilogie ismaélienne de Cortin (Bibliothèque iranienne, 1961) et La Conscience juive face à l'histoire : le pardon (acte de colloque, P.U.F, 1965).

(1) Voir le tract diffusé par la bibliothèque municipale de Saint-Denis en annexe.

Le cas extrême et exceptionnel de démembrement du livre entier s'est présenté très récemment à la B.P.I. Il s'agit en réalité de la revue épaisse cartonnée Communio : Revue catholique internationale dont le numéro de mars-avril 1986, consacré aux immigrés, a été radicalement déchiré en deux. Exposée sur un présentoir en tant que dernier numéro paru, la revue a été retrouvée ainsi morcelée peu après sa mise en circulation. Un cas similaire s'est produit à la bibliothèque universitaire de Paris XIII-Villetaneuse où c'est une épaisse revue émanant des autorités militaires qui fut coupée en deux.

Les dégradations par ajouts

Parmi les dégradations résultant d'ajouts -soulignement, repère, annotation- figure un cas à part aux mobiles inexplicables. Il concerne un livre d'initiation aux échecs, présenté sous la forme d'une bande dessinée. Des étiquettes adhésives d'identification de videocassettes enregistrées ont été apposées çà et là en pleine page, en tous sens. Elles proviennent probablement des revues de video qui les proposent dans des encarts. Si le contenu des pages devient illisible, les ajouts ne semblent pas s'être dirigés contre lui. Ils semblent n'avoir aucun rapport avec lui. Ils relèveraient plutôt de l'acte gratuit, du jeu comme le suggèrent les étiquettes collées sciemment en travers de visages photographiés et cachant leurs regards, à la manière des bandeaux noirs rajoutés sur les photographies diffusées en public (1).

Le soulignement ou la mémorisation en question :

Le soulignement est une pratique observée dans tous les domaines de lecture. Il s'affirme aussi bien dans les livres qui se prêtent à une lecture continue que dans les ouvrages compulsés sur un seul point, tels que les encyclopédies, dictionnaires et annuaires. Sous une même méthode, deux objets différents se cachent : l'un est de se rappeler, l'autre de se repérer. La proportion des soulignements parmi les formes de dégradation est importante car cette pratique est largement répandue dans le public. Cependant, le soulignement, le plus souvent, ne constitue qu'une dégradation très réduite et c'est en cela que cette pratique, moins frappée d'interdits que les autres, est courante. Il existe des degrés différents d'atteintes du texte par des marquages plus ou moins apparents, depuis le simple repère discret au crayon jusqu'aux soulignements de pages entières au moyen d'un feutre fluorescent. A la B.P.I, ce sont finalement les marquages au stylo à bille qui sont les plus fréquents. Beaucoup

(1) Voir cet exemple de dégradation en annexe.

de lecteurs se sont par là affranchis de l'idée de pouvoir laisser au livre la possibilité de reprendre son état originel.

En dehors du soulignement proprement dit -d'un mot, d'une phrase- des signes variés sont employés en vue de repérages aisés dans le texte : encadrement d'une rubrique dans un dictionnaire par exemple, fléchage en marge du texte, points d'interrogation, mise entre crochets. Dans un livre traitant de l'homosexualité, un lecteur de la phrase "On ne naît pas homosexuel, on le devient" l'a ainsi mise entre crochets. Les tables de matière et index portent souvent de tels moyens de repérage pour se rapporter au texte, aux illustrations. Dans un certain nombre de livres, on a constaté que toutes les pages repérées à l'index avaient perdu leurs illustrations. Ou le signe sert à indiquer, en cas d'usage discontinu de l'ouvrage, à quelle partie du texte le lecteur doit reprendre sa lecture. Il est alors une sorte de substitut du signet, de la page cornée.

Dans quel sens interpréter le soulignement ? est-il, lorsqu'il accompagne la lecture, une aide à l'imprégnation immédiate du texte ? une aide à sa relecture ultérieure ? Est-il un acte fort de la lecture, la prolongation par le geste de la concentration de l'esprit ou, au contraire, un acte de lecture allégé qui se repose sur la possibilité donnée de revoir postérieurement le texte et donc une économie de mémoire ? En interrogeant des lecteurs sur leurs propres pratiques du soulignement, il semble bien que les deux formes de mémorisation -immédiate ou différée- soient recherchées, ou conjointement, ou distinctement, sans que l'une n'apparaisse globalement privilégiée.

Le soulignement représente une appropriation symbolique du texte par le lecteur (1). Ce dernier bâtit une lecture si personnelle, à l'aide de ces repérages, que, laissés en place, les soulignements deviennent une communication indésirable pour le prochain lecteur. La seule lecture du livre apparaît insuffisante pour le mémoriser. Le vol, la photocopie ou la prise de notes sont les réponses apportées à cette déficience. La prise de notes est la solution la plus courante : 51 % des usagers de la B.P.I la pratiquent (2). Le soulignement seul sur le texte apparaît moins efficace que les trois procédés cités car, lui, n'offre pas la possibilité de déplacement du texte en dehors de l'espace où il est conservé. Aussi le soulignement est-il le plus souvent accompagné de prises de notes quand il ne les précède pas. Déjà sur le livre de brèves notes l'accompagnent souvent.

(1) Sur les formes d'appropriation, J-F.Barbier-Bouvet, Publics à l'oeuvre... p.214 et 215.

(2) idem, p.218.

Le graffiti ou la communication amorcée :

Les graffiti de livres sont très mal connus. L'ensemble des bibliothèques remarquent peu sa présence et, face à des exemples limités à quelques annotations marginales, en font peu de cas. De tels graffiti se révèlent pourtant riches et d'un apport précieux pour l'appréhension du phénomène de lecture lui-même. La connaissance par les graffiti du regard porté par l'utilisateur sur ses lectures donne accès à la détermination des types de rapport entretenus, des types de lecture entreprise.

Le corpus des graffiti constitué à la B.P.I est assez important pour rendre possible une meilleure appréciation du phénomène. Le dépouillement du stock des livres dégradés a en effet permis de rassembler près d'une centaine d'exemples de graffiti qui représentent ainsi 16 % de l'ensemble des dégradations observées. Le corpus résulte en fait d'un recensement de longue date car beaucoup de livres graffités ont été depuis longtemps recueillis par le service et y sont encore conservés. Il est difficile d'avancer une estimation de la part du graffiti dans l'ensemble des fonds. Du corpus considéré, on pourrait l'évaluer grossièrement à un livre graffité pour 4000 ouvrages du fonds mais ce résultat reste spéculatif quand on sait que les graffiti sont loin d'être systématiquement repérés dans la bibliothèque.

Les graffiti considérés touchent un nombre limité de disciplines : psychologie, religions non chrétiennes, politique, mathématiques, gestion, sports et loisirs, histoire de l'Afrique enfin. Dans la plupart des domaines documentaires, le graffiti représente, en nombre, la deuxième forme de dégradation après l'arrachage complet de pages, avant les découpages et autres arrachages partiels. Cette place du graffiti, qui est un ajout, entre des procédés d'extraction, donne toute la mesure de sa portée : le graffiti donne à voir à la collectivité tout en exprimant une attitude individuelle, tandis que l'arrachage ne s'effectue qu'à des fins d'utilisation personnelle. L'usage du livre, dans les deux cas -l'un introverti, l'autre extraverti-, apparaît marqué d'un très grand investissement du lecteur. L'arrachage résulte d'un tel respect intellectuel de l'oeuvre qu'il en a suscité le non respect matériel. Le tenant du graffiti, au contraire, bouscule le contenu et tient à le faire savoir : il ne peut que laisser le livre lisible. L'un respecte la matière et non le matériel, l'autre le matériel mais pas la matière.

En littérature et histoire, les graffiti représentent 30 % des dégradations commises dans ces secteurs, en philosophie 20 %. Mais c'est surtout dans le secteur des religions que la part du graffiti, ici plus im-

portante que celle de l'arrachage, est considérable : 44 % des ouvrages religieux dégradés le sont par ce biais. Dans les sciences, arts et loisirs, cette part est au contraire réduite, distancée par le nombre de découpages. Les secteurs les plus touchés sont donc, on le voit, ceux où la sensibilité humaine est particulièrement impliquée, la personnalité engagée.

Regroupés sous ce vocable, les graffiti sont loin d'être uniformes. Dans la tentative de les sérier, on a remarqué beaucoup de types distincts répondant à des motivations différentes. Un ensemble très important d'entre eux répondent directement au texte. Ces graffiti critiquent, louangent ou insultent l'auteur, le livre tout entier ou un de ses passages, apportent des commentaires, des ajouts, en prolongement du texte, expriment un accord ou une objection. A côté de cet ensemble dominant, la part des autres genres de graffiti est équivalente. Un deuxième groupe est ainsi constitué des actes qui touchent le texte imprimé lui-même en le complétant, le corrigeant ou en le remaniant à des fins propres par des détournements de sens. D'autres graffiti ressortent des désirs de compréhension et de mémorisation du texte : traductions, repères en marge. Un genre d'annotations notable et tout à fait distinct est le phénomène particulier de réponses aux graffiti ou autres dégradations déjà inscrits dans le livre consulté : protestations, injures, dénégations s'expriment. Un dernier groupe enfin n'a pas trait, lui, au texte et à ses annotations, mais au support même du livre, réutilisé comme nouveau support d'expression et de communication à des fins personnelles : dessins, rendez-vous, publicités s'y inscrivent.

Seul dans quelques rares volumes se mêlent véritablement différents genres de graffiti : ainsi un livre de maximes où des réflexions apportées en contrepoint des ~~sentences~~ cotoient des remarques grivoises ou des jeux de mots. La plupart des graffiti sont ponctuels, affectent un nombre limité de pages. Dans le cas contraire, lorsque le livre est truffé d'annotations, il est clair que sa lecture a été purement faite dans l'optique d'en détourner le sens, de proposer une version nouvelle du texte, remodelé à sa manière. A la limite, il n'y a plus de lecture réelle de ce texte, dans le sens de le comprendre, mais un parcours du propos appréhendé en fonction de ce qui peut être contredit.

Parmi les divers graffiti répondant au texte, certains exemples illustrent le poids des réactions affectives à la lecture d'un texte. Ainsi un livre sur la franc-maçonnerie reçoit-il l'indication suivante : livre dé-

moniaque à brûler, tandis qu'on lit sur un ouvrage traitant de la guerre d'Algérie : ne lisez pas ce livre, c'est du poison. Le pouvoir du livre est ici exprimé au plus haut point sous l'idée de mal, de mort. Le lecteur s'est fait juge et censeur. Ces graffiti incitant à la destruction n'expriment pas autre chose que ce que les autodafés réalisaient matériellement. D'autres sujets sensibles font l'objet de graffiti guidés par la seule impulsion affective. Dans l'ouvrage Le Socialisme : encyclopédie politique (Librairie universelle, 1974), les différentes pages de titre sont couvertes d'inscriptions au feutre rouge, dirigées contre les communistes en des termes violents. Deux ouvrages sur la population juive ont subi un dur traitement qui provient de la même main : lacérations et inscriptions identiques -comportant les mêmes fautes d'orthographe- contre l'Etat juif et pour l'Islam. Un dictionnaire français-arabe abonde d'injures racistes en pleines pages.

En dehors de ces prises de position extrêmes et directives, l'expression des opinions personnelles à propos du livre tout entier recouvre toutes les nuances. Il y a ceux qui entreprennent d'explicitier leurs points de vue, comme l'auteur du graffiti retrouvé dans le livre Parti-pris pour Israël (de J.Mercier chez Laffont, 1970) et signé "un observateur objectif et neutre". Il y a ceux qui les décrètent sans explication : on lit en dernière page du livre Testez-vous vous-même (G.Andreani chez Hachette, 1978) "tout est bien réfléchi, c'est du mensonge". Si les sujets politiques ou les livres de football, par exemple, témoignant des passions, attirent particulièrement les graffiti, d'autres textes dont la lecture est beaucoup moins empreinte de charge affective se montrent aussi susceptibles d'en être recouverts. Il s'agit par exemple d'un recueil de maximes et pensées qui, par leurs formes lapidaires et péremptoires, se prêtent particulièrement bien à ces manifestations.

Les critiques du livre, de son auteur portent sur des points très variés : absence de rigueur, d'objectivité etc. On relève dans un Dossier homosexualité (D.Dallayrac chez Laffont, 1968) le jugement suivant inscrit sous le titre : les bonnes intentions ne suffisent pas ! livre voyeur, sans rigueur scientifique, on n'est pas plus fixé après l'avoir lu qu'avant. Dans Redécouvrons la géométrie figure sous la mention du traducteur : piètre ingénieur qui (...) ne comprend pas grand chose à ce qu'il traduit. Autres jugements relevés : une somme impressionnante de bêtise , histoire truquée : fausse et sans valeur.

Les critiques d'un paragraphe, d'une phrase sont beaucoup plus fréquentes que ces jugements d'ensemble. Les marques d'accord ou d'objection,

en marge, se résument souvent à écrire "oui!" ou "faux!" et parfois s'accompagnent de quelques injures envers l'auteur traité d'imbécile, de démagogique etc. Certaines indications suscitées par la lecture du livre sont un message directe à toute la société : "Vous n'aurez pas le Kamerun " par exemple. Le texte entier a parfois suscité la notation d'ajouts jugés indispensables et notamment de renvois bibliographiques. Une liste entière est proposée en dernière page d'un livre sur la Mecque et Médine. Beaucoup plus sophistiqué est le système de renvois multiples élaboré par l'auteur des graffiti dans le Dossier homosexualité : les six premières pages comportent toutes une invitation à lire la troisième page qui est la page de titre où ont été rajoutées toute une série de références. Le système trahit la volonté insistante que le message n'échappe en aucune manière à la vue du lecteur. Il s'agit bien d'une communication.

Les ajouts manipulant le texte même témoignent de divers soucis. Le lecteur s'est laissé gagné à l'invitation à répondre à un questionnaire, à un test ou des mots croisés etc. Un souci de perfection engendre des ajouts pour corriger ou compléter le contenu : fautes typographiques, fautes d'orthographe, rectifications d'erreurs, au besoin par des ratures répétées. Dans Un drame algérien d'E.Vallet, la biffure systématique du terme "indigène" est à elle seule instructive. Les ratures sont toujours très intéressantes en ce qu'elles manifestent une prise de position non véritablement exprimée. Un passage, en langue arabe, des Mille et une nuits, retrouvé rayé, témoigne d'un acte de censure : l'auteur, dans cet extrait déclare préférer la compagnie des jeunes hommes à celle des femmes et cite un poète à l'appui. Un autre exemple montre cette très grande portée de l'acte de rayer ; il s'agit d'un livre sur les côtes de la Méditerranée où le nom de Yougoslavie, toujours raturé, est remplacé par celui de Croatie. L'auteur de cet acte a sévi dans tous les rayons de la B.P.I qui pouvaient comporter des livres sur ce pays. La rature révèle plus qu'un souci maniaque une véritable obsession sur un problème de nationalité et d'identité. On a constaté que les photographies étaient très peu atteintes par les ratures et barbouillages en tous genres comme si elles dérangeaient moins que l'écrit, ou l'image imposerait-elle plus de respect de son intégralité ? Les ajouts visent aussi à compléter : pour enrichir la légende d'une planche de coupe anatomique, de schémas de construction de cheminée, pour inscrire soi-même une légende sous des photographies de footballeurs, ou le nom des vainqueurs d'une épreuve sportive. Le lecteur devient co-auteur.

Le jeu n'est pas absent de tous ces remaniements : un lecteur ne résiste pas à colorer l'intérieur d'un gros D majuscule en tête de chapitre, d'autres s'amusent à réécrire plusieurs fois le titre.

Le détournement du sens du texte est aussi une forme d'ajout riche d'instructions quant à l'auteur du graffiti, à son état d'esprit. Le titre Testez-vous vous-même a été raturé au profit d'un "Admirez-vous", le titre Allez les verts rayé pour "Allez P.S.G" . Mais il est des détournements trahissant des malaises très profonds : ainsi ces pages d'un livre sur le MLF où tout le discours adressé aux femmes est systématiquement repris pour le compte des hommes par le remplacement constant des termes féminins par leurs équivalents masculins. Un livre sur la guerre d'Algérie, écrit dans un sens favorable à la France, est entièrement graffité par des inscriptions mentionnées en contre-pied pour détourner le sens du propos du côté algérien. Le détournement naît du refus net du message, si insupportable au lecteur qu'il le récupère tandis que d'autres, dans un même refus, le lacèrent.

Le témoignage de véritables communications entre les lecteurs par graffiti interposés est certainement une des manifestations les plus remarquées. Cet échange a deux aspects : la protestation du lecteur contre les graffiti ou les dégradations du livre, ou sa réponse aux graffiti découverts au cours de sa lecture. Les textes de protestation expriment une certaine véhémence ; on lit : égoïste! , arraché,honteux! , svp ne pas arracher , qui a arraché ? ou encore : les personnes qui soulignent ce bouquin sont des connes , dégradation matériel public, fermer Beaubourg. Une feuille où s'égrènent des insultes de quantité de mains différentes contre un arrachage témoigne, elle, d'un certain plaisir à se joindre à une manifestation de défoulement généralisé.

L'analyse des réponses aux graffiti inscrits, manifestes dans plus de 10 % des livres graffités, montre qu'elles expriment surtout un jugement dépréciatif sur le premier "graffiteur" : Vas soigner ta démençe , tu n'es qu'un sale con de réactionnaire borné , névrotique , vous n'êtes qu'un petit pauvre ignorant , ou ironique : tu sembles compréhensif!! etc. Certaines réponses sont des remarques sur l'anonymat des graffiti haineux. L'une est un compliment sur l'écriture du premier annotateur. Les réponses aux graffiti s'observent dans tous les domaines documentaires. Le phénomène de réponse se limite en général à un échange différé entre deux lecteurs mais on relève aussi quelques cas où la première réponse en est suivie d'autres par de nouveaux lecteurs. On se trouve là devant la manifestation la plus probante que

le graffiti est désir et instrument de communication.

L'utilisation du livre à des fins autres que la seule lecture de son texte se révèle au travers de certains graffiti : le livre n'est plus qu'un support dont le contenu importe peu. Il se fait ainsi support publicitaire. Des étiquettes ont été retrouvées incitant à l'achat du "Livre des médiums", menaçant les incrédules de sanctions du monde invisible et enjoignant le lecteur de faire connaître ce livre : "votre devoir est d'en parler autour de vous". L'adresse d'une voyante a été, sur une photographie, non innocemment placée sur le bras levé d'une femme qui regarde au loin. Ces étiquettes ont été collées sur des pages de volumes aux sujets les plus divers. Le livre est aussi un support efficace pour répandre les louanges de tel ou tel personnage ou ses propres louanges. On trouve ainsi sur la page de titre d'un livre de mathématiques : Luis est le Einstein de l'an 3000.

Un cas tout à fait particulier est celui d'un ouvrage d'anglais dont toutes les pages sont couvertes de graffiti n'ayant aucun rapport avec le texte : graffiti qui chantent les louanges du pape et de l'Eglise, en traduisant une certaine exaltation. Sur la couverture blanche d'un livre de poésie non relié, un lecteur a lui-même écrit un poème licencieux sans rapport avec l'ouvrage. Mais ces cas de graffiti écrit sans se soucier du contexte des supports sont finalement rares, même si parfois des dessins ou des calculs viennent agrémenter certaines pages blanches. C'est la matière première du livre qui prend alors tout son intérêt pour le lecteur. Le livre, enfin, sert de support d'invitation, de divulgation de rendez-vous, collectif ou non : rendez-vous à une réunion d'un mouvement d'extrême-droite, invitation à se rendre à la messe dominicale de Notre-Dame, invitations sexuelles.

Le graffiti de livres a un double aspect : il est une empreinte personnelle d'un individu sur un texte mais il est aussi un appel social plus ou moins conscient. Le phénomène de graffiti de livres est-il comparable à celui des graffiti sur la voie publique ? On observe des démarches communes de détournement de sens, de réponse -qui transforme par exemple un "Vive Le Pen" en "Vive le PS"-, de louange, de publicité. Aux étiquettes collées dans les livres enjoignant d'aller acheter tel ou tel ouvrage correspond cette incitation, inscrite par terre, au pochoir, à la craie de couleur, des deux côtés d'une borne près de la B.P.I : Allez voir West and Co, théâtre de l'épicerie. Aux étiquettes collées en pleine page, masquant le texte, correspond cette

publicité adhésive vantant un centre de vacances et plaquée à la vue de tous sur la notice d'informations au dos des sièges du TGV.

Mais l'espace public, offert à la vue de tous, appelle des considérations plus générales : revendications, dénonciations (Libérez...Votez...), des slogans en tous genres, comme cette formule bien en vue sur un siège du métro : le talent dans la solitude, le caractère dans la société ! . Là se différencient les graffiti de livres qui sont rarement des slogans. L'auteur du graffiti de livres n'agit pas dans la même disposition d'esprit que celui de la voie publique, agissant dans une semi-clandestinité avec la conscience que son message est éphémère (1). Les graffiti de livres tiennent compte, eux, des spécificités de leur support. Leur champ d'action est directement lié aux livres et limité à eux. Le graffiti dans un livre s'adresse également à un large public mais celui-ci en aura connaissance successivement et non simultanément. Il y manque la spontanéité pure, rencontrée sur la voie publique, car c'est le livre qui détermine souvent le thème du graffiti alors que le mur est un espace vierge offert à tous les sujets d'expression possibles. Seuls les graffiti vantant l'Eglise romaine et le pape s'apparentent, dans leur expression, à l'expression des graffiti dans l'espace public et ils n'ont justement aucun rapport avec leur support. Le graffiti est lié au livre et est une manifestation du pouvoir de ces livres dans les esprits.

Mode de communication, il l'exprime de manière plus ou moins forte, depuis le commentaire d'une phrase jusqu'au barbouillage de pleines pages. L'excès de graffiti qui rend le texte illisible devient une dégradation consciente tout en montrant le poids des sentiments affectifs dans la naissance des graffiti. Les graffiti se rapprochent des autres formes de dégradation qui proviennent également d'une forte empreinte affective : les injures racistes qui dénaturent complètement un dictionnaire français-arabe sont à rapprocher de la lacération de la revue catholique sur les immigrés.

A l'origine des graffiti sont l'anonymat, la contestation, la provocation, l'esprit de création ou de re-création. Dans l'espace de la bibliothèque où le silence est de règle, c'est par le biais de l'écriture que les sentiments s'expriment. Et si le graffiti est un désir et une amorce de communication qui se satisfait d'émettre en silence sans connaître de réponses immédiates, d'autres types de communication médiatisées, plus efficaces, se pratiquent largement à la B.P.I : mots glissés dans un livre, tels ceux-ci récupérés "on t'attend pour manger" ou "bon courage" (2). Plus original, le

(1) Sur les caractéristiques du graffiti sur la voie publique : D.Moulin, Bibliothécaire et graffiti dans Médianes...p.5

(2) Autre exemple de communication par message dans le livre : M.Thomas, A Beaubourg, un amour de livre dans Télérama hors-série n°10, 1983.

message minuscule glissé dans un stylo à bille transparent et confié à sa destinatrice , portant ces trois mots : vous êtes belle !

Le phénomène incontestablement marqué de graffiti à la B.P.I trouve peut-être ses origines dans le fait que dans cette assemblée immense, on sait combien son livre, pour l'instant, sera bientôt celui d'un autre lecteur. Comme tout volume de la bibliothèque, un livre graffité a toutes les chances de tomber sous les yeux de beaucoup d'autres lecteurs. L'assurance pour un livre d'avoir un certain public crée ainsi deux attitudes opposées : l'extraire de ce public ou lui communiquer un message.

Les graffiti si divers révèlent différents degrés de sensibilité vis à vis du texte : lecture correctrice, lecture provocatrice, lecture de re-création, lecture de sociabilité, non lecture. Les rapports du lecteur avec son livre apparaissent, au-delà d'une uniformité apparente, d'une très grande variété : de l'effort de compréhension par le soulignement à l'esprit de dénégation ou de propagande, de la réaction au contenu du texte à l'action sur le texte, soit, du graffiti privatisé pour une utilisation personnelle du livre au graffiti socialisé.

On voit combien le phénomène de dégradation de livres en bibliothèques recouvre des formes variées, se recoupant parfois. Mais dans l'impossibilité de connaître le public des auteurs de dégradations, on ne peut que se rapporter à la connaissance du public de la B.P.I en général et des voleurs en particulier. Au terme de l'étude des vols et des dégradations, il devient possible de déterminer la situation des deux phénomènes l'un par rapport à l'autre, de déterminer les lectures, démarches et liens, comme d'en cerner les origines et d'en mesurer les effets.

PERSPECTIVES D'ENSEMBLE

L'étude successive du vol et de la dégradation dans leurs spécificités a montré que les collections de la bibliothèque n'étaient pas toutes atteintes de la même manière et permet de dégager, de l'unicité apparente des fonds, des profils de documents. De l'analyse des livres volés et dégradés dans les différents domaines se détachent finalement dans le fonds trois groupes distincts. Un premier ensemble de collections relativement peu touchées par le vol et la dégradation rassemble les fonds de littérature, d'histoire et de géographie. En second lieu se distinguent les collections peu volées mais bien dégradées par rapport à leur volume : il s'agit des fonds philosophiques et religieux. Enfin, l'ensemble le plus important est celui des fonds surexploités, et dans le vol, et dans la dégradation : les sciences et techniques, les sciences sociales et le droit, les arts et loisirs. On a vu de plus que le champ d'action des vols et dégradations, bien que étendu à tous les domaines, est loin de se disperser et se concentre particulièrement sur certaines disciplines. Le champ d'action commun aux deux phénomènes touche les secteurs suivants : psychologie, religions non chrétiennes, droit, politique, mathématiques, techniques, médecine, arts et loisirs, littérature et histoire françaises. A l'inverse, l'ethnologie, la zoologie, la gestion et l'histoire de l'Afrique réunissent des documents plus dégradés que volés. On peut concevoir que l'ethnologie ou l'histoire de l'Afrique suscitent plus de graffiti que de vols, de même la zoologie plus de découpages. En revanche, les différences de traitement quant à l'informatique, l'économie et la gestion sont d'origine plus obscure.

Parallèlement à ces trois profils d'ensemble, la partition des collections selon les types de dégradation aboutit aux profils suivants. Les oeuvres philosophiques, techniques et les livres en sciences sociale et droit sont plus que les autres sujets à l'arrachage. Les livres d'art, de loisirs et de sciences naturelles sont ceux qui sont les plus soumis au découpage. Ce sont les volumes religieux, littéraires et historiques qui attirent le plus les graffiti. La logique des dégradations apparaît en clair : elle distingue les documents d'étude et les sujets de détente personnelle. Parmi les documents d'étude, la distinction opérée par l'arrachage et le graffiti n'est pas fortuite : elle discerne les livres dont le sujet, assez technique, n'est à peu près abordé que par les seuls étudiants de la discipline et les livres qui intéressent

un public plus large car ils font davantage partie de la culture générale. Il est intéressant de citer, en apport, l'évaluation des motivations du public dans sa fréquentation de la B.P.I. Des besoins scolaires et universitaires ou professionnels ont respectivement amené 47,5 % et 9,5 % du public à la bibliothèque, les intérêts et curiosités personnels 18,5 % des usagers, le besoin d'informations pratiques précises 3 % d'entre eux, tandis que 18 % de personnes sont venues sans idée préalable (1).

Les vols et dégradations s'opèrent dans un vaste espace où le lecteur peut déambuler à sa guise d'un domaine à l'autre. Devant la masse des documents offerts, plusieurs démarches chez le lecteur ont cours, qu'il ait ou non un but de consultation précis. Le lecteur peut élargir de lui-même ses consultations au-delà de celles prévues : un tiers des usagers venus avec une intention précise en ont profité pour faire autre chose. C'est le débordement du cadre d'action par une démarche de "dérive". Il peut rencontrer sans le vouloir, au cours de sa recherche, d'autres documents à proximité : c'est la "documentation par inadvertance" d'une démarche de proximité (2). Il peut également choisir plus de documents qu'il ne pourra effectivement consulter, dans son impossibilité à faire un choix ou son désir d'exhaustivité : c'est une démarche d'abondance. Le mode de fréquentation de la B.P.I a été évalué ainsi : 78,5 % du public fait une venue d'intention, 18 % une venue d'occasion. Parmi les premiers, 55,5 % restent attachés à leurs intentions, 22 % se sont livrés à des dérives. On a pu constater, de plus, que lorsque l'utilisateur fait une venue intentionnelle, c'est le livre qui est le plus consulté tandis que les documents audio-visuels sont privilégiés dans le cas contraire (3).

Au cours de quelles occasions vols et dégradations ont-ils lieu ? Quels types de démarche sont impliqués ? Il faudrait pouvoir évaluer si le vol et la dégradation se produisent davantage lors de ces dérives, de ces indécisions, lors d'une visite motivée, lors de rencontres fortuites de documents etc... Il serait bon de savoir si les deux phénomènes se manifestent chacun plus distinctement dans des types de démarche différents. Mais l'étude, dans ses conditions de recherches, n'a pas permis d'apprécier les implications possibles. On sait cependant que le public de voleurs comprend des étudiants, que beaucoup de livres volés sont des livres d'étude. On peut ainsi supposer qu'une bonne part des vols et dégradations se sont effectués lors d'une visite précisément motivée de la bibliothèque. D'autres éléments sont fournis par un tableau de classement par ordre décroissant des domaines les plus consultés à

(1) Barbier-Bouvet, Poulain, Publics à l'oeuvre...p.89.

(2) idem, p.94

(3) idem, p.95-97.

la B.P.I selon les types de visite (1) :

	<u>intention</u>	<u>dérive</u>	<u>occasion</u>
1 ^o	3	7	7
2 ^o	7	3	0
3 ^o	5/6	5/6	5/6
4 ^o	8	0	9
5 ^o	0	8	3
6 ^o	9	9	8
7 ^o	1/2	1/2	1/2

On remarque que la répartition des consultations par domaine est légèrement modifiée selon la visite. C'est la fréquentation des secteurs de la littérature (classe 8) et de la documentation générale (classe 0) qui est la plus différenciée : la littérature est plus souvent fréquentée par intention que par occasion à l'inverse de la documentation générale et de l'histoire-géographie. Les vols et dégradations dans ces domaines doivent tenir compte de ces différences.

Le vol, l'arrachage ou prélèvement, le soulignement, le graffiti déterminent également des démarches différentes fondées sur la variété du mode d'utilisation du document, de son mode d'appropriation. Appropriation effective du vol et du prélèvement, appropriation affective du graffiti : l'une vise à avoir l'exclusivité d'un document, contraire au principe de la bibliothèque, l'autre à exprimer l'exclusivité d'un sentiment. Le soulignement, lui, relèverait d'un essai d'appropriation médiatisé de sa propre mémoire.

Le document est ainsi susceptible de rendre compte de toute une échelle d'investissement du lecteur dans sa lecture, du soulignement discret au graffiti vengeur, du prélèvement à la lacération : investissement très fort privatif (vol) ou socialisé (graffiti, lacération). Dès lors qu'il y a investissement du lecteur, il y a eu lecture du contenu, quitte à le réprouver. Le vol et la dégradation sont bien en eux une lecture, une deuxième lecture répondant au message inscrit. Mais cette lecture prend des formes diverses. C'est une lecture constructive avec le soulignement qui veut renforcer la compréhension, une lecture destructive par la lacération qui veut annuler le texte et devient ainsi une anti-lecture. Le livre radicalement démembré en deux est, lui, une non lecture. C'est aussi une contre-lecture avec le détournement de sens qui refuse les données du message pour les invertir.

Le vol et la dégradation à la B.P.I présente des points communs. Ils ont la même ampleur : ils touchent autour d'1 % des fonds. Ils concernent les mêmes documents -documents imprimés- et parmi eux s'attaquent bien plus

(1) Barbier-Bouvet, Publics à l'oeuvre..., tableau 31 en annexe.

aux textes qu'aux illustrations. La civilisation de l'écrit s'affirme toujours avec force face aux modes d'échange multimédia. Si l'on connaît des cambriolages de bibliothèques pour le vol de ses appareils audio-visuels, on ne déplore pas de dégradation sur place de ces instruments. L'utilisateur semble ne pas avoir de prise sur ces appareils alors que le livre lui est en quelque sorte soumis. Le vol et la dégradation s'appliquent sur tous les types de livres, sans distinction dans la forme et l'ancienneté et se concentrent sur les mêmes disciplines. Ils se disputent parfois les mêmes livres : les Que sais-je sont aussi bien dégradés que volés. Les livres de la Pléiade, eux, sont moins dégradés que volés, probablement par attrait pour leur présentation matérielle. Le vol et la dégradation touchent tout particulièrement les livres de droit, et ce, dans toutes les bibliothèques. La raison d'une telle ampleur propre au secteur juridique n'est pas évidente. S'il est vrai que les juristes travaillent beaucoup sur des textes, s'il est vrai que les livres de droit sont chers et que beaucoup de concours nécessitent des connaissances juridiques, il n'en reste pas moins que d'autres usagers peuvent connaître les mêmes contraintes. Ce n'est pas le moindre paradoxe que des actes illicites proviennent des garants, effectifs ou futurs, de la loi.

Le vol et la dégradation sont deux phénomènes liés l'un à l'autre. Lorsqu'un système de détection anti-vol est installé, on constate systématiquement une chute du nombre des vols mais un accroissement des cas de dégradation. Le système crée lui-même une nouvelle sorte de dégradation : l'arrachage de la reliure afin de désensibiliser le document. L'arrachage partiel d'un livre ou d'un périodique est une dégradation mais aussi un vol partiel, un vol déguisé. Mais le vol et la dégradation par extraction se distinguent des dégradations par ajouts dans les démarches qu'ils impliquent. Les uns procèdent d'une démarche utilitaire, égocentrique pour une lecture exclusivement privée du contenu. Les autres procèdent davantage d'une démarche gratuite, ouverte sur l'extérieur pour un échange sur le contenu. Tremplin d'expression, communication d'une part, assimilation de l'autre.

Si le vol et la dégradation sont attestés dans toutes les bibliothèques, la B.P.I se distingue surtout des autres par la plus grande manifestation du phénomène de graffiti. C'est que, si à la B.P.I comme ailleurs se manifestent les désirs essentiels d'exclusivité de lecture, à la B.P.I plus qu'ailleurs, l'espace se prête aux désirs potentiels de communication à grande échelle. Espace unique du plus grand nombre, fréquenté par le public le plus varié, espace désacralisé, la B.P.I est plus à même de favoriser l'expres-

sion des passions qui ne sont plus reléguées par les seuls besoins d'étude. La B.P.I n'est plus seulement une bibliothèque de travail individuel mais une aire de sociabilité où s'imprime la trace de son passage.

Les deux phénomènes de vol et de dégradation supposent de la part du lecteur de fortes motivations au point de le conduire à transgresser les interdits. L'origine des causes de l'acte relève dans l'esprit de son auteur de tout un ensemble confus de considérations subjectives et positives, posées sur soi, la bibliothèque et le monde extérieur.

La bibliothèque suppose le partage, l'appropriation provisoire et non absolue du document par la consultation sur place et le prêt. Le prêt offre l'avantage de rendre les circonstances de lecture de l'appropriation provisoire plus souples : le document déplacé peut être lu à son rythme, en différents temps, en différents lieux. L'appropriation provisoire se manifeste par la lecture même du document. Mais le besoin apparaît avec elle d'en conserver une trace -surtout en ce qui concerne les livres d'étude- pour mieux mémoriser son contenu et le réutiliser, ce qui entraîne diverses pratiques d'appropriations plus poussées chez le lecteur, dans la bibliothèque comme à l'extérieur. Il s'agit de soulignements, prises de notes et de photocopies, jusqu'au vol lorsque le document n'est pas à soi. L'appropriation du livre entier, par la prise de notes ou le vol, comme son appropriation partielle, par la photocopie ou l'arrachage, donnent à chaque fois lieu, on le voit, à un recours légitime et à un autre illégitime.

Conserver, relire, réutiliser le contenu suppose de l'avoir à sa disposition au moment nécessaire. La seule disponibilité du document en un lieu fixe ne suffit plus devant la nécessité ressentie de déplacer son contenu pour l'avoir à soi. Les différentes formes d'appropriation tentent de répondre à cette situation en permettant le déplacement, soit par la propriété effective du document, légitime ou non (emprunt, vol), soit par des appropriations de substitut ou appropriations dérivées (prise de notes, extraits photocopiés). Or la B.P.I ne pratique pas de prêt : l'utilisateur ne dispose pas de cette possibilité de propriété personnelle, limitée mais plus étendue que celle effective durant la seule consultation sur place.

Finalement, comme le formule si bien Jean-François Barbier-Bouvet: "Les conduites d'appropriation des documents adoptés par les lecteurs sont le produit d'arbitrages, variables selon les besoins et selon les personnes, entre l'utilisation qu'on veut en faire, la forme que l'on peut en garder et

l'investissement qu'on accepte de consentir (...) la prise de notes, trace sans fidélité, se paye en fatigue, la photocopie, fidélité sans exhaustivité, se paye en argent, et le vol, identité absolue, se paye en risque (1).

La crainte de ne pas pouvoir disposer à nouveau du document, aux mains d'un autre usager, le fait d'être parfois tenu par des délais pour l'utilisation des documents (délai fixé par la date d'un exposé, d'un concours, d'une réunion...) représentent pour l'utilisateur les limites de cette disponibilité sur place seule.

Certaines motivations naissent d'une urgence et d'une concurrence dans l'exploitation d'un fonds. Les faits de l'actualité, portés à la connaissance de tous au même moment, créent soudain une forte demande sur un même secteur. Plus encore, les examens et concours comptent pour une grande part dans les vols et dégradations des livres d'étude. Dans nombre de bibliothèques on constate un plus grand nombre de disparitions des documents à l'approche des examens : vols, emprunts clandestins provisoires, déclassement du livre caché ailleurs qu'à sa place véritable, arrachage des articles et chapîtres correspondant aux programmes. Toutes ces pratiques visent à avoir l'exclusivité du document non plus seulement pour des fins "classiques" d'utilisation personnelle mais aussi pour des fins très conscientes de soustraction volontaire du document aux concurrents, pour se réserver l'exclusivité des connaissances inscrites. C'est ainsi que les vols et dégradations dans le rayon littérature de la B.P.I, relativement peu touché par le phénomène, sont à mettre au compte essentiel des concours d'enseignement. Les bibliothèques universitaires sont très touchées par ces pratiques qui vont parfois très loin. La bibliothèque universitaire de sciences et droit de Lyon a constaté au moment des examens la destruction et l'élimination de livres dans les toilettes, certains étant retrouvés dans les réservoirs des chasses d'eau, et ce, dans la proportion d'une vingtaine par an.

Il est certain que les livres de référence épuisés sont très recherchés, cela l'est beaucoup moins en ce qui concerne les livres chers. Le dépouillement des fiches de vol montre bien que l'utilisateur vole le livre qui a une très forte valeur intellectuelle à ses yeux ; sa valeur pécuniaire n'entre qu'ensuite et accessoirement en jeu. Les livres chers ne sont pas ainsi nécessairement touchés.

Si l'utilisateur a des motivations personnelles pour accéder à tel ou tel document, il y est plus ou moins incité par l'environnement de la bibliothèque qui joue un grand rôle dans ses comportements. L'accès plus ou moins

(1) J-F. Barbier-Bouvet, Publics à l'oeuvre...p.217.

libre aux documents, le contrôle plus ou moins apparent des collections, la plus ou moins grande disponibilité du document cherché sont pris en compte. A la bibliothèque municipale de Lyon, on a constaté, lorsque la surveillance des salles par deux gardiens ne fut plus effective, que celle-ci avait limité le nombre des dégradations qui s'est depuis accru. L'anonymat du geste lorsqu'il y a possibilité pour le fraudeur de le préserver en absence de toute surveillance, reste confronté à la proximité des autres usagers et tempéré par un certain contrôle réciproque des uns sur les autres. Seules les toilettes sont un espace privé et, pour cela, le lieu de nombreuses dégradations.

On peut se demander s'il y a eu évolution dans les phénomènes de vol et de dégradation avec l'introduction en bibliothèques du libre accès généralisé et de nouvelles techniques telles que les photocopieuses et les systèmes de détection des vols. Si l'acte de voler ou de dégrader paraît plus aisé avec le libre accès, il reste que, accompli avec ou sans difficultés, il conserve pour son auteur, la même portée. L'installation de systèmes de détection fait fortement chuter le nombre de vols mais, avec le temps, on observe une reprise du phénomène, cependant circonscrite dans des limites raisonnables : le système devient moins dissuasif.

L'installation de photocopieuses est à double tranchant pour les bibliothèques. Elle vise à diminuer à la fois la tentative de vol et de dégradation en proposant un moyen rapide d'obtenir un substitut du document, substitut cependant partiel et moyennant finances. La photocopie est une appropriation dérivée du document, partielle mais à l'identique et licite. Cette forme d'appropriation connaît un grand succès. Les usagers lui accordent une très grande importance. Il n'est qu'à lire le cahier de réclamations de la B.P.I, pourtant dotée d'une quinzaine d'appareils, pour le mesurer. Au premier rang des doléances viennent les photocopieuses : on se plaint sur leur qualité, leur mode de paiement, leur insuffisance numérique etc. Près d'un lecteur de la B.P.I sur quatre fait des photocopies (1).

Certaines bibliothèques ont constaté une baisse très sensible des arrachages et découpages à la suite de l'installation d'une photocopieuse : ainsi à la bibliothèque de l'U.E.R d'histoire de l'université de Nanterre et à la bibliothèque municipale de Saint Germain en Laye où les encyclopédies ont particulièrement bénéficié de sa présence. Mais cette situation est loin d'être générale. Pour beaucoup, la photocopieuse a probablement freiné le mouvement de dégradation dans sa lancée mais ne l'a pas stoppé, ni même réduit en-deçà du seuil atteint jusqu'alors. Il ne faut pas méconnaître ici l'aspect

(1) Barbier-Bouvet, Poulain, Publics à l'oeuvre...p.219.

dissuasif du prix unitaire de la photocopie pour l'utilisateur tenté d'en faire. Bon nombre d'utilisateurs interrogés sur ce point se plaignent des tarifs d'un franc l'unité qui rend parfois critique la photocopie d'un article par exemple. Il semble qu'une accessibilité maximale de la photocopieuse, loin d'être dommageable à la bibliothèque, lui soit bénéfique : le taux de dégradation diminue plus que le taux d'usure ne croît. Les photocopieuses, dans leur état matériel actuel, créent en effet de nouveaux cas de dégradations, involontaires : la cassure de la reliure, la fragilisation du brochage. Le succès de la photocopieuse, hautement réclamée lorsqu'elle manque, montre cependant qu'elle répond bien aux difficultés d'appropriation ressenties et soulage le lecteur. Il y a tout lieu de penser qu'elle a pu faire diminuer parfois le nombre des vols. Il reste que le problème des vols de documents motivés par le désir de les posséder en totalité demeure posé.

La photocopie est un bon substitut mais, comme l'arrachage qui en est la version illicite, ne porte que sur des extraits, et a des limites financières. Il reste que si l'on veut mémoriser l'ensemble du document, les seuls recours sont la prise de notes, légitime, ou le vol, illégitime. Photopies et prises de notes sont ainsi souvent liées car elles se complètent : l'une permet une saisie rapide du contenu, l'autre, qui est un regard propre sur le texte, une assimilation plus profonde. C'est ainsi que la prise de notes -démarche la plus ancienne, la plus longue mais la moins chère et portant sur la totalité du contenu, démarche la plus fructueuse pour l'esprit- est le fait de 51 % du public de la B.P.I, la photocopie, complément avec ses limites, le fait de 17 % des usagers.

Outre les dispositions matérielles d'accès au document, l'attitude du personnel et des lecteurs eux-mêmes envers le vol et la dégradation influe sur l'évolution du phénomène. Les modes de sanction en vigueur, la plus ou moins grande conviction ambiante en leur efficacité jouent un rôle certain. Si la sanction est lourde mais, comme souvent, non appliquée (exclusion de l'université, non obtention du diplôme par exemple), l'utilisateur ne se sent pas menacé. Si la sanction est lourde et respectée (forte amende) l'emprunteur hésite davantage à rendre son document, déjà en retard sur les délais.

Dans quel esprit l'auteur du vol ou de la dégradation peut-il agir? Il apparaît souvent que chaque utilisateur s'imagine être le seul lecteur face aux collections. D'autre part, ce bien collectif qu'est le fonds de la bibliothèque lui apparaît plus n'appartenir à personne qu'appartenir à tout le monde. L'utilisateur, dans son acte illicite, n'a pas l'impression de léser la bibliothé-

que. Egocentrique, il pense être le seul à avoir besoin du document convoité ou, en tous cas, le seul à en avoir autant besoin. Dans le conflit, s'il a lieu, entre le désir de s'emparer et la plus ou moins grande considération de l'interdit, le sentiment affectif submerge la notion abstraite, morale, et prime. L'usager conscient de la portée de son acte dissocie souvent alors son être du geste. Il ne s'estime pas malhonnête. Comme l'a formulé un bibliothécaire anglais "ils peuvent ne pas penser bien agir mais ils ne pensent pas réellement mal agir" (1). Car l'usager en fraude pense que son acte est justifié. Il n'agit pas dans un esprit anti-bibliothèque, au contraire, il s'en sert. L'intention essentielle est simplement de profiter d'un bien pour son usage personnel sans penser aux autres usagers ou en en rejetant pour un temps la pensée. Les disparitions provisoires de documents témoignent de cette ambiguïté de sentiment : transgression de l'interdit car le document a été pris illégalement mais retour au respect des règles de la bibliothèque, lorsque le besoin a été satisfait, en remettant l'ouvrage à sa place. Il s'agit ici d'un acte très conscient.

Il reste que beaucoup de fraudeurs agissent sans scrupules aucun. Le goût du risque n'est pas absent chez certains. Le risque n'est d'ailleurs pas grand car la société ne porte pas de regard moral très sévère sur le vol des livres en comparaison d'autres vols. Le préjudice pour le bien public ne paraît pas énorme, grave, intolérable. Les bibliothèques, en France, ne reçoivent pas la considération apportée aux musées par exemple ; elles ne jouissent pas d'un tel prestige que l'atteinte à son intégralité puisse émouvoir les esprits. Elles ne bénéficient pas d'un grand investissement social de la part de la collectivité. L'exclusion d'un étudiant pris en fraude paraît ainsi disproportionnée à la faute.

Le vol et la dégradation dans les bibliothèques sont des phénomènes perturbateurs qui bousculent les règles. Les bibliothécaires ne manquent pas d'agir en conséquence. Quelles sont donc les répercussions des vols et dégradations dans leur gestion des fonds et dans le fonctionnement de la bibliothèque ? sur quels secteurs d'actions les bibliothèques portent-elles le plus souvent leurs efforts ? Les réponses aux vols et dégradations peuvent s'appliquer à tous les aspects de la bibliothèque, depuis sa politique d'achat, de prêt, son organisation de l'espace jusqu'à l'animation.

A la Bibliothèque Publique d'Information, les deux phénomènes, liés aussi à celui de l'usure, ont suscité, peu après son ouverture, le retrait

(1) G.H. Souter, Delinquent readers..., dans *Journal of librarianship...*p.107.

des bandes dessinées trop vite malmenées. Les lecteurs n'ont cessé depuis d'en réclamer avec véhémence comme le témoigne le cahier de réclamations. Autre modification dans la politique d'achat, la décision prise de ne plus se procurer autant de livres de photographies, de photographies de nu spécialement, car le rayon était particulièrement dépouillé. En matière de politique de protection, la B.P.I s'était adressée au C.N.R.S pour trouver un moyen de remédier à l'arrachage des pages. L'idée fut d'enduire la tranche du livre d'un produit sensible en pensant que le signal sonore du système de détection fonctionnerait en cas d'arrachage. Cette protection s'est révélée insuffisante. La B.P.I s'est aussi adressée à l'Institut de géomagnétisme en vue de mettre au point un prototype de système de détection plus puissant que celui en place. D'autre part, dans une réorganisation de l'espace de la bibliothèque, les toilettes dans lesquelles s'effectuaient de nombreuses dégradations de livres furent transférées dans le hall d'entrée, de façon à ce que le système de détection soit nécessairement franchi pour y parvenir depuis les espaces de lecture.

Dans les autres bibliothèques visitées, les politiques d'achat se trouvent également revues face aux vols et dégradations. Le responsable de la bibliothèque François Villon à Paris renonce à monter, comme il en avait l'intention, un fonds conséquent de livres d'informatique jusqu'à ce qu'un système anti-vol soit mis en place. La bibliothèque municipale de Toulouse n'achetait plus de livres de cuisine et le faisait savoir au public par une affiche apposée bien en vue à l'emplacement habituel de ces ouvrages en rayon. La bibliothèque de l'U.E.R d'histoire de l'université de Nanterre ne se procure plus de livres de poche, très volés, estimant qu'ils restent d'un prix accessible pour les étudiants. Les responsables des bibliothèques Clignancourt et Malraux estiment que depuis l'installation d'un système anti-vol, les deux phénomènes ne sont pas assez importants pour influencer sur leur politique d'achat (auparavant, la bibliothèque Clignancourt renonçait à acquérir régulièrement des livres pratiques). Mais ils pensent qu'il faudrait pouvoir agir au niveau des prêts pour trouver remède au problème des livres non rendus. L'un d'entre eux avait adressé, sans résultat, une lettre au commissaire de police du quartier et préconisait l'élaboration d'une lettre-formulaire signée du maire, par laquelle celui-ci menacerait de poursuivre l'emprunteur.

Les bibliothécaires reconsidèrent également leurs politiques de prêt. Dans la bibliothèque de l'U.E.R précitée, il a été décidé de ne plus permettre le prêt aux étudiants en première année de formation car les nombreux

abandons avaient entraîné de grosses pertes. De plus, les livres épuisés furent retirés du prêt et mis sous clef et les livres portant sur les programmes des concours tenus en réserve. La bibliothèque universitaire de sciences de Lyon n'achète plus de volumes de la Pléiade pour sa salle de culture générale et pendant longtemps n'avait pas renouvelé le fonds des usuels. A la bibliothèque de Saint-Germain en Laye, ce sont les textes des versions latines qui furent mis sous clef et le code Dalloz doit être demandé au bureau d'accueil etc.

A ces mesures classiques de retrait du prêt et de mise en réserve s'ajoutent souvent des mesures particulières de protection. La mesure de protection qui tend à devenir la plus courante, lorsque le budget de la bibliothèque le permet, est l'installation d'un système de détection des vols. Moins onéreuse, l'installation de photocopieuses se généralise. L'espace est aussi réorganisé dans la mesure du possible ; l'ouverture des fenêtres est bloquée, le principe de libre accès parfois reconsidéré. La section juridique de la bibliothèque universitaire de Nanterre a dû se résoudre à placer une partie de son fonds en accès semi-direct : les étudiants accèdent aux rayons par une seule entrée après avoir laissé leurs cartes au personnel de surveillance. En Afrique où le faible développement de l'édition pose des problèmes d'acquisition aux étudiants, quelques universités ont créé des librairies universitaires (1).

Aucune bibliothèque n'affiche de politique de sanction bien nette. Beaucoup déclarent appliquer des sanctions diverses suivant les cas. Le remboursement du document, la suspension provisoire de prêt sont les recours les plus fréquents. L'exclusion, le signalement aux responsables de l'université, le relevé d'identité et le dépôt de plainte sont rares. A la bibliothèque universitaire de sciences de Lyon, on signale la difficulté nouvelle de repérer les auteurs de dégradations lorsque le document a été rendu, depuis l'informatisation du prêt. La bibliothèque municipale de Saint-Denis a adopté une attitude très ferme : suspension de prêt de trois mois pour tous les fraudeurs, adultes ou non (2).

Enfin, quelques actions de sensibilisation, mais ponctuelles et peu fréquentes, ont été menées çà et là. Elles se résument souvent à l'affichage, bien en vue, du prix des périodiques et ouvrages chers (Chemical abstract par exemple) pour faire prendre conscience de la valeur des collections. A la bibliothèque universitaire de Nanterre furent affichées les condamnations de deux fraudeurs poursuivis en justice. A la bibliothèque Malraux de Paris est mis en évidence au dessus des fichiers un livre souligné au feutre rouge avec

(1) M. Guechoun, Vol et systèmes...p.28.

(2) Saint-Denis : un système anti-vol efficace dans Livres Hebdo, n°34, 1980, p.76.

une note en travers "ne faites pas cela". La bibliothèque de Saint-Denis a diffusé un tract titré "Vandalisme et vols" pour expliquer sa décision d'installer un système de détection et demander la participation de tous à la lutte contre le vol et la dégradation (1).

Il apparaît que dans chaque bibliothèque l'étude détaillée des vols et dégradations serait des plus instructives pour mener les actions de prévention les plus adaptées. Le récolement régulier des collections à mettre en rapport avec les ressources budgétaires pour évaluer le montant des pertes est une des premières mesures d'évaluation des deux phénomènes. L'analyse des taux de rotation des ouvrages, liée à celle des taux de perte ou de dégradation selon les domaines préciserait la connaissance des secteurs où l'on a à intervenir. La politique de protection entreprise jusqu'alors doit être confrontée aux réalités de ces constats et être au besoin modifiée. Pourquoi tenir en réserve de beaux livres qui ne sont alors souvent jamais consultés (et dans ce cas l'achat consenti n'est pas même "rentabilisé") s'il se révèle que ce sont bien plus les ouvrages aux thèmes sensibles (politiques ...) ou d'autres encore qui sont les plus susceptibles d'être détériorés. On gagnerait beaucoup à avoir une meilleure connaissance de la psychologie des lecteurs en bibliothèques. Les contraintes de la consultation sur place des usuels ou autres ouvrages doivent être ainsi compensées par une aide maximale aux formes d'appropriation licites : photocopie notamment. Des photocopieuses largement accessibles se doivent d'être présentes si l'on veut que la bibliothèque remplisse bien son rôle et ne le remplisse pas à son détriment. La connaissance de la psychologie du lecteur montre ainsi qu'il faudrait envisager par exemple des actions de sensibilisation pertinentes telle que faire mieux prendre conscience à l'utilisateur qu'il n'est pas seul utilisateur des documents. Et pourquoi ne pas lancer une enquête auprès du public pour déterminer ses attentes, ses difficultés et ses désirs ? Le vol et la dégradation sont des appels, le meilleur moyen d'y répondre est peut-être d'aller à ses sources.

La compréhension du phénomène de vol et de dégradation peut se compléter par la connaissance des représentations que s'en font les bibliothécaires, les usagers et par celle du regard extérieur porté sur le monde des bibliothèques.

Il n'est pas toujours facile de connaître le point de vue du public qui se sent parfois jugé s'il se prononce nettement. Il est à souligner que dans le cahier de doléances de la B.P.I, très peu de remarques portent sur

(1) Voir le tract en annexe.

les vols et dégradations. On en a relevé que quatre sur les cent cinquante pages remplies et l'une d'entre elles n'exprime que le désir de voir naître une étude sur l'ampleur des lacérations et l'expérience de libre accès ! (1). Ce sont des problèmes matériels très pratiques qui viennent au premier rang des préoccupations : photocopieuses, toilettes, téléphones, chaises, annonces sonores . Les files d'attente à l'entrée font aussi l'objet de plaintes réitérées. Concernant les fonds eux-mêmes, seules des remarques sur un certain désordre ou l'impossibilité de retrouver son document ont été formulées. Ce sont dans les livres dégradés eux-mêmes que les lecteurs de la B.P.I ont exprimé leurs sentiments, sentiments indignés souvent, on l'a vu au chapitre des graffiti. Un exemple anglais témoigne de la même démarche. Un livre auquel manquaient douze pages fut retrouvé avec une feuille insérée portant cette inscription : Livre flambant neuf SABOTE, les pages 146-159 ont été arrachées par quelque idiot en première ou dernière année d'Anglais, que ce nul n'obtienne pas son diplôme ! (2).

Au sujet des vols, les services de sécurité de la B.P.I rapportent que les personnes interceptées avancent fréquemment pour excuse l'intention qu'elles avaient de ramener le document le lendemain. Un professeur, lui, argua comme défense que la B.P.I était la seule bibliothèque à détenir le livre dont il avait si grand besoin. Une personne interceptée dans une autre bibliothèque, alors qu'elle tentait de passer toute une série d'ouvrages très spécialisés, répondit à l'interpellation par cette remarque surprise : "Qui voulez-vous que ça intéresse ?". Un emprunteur récalcitrant, à la bibliothèque Clignancourt, n'admettait pas d'être mis en cause pour le livre qu'il rendait très annoté. Certaines personnes font figure d'innocentes outragées. D'autres tentent de réduire la portée de l'acte en disant avoir eu l'intention de ramener le livre une fois sa lecture faite. Dans cet état d'esprit, le voleur a davantage bonne conscience quand il prend le document : il se dit qu'il l'emprunte, non qu'il le vole, tout en ayant en tête la volonté ou non de le garder effectivement. Certains reconnaissent l'acte mais disent que personne n'a pu en souffrir. Ceux-ci, dans leur esprit, ont volé un organisme, non un public (3).

Le point de vue des bibliothécaires est varié. Dans le personnel de la B.P.I, les dégradations affectent surtout les responsables des services d'acquisition, surtout lorsque les documents viennent d'être mis en rayon et sont rapportés peu après en triste état. La brochure de présentation de la B.P.I

(1) Voir des extraits du cahier de réclamations en annexe.

(2) G.H. Souter, Delinquent readers...p.105.

(3) idem, p.107-108.

évoque le phénomène sur un ton tout à fait dédramatisé : "il en est une autre [élimination] dont se passeraient volontiers les bibliothécaires (mais le libre accès a ses victimes!) : elle concerne les ouvrages démantelés par un usage trop intensif ou ceux auxquels les lecteurs peu scrupuleux font passer un mauvais quart d'heure (détériorations en tous genres)..." (1).

Les réactions de bibliothécaires auteurs d'ouvrages professionnels mettent aussi au jour des attitudes variées. Brigitte Richter, dans son Précis de bibliothéconomie au chapitre du contrôle et de la protection des collections, écrit : "Sans vouloir restituer au livre le caractère sacré qu'il a encore aux yeux des générations anciennes, les responsables des bibliothèques doivent enseigner à leur personnel et aux usagers à bien manipuler les volumes (...) Comme toute pédagogie, l'éducation du lecteur aura à la fois un caractère répressif, persuasif et dissuasif." (2). Jacqueline Gascuel, dans Un espace pour le livre, a intitulé son cinquième chapitre "Sous haute surveillance. Lutte contre le vol et la détérioration des documents". En soulignant la contradiction entre vouloir communiquer et désirer protéger, l'auteur opte nettement pour l'ouverture la plus large des collections : "Et s'il faut choisir entre ces deux maux -la non utilisation par les lecteurs des ouvrages ou l'utilisation abusive qui va jusqu'à la dégradation ou le vol, c'est incontestablement le second qu'il faut choisir " (3).

Des bibliothécaires anglais interrogés répondaient : "Je ne pense pas du tout que c'est [la dégradation] un problème sérieux mais de temps en temps, ça nous fait un méchant choc" ou bien "Les non rendus sont probablement considérables mais ils ne nous horrifient pas comme les dégradations qui sont la pire chose, spirituellement, pour un bibliothécaire. Le vol est difficile à estimer car il suppose une conscience de quelque chose qui n'est plus présent. La dégradation est plus facilement évaluée car cette fois nous voyons l'aspect changé de quelque chose en place."(4).

Le tract diffusé par la bibliothèque municipale de Saint-Denis est quant à lui très éloquent sur les réactions du personnel (même si elles ont pu être forcées dans le sens du message pour convaincre le public) : "nous sommes véritablement révoltés et découragés..." Tout le propos montre un ton ferme et déterminé (5). Les bibliothécaires consultés sur l'état du phénomène dans leurs bibliothèques réagissent de façon assez similaire. Certains déclarent

(1) La B.P.I en toute liberté...p.12.

(2) B.Richter, Précis de bibliothéconomie...3^oédition, 1982, p.116.

(3) J.Gascuel, Un espace pour le livre...p.144.

(4) G.H. Souter, Delinquent readers...p.99.

(5) Voir le tract en annexe.

ne pas comprendre ce manque de respect du livre. Quelques uns se disent plus indignés par les dégradations que par les vols. L'une comprend que les usagers n'apportent pas beaucoup de soin aux livres usés de la bibliothèque mais est "enragée quand ils sont neufs ou lorsque le lecteur surpris est de mauvaise foi". Deux personnes ressentent très mal le vol et la dégradation car elles pensent que leur bibliothèque est très ouverte et conciliante quant aux modalités de prêt. D'autres soulignent qu'il faut admettre un certain pourcentage de pertes, qu'il est normal que ces phénomènes se produisent et ne s'en offusquent pas tant qu'ils ne prennent pas de trop grandes proportions. L'un cependant voudrait "bien en saisir un ou deux sur le fait" et, si le ton est toujours mesuré, le terme de rage est souvent revenu dans les discussions.

Le regard du monde extérieur aux bibliothèques posé sur l'institution en général est révélateur de son image sociale. Cette image de la bibliothèque s'est traduite, par exemple, dans le domaine graphique par la création d'une courte bande dessinée par le dessinateur Lelong dans Carmen Cru (1). La bibliothèque y est perçue, caractérisée par l'aspect de respect du livre, tournée en dérision lorsque Lelong fait tenir à l'héroïne un raisonnement à la logique déroutante à la question "Que diront les lecteurs quand ils s'apercevront qu'il manque une page ?". Les allusions à l'usage du silence à la bibliothèque, à l'interdiction de détériorer les ouvrages, l'emploi des amendes, l'inaccessibilité de rayons ne donnent pas une image attrayante de la bibliothèque mais renvoie l'image d'un espace d'interdits. De plus en plus les bibliothèques françaises actuelles viennent contredire cette vision qui demeurera cependant pour un certain temps encore tenace dans les esprits.

Cette étude s'achève enfin sur l'analyse des réactions de ceux à qui fut présentée la vue de la revue Communio déchirée en deux. Certes cet exemple de dégradation est exceptionnel mais il a paru intéressant de percevoir les sentiments des uns et des autres au plus haut degré de leurs émotions. Si cette confrontation a pu être révélatrice de personnalités individuelles, elle apporte aussi l'image du point de vue de la société car chacun se situe par rapport à sa conformité. Les premières réactions ne sont souvent que silence d'étonnement ou questions pour savoir d'où vient la revue. Les premières paroles montrent sous quel angle la vision du livre a d'abord été abordée et c'est à ce titre que se révèle un peu, chez les personnes consultées, ce qui leur tient le plus à coeur.

Les réactions les plus fréquentes consistent à s'exclamer sur la nécessaire force requise pour déchirer un tel document et beaucoup de s'essayer

(1) Lelong, La bibliothèque dans Carmen Cru : 3-Vie et moeurs...p.13-16
Voir en annexe.

à le déchirer pour vérifier ce constat. La plupart assure n'avoir jamais vu un tel cas, remarque l'agressivité, la rage dont il témoigne. Les expressions sont parfois du registre de la douleur physique : cette vision fait un choc, fait mal, fait souffrir. Les problèmes d'interprétation sont aussi amplement soulevés : s'agit-il, en dehors d'un geste raciste, de l'acte d'une personne anticléricale ou d'un catholique opposé à ce point de vue de l'Eglise ou bien même de l'acte d'un immigré contre la teneur des articles de la revue ? Les remarques sur le sentiment politique de l'auteur de l'acte ne manquent pas.

En définitive, si l'étonnement est grand, l'incompréhension parfois manifestée, les personnes consultées ont rarement témoigné plus qu'une désapprobation implicite, n'ont jamais eu de réactions violentes, et même pour l'une d'entre elles "c'est plutôt flatteur pour une bibliothèque, cela montre bien le pouvoir du livre, c'est le feedback". la bibliothèque a rempli son rôle. Mais voici pour finir quelques extraits significatifs de ces confrontations.

- Je n'ai pas d'indignation tellement je n'en reviens pas. C'est symbolique.
- Il est fou, il faut avoir des bras d'acier.
- C'est un point de vue, c'est éloquent.
- C'est du vandalisme ; il est décapité, le pauvre.
- C'est l'oeuvre d'un turc !
- C'est une agression, ça vaut mieux qu'un meurtre.
- C'est un pari .
- Ça me fait souffrir, ce n'est pas un intellectuel : ici [à la bibliothèque] ils n'ont pas de muscles... c'est aberrant, ça me choque.
- C'est comme une voiture éraflée, c'est pour nous embêter.
- Il faut de la poigne. C'est pathologique.
- Ça fait mal, c'est une mutilation, ça me fait peur.
- C'est haineux, les bras m'en tombent. Je trouve ça assez joli finalement, c'est artistique. Qu'est-ce que tu veux faire ? taper dessus ?
- C'est un type du Front National non ? Je pense que c'est un acte politique.
- Je pense que c'est un coriace. Si c'est contre les catholiques, c'est un homme de gauche, si c'est contre les immigrés, c'est un homme de droite.
- C'est pas possible !
- Ça fait quelque chose. C'est primaire, mais peut-être à un deuxième niveau pour attirer l'attention des autres lecteurs. Il remet en cause la valeur de la bibliothèque. Il n'a pas le courage de ses opinions, c'est caché.
- C'est à ce point ! Je ne pensais pas qu'on pouvait aller jusque là.
- C'est fou ! C'est peut-être quelqu'un contre les livres. Je ressens de l'écoeurement face à cette intolérance.
- Ça ne me scandalise pas, j'en ai vu d'autres.

- Evidemment c'est pas un chrétien de gauche. J'ai jamais vu ça. Comment a-t-il fait ? mais comment a-t-il fait ? ça m'agace. Il n'y va pas par quatre chemins, il est radical.
- Ça ne me scandalise pas, ça m'amuse. Je trouve très bien que les gens manifestent leurs opinions ; évidemment, dans les bibliothèques, c'est facile.
- Quelle horreur ! C'est impressionnant, on sent le geste, ça me fait un choc, ça me fait presque mal. Je suis stupéfaite, je n'avais jamais vu ça.

CONCLUSION

Le vol et la dégradation à la Bibliothèque Publique d'Information et dans les autres bibliothèques sont deux phénomènes liés. Ils sont la manifestation d'un besoin de lire très fort ou d'un très fort besoin de dire. Ils impliquent des démarches d'appropriation ou de communication. Ils ont pour origine la contradiction même sur laquelle repose le système de la bibliothèque : pour celle-ci, il s'agit de céder un peu un document mais pas tout à fait, pour l'utilisateur de se l'approprier un peu mais pas tout à fait. Or il arrive que l'utilisateur prenne goût au peu et ne résiste pas au tout à fait.

Le vol et la dégradation en bibliothèques, c'est d'abord ceux de livres et s'ils entrent dans le cadre général des actes illégaux et obéissent à certaines de leurs caractéristiques, ils restent dans leurs spécificités deux phénomènes particuliers aux bibliothèques. Leurs auteurs n'agissent pas dans un état d'esprit de défi, de révolte, leurs actes restent circonscrits à l'objet même du livre. Le contenu du livre a appelé le vol ou la dégradation mais en limite le champ d'action. Le vol et la dégradation en bibliothèques ne sont pas ceux opérés sur la voie publique.

La Bibliothèque Publique d'Information présente-t-elle une situation unique au sein des bibliothèques ? est-elle représentative de l'ensemble ? La B.P.I rassemble plutôt en les accentuant les différents cas de figure de vol et de dégradation connus en bibliothèques. Mais, l'étude le montre, la situation de la B.P.I n'est pas plus critique qu'ailleurs. L'amplification certaine des deux phénomènes dans les esprits est à mettre au compte de l'ampleur de l'offre et de la fréquentation et au compte de la force affective qui ne fait se souvenir que des cas saisissants au détriment des autres, plus fréquents. On ne peut que constater, au contraire, avec Jean-François Barbier-Bouvet que dans un tel espace public, réunissant des milliers de personnes, les heurts sont rares (1). Vols et dégradations n'atteignent pas un développement aussi important que les structures de la bibliothèque pourraient faire croire.

Il est incontestable cependant que par son public la B.P.I est un espace social plus élargi que l'espace de tout autre bibliothèque et que

(1) J-F. Barbier-Bouvet, Publics à l'oeuvre...p.212.

les modes de fréquentation , de consultation et d'échanges s'en trouvent affectés dans le sens d'une plus grande variété, d'une plus grande souplesse des attitudes : c'est ce qui fait le caractère propre de la bibliothèque. Riche, divers, ouvert aux mouvements de communication, le milieu de la bibliothèque révèle alors sa complexité, sa fragilité et sensibilité. Le phénomène de graffiti témoigne des lectures et des passions. Il est le reflet des points sensibles actuels, internes ou externes à l'histoire de la France.

BIBLIOGRAPHIE

La Bibliothèque Publique d'Information :

BARBIER-BOUVET, Jean-François ; POULAIN, Martine. Publics à l'oeuvre : pratiques de la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Georges Pompidou. Paris : B.P.I. Centre Pompidou ; Documentation Française (à paraître).

La B.P.I en toute liberté. Paris : B.P.I. Centre Pompidou, 1986. 40p. ISBN 2-85850-329-X.

Autres bibliothèques :

Saint-Denis : un système anti-vol efficace, dans Livres Hebdo, n°34 (1980) p.76-77.

Vols et dégradations :

GUECHOUN, Michel. Vol et systèmes électroniques de détection dans les B.U. Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1985. 110 p.

GRIFFITH J.W. Library thefts : a problem that won't go away, dans American libraries, vol. 9, n°4 (1978) p.224-227.

LINCOLN A.J. The impact of crime in public libraries, dans Library and archival security, vol. 3, n°3-4 (1980) p.125-137.

MAST, Sharon. Books and their mutilations, dans Library and archival security, vol. 5, n°4 (1983) p.31-51.

SOUTER G.H. Delinquent readers : a study of the problem in university libraries, dans Journal of librarianship, vol.8, n°2 (1976) p.96-110.

WATSTEIN S.B. Book mutilation : an unwelcome by-product of electronic security systems, dans Library and archival security, vol.5, n°1 (1983) p.11-33.

Ouvrages professionnels :

GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1984.

RICHTER, Brigitte. Précis de bibliothéconomie. München, New-York, London, Paris : Saur, 1982; 233 p.

Graffiti :

MOULIN, Didier. Bibliothécaire et graffiti : le graffiti et ses rapports avec l'écrit et le papier, dans Médianes, 11 (1985) p.5.

MARCHAND, Isabelle. Graffiti : les soixante-huitards sont devenus des artistes, dans Les Nouvelles Littéraires, mars 1986, p.66-69.

THOMAS, Mona. A Beaubourg, un amour de livre, dans Paris, mon amour. Paris : Télérama hors-série, n°10 (1983)

LELONG. La bibliothèque, dans Carmen Cru, 3-Vie et moeurs. Paris : Fluide glacial ; Audie, 1985.

ANNEXES



REACTIONS DES UNS ET DES AUTRES SUR LE VOL ET LA DEGRADATION

Remarques des lecteurs

Nom
et adresse

Texte

M^s [redacted] (je n'irai consulter la réponse).

Les pages du mensuel L'ARCHE (Salle d'actuels et bibliothèque) sont depuis plus d'un an déchirées (pages centrales et surtout petites annonces) dès les premiers jours du mois. Je suggère d'en laisser un exemplaire à la garde du bibliothécaire ou d'en acheter un troisième exemplaire.

M. Chéron PIERRE
39, rue St-Germain
(B.67)

L'expression m'a été adressée dans une certaine
intention de faire la preuve d'un
spécialiste qui n'est pas capable
de composer de cet ensemble qui manque
un peu d'homogénéité (la surface est redoublée)
Pour l'instant, il est un peu sec et
d'information à la portée de tous et en temps
à tel dans les années à venir un effort
deverait être accompli - (en particulier sur les
formes - très utiles pour l'aspect au niveau
de présentation) - il faudrait mentionner que
l'on peut afficher les pages -
- film sur les cycles des papiers et des
d'éclairage d'écriture
- animation des yeux par les lettres (cette)
des animations trop copieuses de faire
cette que vraiment la précision et l'exactitude
il faudrait donner une meilleure mesure
en référence à l'usage de la page
- de rendre plus le plus d'informations - en plus grand

De la

Il serait souhaitable de publier le nombre
des lacérations dont ont été victimes les ouvrages
de la B.P.I. afin qu'on sache exactement ce
dont sera privée la postérité et faire le bilan d'une
expérience de libre accès en matière de livres précieux.

LACÉRATION du catalogue de la Bibliothèque
Nationale consacré à MAZARIN homme d'état
et collectionneur 1602 - 1661
Paris 1961

5 feuillets arrachés

944 - 663
MAZ

Pourrait-on acheter le livre suivant
Searle (Étienne sur Simon François)
par Jérôme Spycke
et l'un de l'école

a été d'environ 40 F. Un rapide calcul permet donc de penser, sans excès d'optimisme, que le matériel sera amorti d'ici 3 à 4 ans.

La bibliothèque Clignancourt a acheté en 1978 4 778 livres, soit directement, soit par l'intermédiaire du Service technique des Bibliothèques de la Ville de Paris qui assure en même temps la préparation des ouvrages pour le prêt. Toutefois, ce service ne pouvant dans les conditions actuelles assurer la mise en place des rubans métalliques de détection, la bibliothèque elle-même assurera ce travail, étant déjà bien outillée pour relier les ouvrages. Pour la fiabilité du système, il est d'ailleurs préférable que les rubans soient pris dans la reliure. Ainsi les usagers ne les détectent pas et ne peuvent pas les arracher.

Avec les 32 personnes qui composent son équipe, Thérèse Brunet estime pouvoir équiper la

majorité du fonds de la bibliothèque dans un délai raisonnable. Et pour juger de l'efficacité du procédé sur des bases sûres d'ici six mois à un an, plusieurs sections particulièrement exposées seront équipées systématiquement et en priorité, y compris bien entendu toutes les nouvelles acquisitions. Si le système est probant et que de plus en plus de bibliothèques s'en munissent, les architectes, disent les fabricants, devront tenir compte de ses contraintes lors de la construction des bibliothèques. Cela afin d'éviter des frais inutiles : modifications d'installations électriques, de flux de circulation, de fermetures de fenêtres, déplacement de la banque de prêt le cas échéant. Il est possible aussi, lors de la construction, de dissimuler sous la chape de béton une partie du système : la plaque de base en aluminium située entre les deux panneaux de détection.

Françoise BONY □

ci-dessous) leur a été remis indiquant avec précision ce que coûtait chaque perte d'ouvrage et expliquant pourquoi la bibliothèque était contrainte de s'équiper d'un système de détection automatique des vols.

Ceux-ci sont désormais très rares. Le gardien de bibliothèque, préposé à la surveillance du portillon (poste indispensable parce

Tract diffusé à Saint-Denis

Vandalisme et vols : Allez-nous à les combattre, à sauvegarder les livres de votre bibliothèque

La bibliothèque met à la disposition de ses lecteurs une mosse importante de documents, actuellement près de 40 000 livres et de nombreux périodiques. L'achat, le traitement, l'entretien, le prêt de ces ouvrages représentent une charge financière considérable supportée à 95 % par la Ville de Saint-Denis, donc par tous les habitants de notre cité.

Le prêt et l'inscription sont gratuits, cette décision ayant été prise afin de permettre l'accès à tous de ce moyen de formation continue, de culture, qu'est une bibliothèque.

Un appareil à photocopier permet la photocopie de nos documents pour une somme modique, 1 F.

Or, malgré toutes ces facilités, nous avons à déplorer de nombreux vols, et de nombreuses déprédations sur les livres : découpage d'articles, d'images, de parties d'ouvrages.

Nous sommes véritablement révoltés et découragés lorsque nous constatons la disparition ou la mutilation d'un livre que nous avons pu acheter 50 F, que nous avons fait relier (prix en moyenne d'une reliure, 40 F), auquel nous avons consacré du temps (donc de l'argent), pour le choisir, le commander, l'analyser pour le mettre à la disposition du public.

Nous souhaitons que chacun prenne conscience du grave préjudice causé à la collectivité, à chacun d'entre nous par de tels comportements. En ces temps de crise, les difficultés financières de notre ville font que le budget de la bibliothèque aussi, cette année, sera réduit. Bien des ouvrages volés ou détériorés ne pourront pas être remplacés.

Contre le vol, nous avons dû installer un système de détection, qui entrera en fonctionnement à la fin du mois de mai.

Contre les déprédations, les découpages, nous lançons un appel :

— aux élèves, lycéens, collégiens et autres lecteurs... afin qu'ils ne découpent pas nos livres, pour illustrer leurs devoirs ou exposés... ou pour décorer les murs de leurs chambres ;

— aux parents et enseignants, pour qu'ils veillent à ce que l'illustration des devoirs ne se fasse pas au détriment des livres de la bibliothèque ;

— aux amateurs des images des livres d'éducation sexuelle, ou de médecine : les kiosques à journaux et autres librairies regorgent d'ouvrages propres à satisfaire leur curiosité.

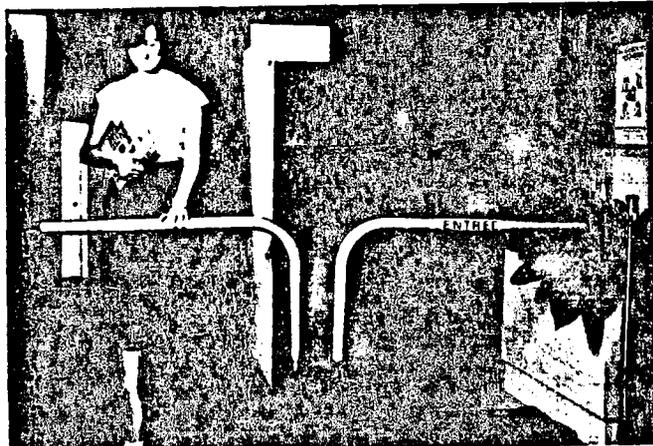
Saint-Denis : un système antivol efficace

A Saint-Denis, en banlieue parisienne, la bibliothèque est équipée d'un système antivol depuis juillet 1979. Comme à Clignancourt, les disparitions étaient estimées approximativement chaque année à 2 % du fonds (3 % chez les jeunes). L'installation, qui a coûté un peu plus de 100 000 F, comporte un portillon entrée et sortie et quatre appareils de sensibilisation-désensibilisation.

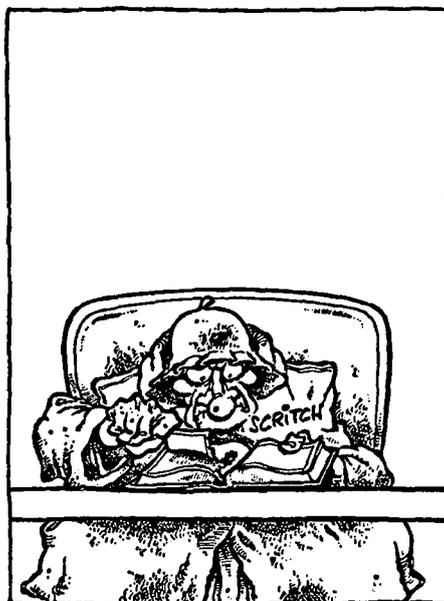
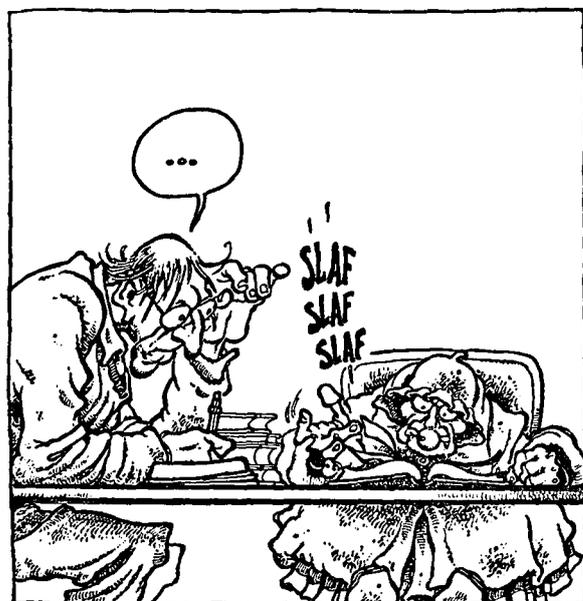
Un contrat de maintenance a été passé avec la firme qui a vendu le matériel. La prime à

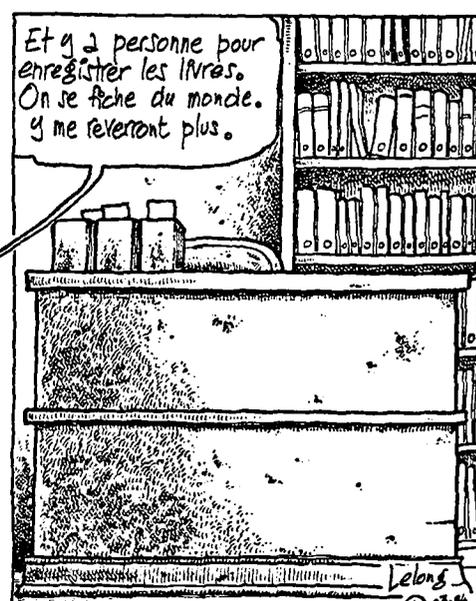
payer annuellement a été établie en fonction des appareils livrés : 520 F par unité sensibilisation-désensibilisation ; 210 F par portillon, 2 400 F pour l'appareil lui-même. Pour Nicole Simon, responsable de la bibliothèque, ce contrat, bien que coûteux, est absolument indispensable en cas de panne. Or celle-ci est intervenue à deux reprises.

Pour que les lecteurs soient sensibilisés à la mise en place du matériel, un tract « Vol et vandalisme dans la bibliothèque » (voir



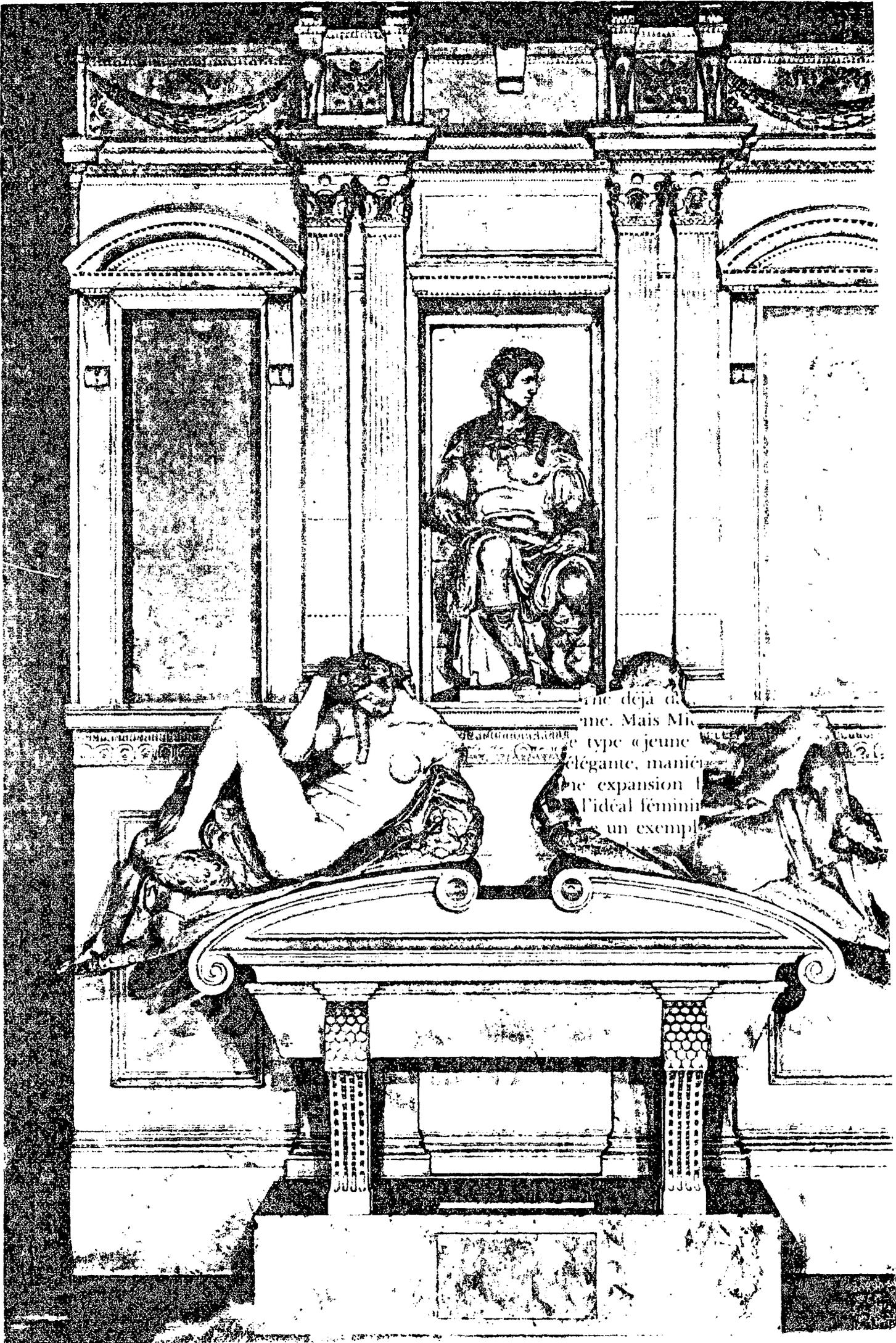
Le portillon « entrée » et sortie » de la bibliothèque municipale de Saint-Denis.





QUELQUES EXEMPLES DE DEGRADATION PAR EXTRACTION ET PAR AJOUTS

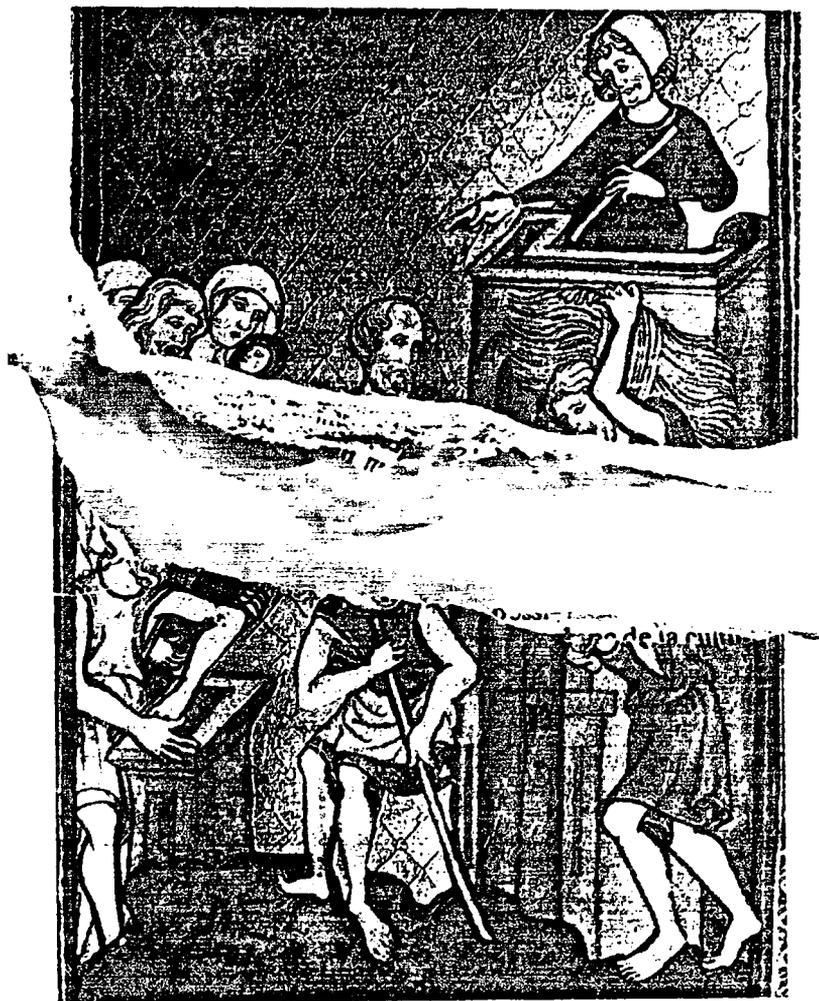
Découpage, lacération, collage



me déjà de
me. Mais M
e type de jeun
élégante, manie
ne expansion l
l'idéal féminin
un exemp

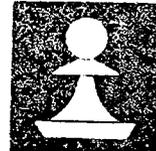
22(0) 607 44

REVUE CATHOLIQUE INTERNATIONALE
COMMUNIO



THIERRY BERT □ JEAN-ROBERT ARMOGATHE
OLIVIER BOULNOIS □ RÉMI BRAGUE □ ANDRÉ
MANARANCHE □ ÉMILE POULAT □ MARC FORNACCIARI
ARNAUD DE VAUJUS □ BERNARD TERRIEN □ JEAN
BORNARD □ YVON CHOTARD □ ANDRÉ DILIGENT

les immigrés



TCV

TCV TCV TCV

LA, C'ÉTAIT POUR UNE COMPENSATION MATÉRIELLE. DANS NOTRE COMBAT, DES CONCESSIONS SONT NÉCESSAIRES!



ON M'ABANDONNE POUR GAGNER TROIS PIONS! JE ME PLAINDRAI AU ROI!

MON SACRIFICE PERMETTRA LE DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE NOS PIÈCES.

ALLEZ COL
Réal. : Howard Hawks
1949 - V.C.

L'ESC.
Réal. : Raoul Walsh. In
1957

UN JUG
Réal. : Damiano Damiani. I
1977

CHÈRE SONIA, TOUS LES JOUEURS ORIENTENT LEUR JEU VERS LA CONQUÊTE DE LA SUPRÉMATIE TERRITORIALE.

MAIS TU CHERCHES À FAIRE COMME MOI! JE NE GAGNERAI JAMAIS!

AU SECOURS, SERGE!

L'AVANTAGE POSITIONNEL A UNE GRANDE IMPORTANCE.

NOS PLUS
Réal. : Sydney Pollack. In
1973

TCV



L'HEURE RASERS
Réal. : Fernand
1967 V.C.
s. Document
0 3430

Compensation

ON PEUT SACRIFIER UN FOU POUR UN PION ? PAS DU TOUT UNE COMPÉTITIONNELLE ! RÉSULTE. R

LES TURBANS RO
Réal. : Ken Annakin. Int. : Yul Brynne
1966 V.F. Couleurs 1 h 55

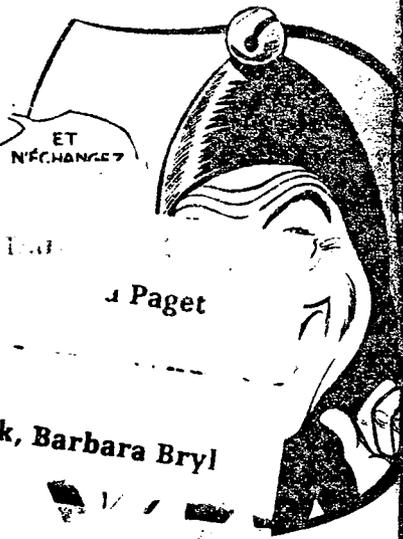
LIBRE
able, Yvonne de Carlo
2 h 07

DANGER
Maria Volonte, E. Josephson
1 h 54

obtenir un avantage positionnel

DÉGAGER LES COLONNES POUR LES TOURS
OUVRIR LES DIAGONALES POUR LES FOUS
CONTRÔLER LE CENTRE ET PEUT-ÊTRE QUE...

S'ANNEES
Redford, Barbra Streisand
1 h 55



ET N'ÉCHANGEZ

Page

PHARAON
George Zelnik, Barbara Bryl
1 h 13

COMPENSE LEUR INITIALE FAIBLE.

MALGRÉ VOTRE GROS AVANTAGE MATÉRIEL, NOUS AVONS PU PERCER.



Camil Seneca, excellent joueur et analyste,
ancien membre de l'Équipe de France.
Le meilleur théoricien français,
pédagogue mondialement réputé.
Rédacteur de la célèbre chronique d'Échecs
du quotidien « Le Figaro ».
Rédacteur en chef de la revue spécialisée

Professeur au plus irr
de Frar
à la l

TCV

de la Fédération Internationale des Echecs.
Auteur de plusieurs ouvrages (d'Échecs)
très appréciés.
Un des meilleurs compositeurs (d'Échecs) de France.
Lauréat de nombreux concours, journaliste
(d'Échecs) et écrivain très populaire.
Spécialiste de parties simultanées.



LES BOURREAUX MEURENT AUSSI

Réal. : Fritz Lang. Int. : Brian Donlevy, Walter Brennan
1943 - V.O. - Noir et blanc - 2 h 20



Depuis bien des années « la ban
s'est imposée comme un mode
dans toutes les disciplines : spo
'e jeu d'Échecs, en raison de sa
semblait ne pas pouvoir bénéfici
t restait à l'écart de tous les e
Ce livre vient à point pour com
Grâce aux Éditions Chancerele
bien connu dans notre pays et
par ses nombreux succès qui fu
un habile dessinateur a su restit
volontairement comprimé, mais
contient d'imaginatif.
Néophytes, débutants et même
un instrument de travail agr ab
prodigués tout au long de ces p
la lecture facile et très enrichiss

LES GRAFFITI

pour dire ce que je hume de très singulier, d'étrange, dans l'entreprise actuelle de Jean Dubuffet. C'est lui d'ailleurs qui nous donne le fil en nous suggérant que la représentation dont il est l'ordonnateur, sur le théâtre de son esprit et de son tableau, a pour but de montrer « des choses qui n'existent pas », les « changeantes erreurs et leurres », et qu'il s'acquitte de ce soin en « danseur ivre », tel un « jongleur chinois ». Bien sûr, et jongleur certes, mais d'une race un peu particulière. Regardons-le bien à son travail, notre jongleur, tirant du chapeau de son imaginative ses joyeuses, féroces, extravagantes menteries. Je l'imagine, ce jongleur, en costume de scène, hystérique et soigneusement rasé, fardé et niasqué cependant, tel un initié qui aurait décidé de se montrer ainsi en public, pour voir... Mais rien de ce qu'il montre n'existe, en vérité - en vérité. S'agirait-il donc d'un ballet russe, d'un simple divertissement esthétique ? Non, et c'est là le hic. Ce serait plutôt un ballet chinois, et même un ballet tibétain ; étant entendu que la représentation ne se passe pas au théâtre des Champs-Élysées mais sur l'idéal théâtre magique de l'universelle Illusion. Et cela me fait resouvenir d'un autre propos d'Antonin Artaud : interrogé sur le Thibet, il aurait dit : « à une telle question, je ne puis vous répondre qu'en trépignant et en hurlant. »

C'est exactement, sauf respect, ce qui se passe ici. Du grouillement de cet énorme tableau se dégage peu à peu une série de figures passablement inquiétantes, fort animées à se poursuivre, se menacer et se bagarrer. Il y en aurait dans les dix-huit, m'a-t-on précisé, mais je ne suis pas arrivé à vérifier exactement ce chiffre, tant les personnages en scène mettent de malice à se confondre avec le fond, à rentrer dans le décor dès qu'on a pu les attraper ; et à en surgir, de nouveau, quand on appréhende le tableau de biais, d'une vision physiologiquement marginale. Et ces personnages-fantômes, restitués sans aucun effet de profondeur ni de ronde-bosse, plats

table analytique

	Pages
Cas n° 1. — ⁺ Entreprise Duval (B.I.C. et I.S. : amortissements différés)	9 X
Cas n° 2. — Entreprise Pierre Deneuve (B.I.C. et I.S. : détermination du résultat imposable)	15 X
Cas n° 3. — Entreprise Malvoisin (B.I.C. et I.S. : détermination du résultat imposable)	21 2 X
Cas n° 4. ^X S.A. Lutecica (immobilisations : amortissements, plus-values, T.V.A.)	27 X
Cas n° 5. ^X M. Turelure (impôt sur le revenu)	33 X
Cas n° 6. — Banque des Grands Ducs de Bourgogne (régime des sociétés-mères et des filiales)	45 X
Cas n° 7. — S.A. Electromeca International (imposition des groupes de sociétés)	51 X
Cas n° 8. — Société Marcos (intégration fiscale des filiales à 95 %)	59
Cas n° 9. — S.A. Saphira (I) (régime fiscal de la participation)	65
Cas n° 10. — S.A. Saphira (II) (régime fiscal de la participation)	79
Cas n° 11. — Hôtel Nicolas Rolin (T.V.A. et hôtellerie)	85
Cas n° 12. — S.A. Nettomatic (T.V.A. : calcul du prorata; régime de la presse)	91 X
Cas n° 13. — S.A. Optical (T.V.A. : calcul du prorata; régime des déductions)	99 X
Cas n° 14. — J.-J. Rosamonde (droits de succession)	107
Cas n° 15. — M. Rivoire (successions : groupements agricoles)	117
Cas n° 16. — Entreprise Leroux (transformation d'une entreprise individuelle en société)	123
Cas n° 17. ^X S.A.R.L. Armand et Cie (constitution de société)	131 X
Cas n° 18. — S.A. Rocamast (régime fiscal du financement des entreprises)	141
Cas n° 19. — S.A. Agritech (fusions de sociétés)	149 X
Cas n° 20. ^X S.A.R.L. Confort-Bureau (dissolution de sociétés de capitaux)	159 X
Cas n° 21. ^X M. Balthazar (fiscalité immobilière : achat et revente d'immeubles bâtis)	165 X
Cas n° 22. ^X M. Baroncelle (fiscalité immobilière : cession de terrain à bâtir)	179 X
Cas n° 23. — S.C.I. Manoir de Kerbreden (sociétés civiles immobilières)	187 X
Cas n° 24. ^X S.C.I. Le Mazarin (sociétés civiles de construction-vente)	197 X
Cas n° 25. — S.A.R.L. Turquin (taxe professionnelle)	211

4. L'annexe	324
1 — Définition	324
2 — Normes d'établissement	325
5. Présentation des documents de synthèse (selon le système de base)	325
1 — Le bilan en compte avant répartition	326
2 — Le bilan en compte après répartition	328
3 — Liaison entre la balance après inventaire et les postes d'actif du bilan	330
4 — Liaison entre la balance après inventaire et les postes de passif du bilan (avant répartition)	332
5 — Le compte de résultat (présentation en compte)	334
6 — Le compte de résultat (présentation en liste)	336
7 — Liaison entre la balance après inventaire et les postes de charges du compte de résultat	338
8 — Liaison entre la balance après inventaire et les postes de produits du compte de résultat	340
9 — Les informations de l'annexe	342
10 — Modèles de tableaux	346
Chapitre 29 LES ÉCRITURES DE CLÔTURE	353
EXEMPLE D'APPLICATION	354
Chapitre 30 EXEMPLE D'ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE	358

4^e partie : COMPTABILITÉ ET GESTION

Chapitre 1 L'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	368
1. L'analyse du compte de résultat	368
1 — La marge commerciale	369
2 — La production de l'exercice	369
3 — La valeur ajoutée	370
4 — L'excédent brut d'exploitation ou l'insuffisance brute d'exploitation	371
5 — Résultat d'exploitation avant charges et produits financiers	371
6 — Résultat courant avant impôts	372
7 — Résultat exceptionnel	372
8 — Résultat net comptable	373
9 — Plus-values et moins-values sur cession d'éléments d'actif	373
CAS D'APPLICATION	375
2. La capacité d'autofinancement	378
CAS D'APPLICATION	380
3. Le tableau de financement	381
1 — Présentation du tableau de financement	381
2 — Commentaires sur les rubriques du tableau de financement	381
3 — Analyse du tableau de financement	383
4 — Conclusion	383
Chapitre 2 LES RATIOS	386
1. Le fonds de roulement net	386
2. Le besoin en fonds de roulement	387
3. La trésorerie	388
4. Les ratios de rotation	388
5. Les ratios de rentabilité	390

Reste à revoir

CRITIQUES DU LIVRE, DE SON AUTEUR ET REMARQUES PONCTUELLES

sovie.
Claude Caroly, 96*, 208*, 248*.
J.-L. Charmet, 265*.
Chas Gerretsen/Gamma, 344 b 8.
A. Dejean-A. Noguès/Gamma, 219.
Democratic Socialist Party, Tokyo.
Raymond Depardon/Gamma, 344 b 7, 345*.
Archives Desch.

215 (2), 216.
Landesbildstelle, Berlin.
Lauros/Giraudon, 192*.
Erich Lessing/Magnum, 176*.
Martinie/Viollet, 198.
Coll. B. Morangès/Snark International, 194.
Zoltan Nagy/Gamma, 150.
Nap, Harald, Vienne.

suud. Verlag, Service de documentation, München.
Ullstein, Service de documentation, Berlin.
UPI.
Gilbert Uzan/Gamma, 219.
Hugues Vassel/Gamma, 152*.

Les numéros des pages suivis d'un astérisque*
correspondent aux hors-texte en couleurs.

Dans la même collection :

LE CAPITALISME

De Manchester
à Wall Street
par Diether Stolze, M. Jungblut
et Max Gallo

LE COMMUNISME

De Marx
à Mao Tsé-toung
par Iring Fetscher, Günter Dill,
Annie Kriegel et Max Gallo

LE FASCISME

De Mussolini
à Hitler
par Ernst Nolte

MORT AUX FASCISTES
ROUGES—
DU TRAVAIL POUR LES
FRANCAIS!!!

Ce tome de la série
Encyclopédie politique
a été achevé d'imprimer
par Firmin-Didot, Paris-Mesnil-Ivry,
le 2 Janvier 1975,
sur couché Royal 1000 Libert,
et relié par Babouot à Lagny,
d'après les maquettes de P. Pichodo.

Cartes et graphiques établis
par le studio Bérard
d'après la documentation
réunie par Michel Mourre,
et réalisés par la photogravure
Goustard à Paris.
Illustrations en noir et en couleur :
Photogravure Haudressy.

Maquette de Gilbert Minazzoli
et Hannlore Schwengers.

N° d'édition : 5551
N° d'impression : 5296
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1975.

Imprimé en France.





et des détenteurs de capitaux en annonçant, le 13 février 1937, une « pause sociale ». Et comme cette mesure ne suffit pas, comme le ministre des Finances, Vincent Auriol, prépare un plan prévoyant notamment le contrôle des transferts vers l'étranger, le premier gouvernement Blum s'effondre en juin 1937 devant l'opposition des radicaux du Sénat, défenseurs du libéralisme économique. La seconde tentative de Blum, en mars-avril 1938, se solde en moins d'un mois par un échec, le Sénat refusant les pleins pouvoirs financiers comportant le contrôle des changes et un impôt sur le capital. Le Front populaire se disloque en laissant une immense espérance déçue. Il laisse une grande question, celle que se posait Blum lui-même à la veille de son arrivée au pouvoir : est-il possible de mener une authentique politique de réformes non pas socialistes mais sociales dans le cadre de la légalité du système capitaliste ?

S'il se trouvait que nous échouions, déclarait Blum le 31 mai 1936, s'il se trouvait que des résistances insurmontables nous obligent à constater qu'il est impossible d'amender du dedans la société actuelle, qu'il est impossible d'exécuter dès à présent cette œuvre de salut nécessaire pour la nation tout entière, eh bien ! je vous le déclare je serais, moi, le premier à venir vous dire : « C'était une chimère, c'était un rêve et il n'y a rien à faire de cette société telle qu'elle est, on ne peut rien en attendre, les résistances de l'égoïsme, ou de la routine, ou de l'intérêt sont insurmontables », et je serais le premier alors à venir vous dire pourquoi et comment nous avons échoué, et quelles conséquences vous devez alors tirer de notre échec.

Après la chute de Blum, les socialistes cessent de participer au gouvernement. Ils sont profondément déchirés entre légalistes et révolutionnaires, pacifistes à tout prix (comme Paul Faure) et partisans de la lutte contre l'hitlérisme, politiques résignés à la non-intervention en Espagne et militants accablés par le spectacle de l'effondrement progressif des républicains. L'aile très combative et quasi trotskiste de la Gauche révolutionnaire, conduite par Marceau Pivert et appuyée sur la Fédération de la Seine, n'a cessé de protester contre les timidités

la déclaration de guerre (3 septembre) puis la dissolution du parti communiste (26 septembre). Au lendemain de la défaite, c'est à la Chambre du Front populaire qu'il appartient, le 10 juillet 1940, de consommer l'abdication de la République entre les mains du maréchal Pétain. Les S.F.I.O. se partagent à nouveau, mais ils sont 90 à voter pour le maréchal et 36 seulement à voter contre (parmi lesquels Blum, Dormoy, Moch, Moutet, Noguères, André Philip, Tanguy-Prigent, Félix Guoin).

De la Résistance à la Libération

C'est l'heure où se rompent des amitiés de vingt ans. Certains socialistes se rallient à l'État français, comme Paul Faure, qui fera partie du Conseil national de Vichy. D'autres, comme Spinasse, vont franchement jusqu'à la Collaboration où ils retrouvent l'ancien chef des « néos », Marcel Déat, devenu l'animateur du Rassemblement national populaire. Ceux-là, découragés par les impuissances de l'avant-guerre, estiment que le national-socialisme, après tout, est encore une forme de socialisme; le fascisme leur semble aussi un point d'appui pour combattre le cléricalisme et le conservatisme de Vichy; enfin le nombre important d'israélites dans les instances dirigeantes de la S.F.I.O. a suscité chez quelques socialistes, hostiles à la « croisade des démocraties » contre le racisme hitlérien, un incontestable antisémitisme.



Vincent Auriol, ministre des Finances de Léon Blum et futur président de la IV^e République. (Photo datant des années de guerre 1939-1945).

Le socialisme
en France

ABA S
ISRAËL
VIVE
LIBAN
Islamique

« Cherchez Dieu tant qu'il se laisse trouver »
(*Ésaïe*, LV, 6). Rabbah bar Abuha a dit : C'est pendant les dix jours qui séparent Rosh-ha-Shanah de Yom Kippour (*Rosh-ha-Shanah*, 18 a).

— « Cherchez Dieu tant qu'il se laisse trouver » pendant les dix jours de Repentance, tandis qu'il demeure parmi vous (*Tanhuma Haazinu*).

« Tu me feras connaître le chemin de vie » (*Psaume*, XVI, 11). Israël dit à Dieu : « Fais-nous connaître le chemin de vie. » Dieu, béni soit-il, dit aux enfants d'Israël : « Voici dix jours pour se repentir entre Rosh-ha-Shanah et Yom Kippour » (*Menorat ha Maor*, Ner, 3).

« O Dieu, à la clarté de Ta face, ils iront » (*Psaume*, LXXXIX, 16), c'est pendant les dix jours qui séparent Rosh-ha-Shanah et Yom Kippour (*Midsrah Tehillim*).

Bien que la Repentance et les lamentations soient bénéfiques en tout temps, c'est pourtant durant les dix jours qui séparent Rosh-ha-Shanah de Yom Kippour qu'elles sont les meilleures et qu'elles sont immédiatement acceptées, ainsi qu'il est écrit :

Arabe quelle civilisation
 la stupidité l'obscurantisme
 le fanatisme l'imbécillité
 Dire le fait des Absurdités
 point d'affirmer que le
 monde est « Dieu » que
 ça a écrit ?
 Arabe du meurtre
 band de abrutis
 les Jungles
 comprennent !!

© Copyright 1975, DAR EL-MASHREQ Publishers
 P.O.B. 946, Beirut, Lebanon
 جميع الحقوق محفوظة : دار المشرق - بيروت
 ISBN 2 - 7214 - 2452 - 1

Photographies: Tous droits réservés à
 ELSEVIER NEDERLAND, N.V., Amsterdam
 et IMPRIMERIE CATHOLIQUE, Beyrouth

**ONT COLLABORÉ A LA
 PRÉPARATION DU MOUNGED
 CLASSIQUE FRANÇAIS-ARABE**

تعاونت على إعداد
 المنجد الفرنسي للطلاب

Choix des mots et des sens
 JOSEPH HAJJAR

اختيار الكلمات والمعاني
 جوزيف حجار

Dessin et maquette
 JEAN CORTBAOUI

رسم وإخراج
 جان قزطباوي

**ONT COLLABORÉ A LA
 PRÉPARATION DU MOUNGED
 FRANÇAIS-ARABE**

تعاونت على إعداد
 المنجد الفرنسي العربي

Direction administrative
 PAUL BROUWERS, Directeur de Dar el-Machreq

الإشراف على الشؤون الإدارية
 بولت بركاوز ، مدير دار المشرق

Direction de l'ouvrage
 SOUBHI HAMOUI, Responsable du Secteur
 des Dictionnaires de langues à Dar el-Machreq

الإشراف على التأليف
 صبحي حموي ، المسؤول عن قسم اللغات

Rédaction
 ANTOINE NEHMÉ et ISSAM MÉDAWAR
 MITRI CHAMMAS et SAMI RIZK (partiellement)

التحرير
 انطوان نعمة وعصام مدور
 ميري شماس وسامي رزق (جزئياً)

Révision
 SOUBHI HAMOUI et MA'MUN EL-HAMUI

المراجعة
 صبحي حموي ومامون الحموي

Correction
 CHAMEL BASSIL TOUFIC BATOULI
 et EDOUARD CHEMALY

التصحيح
 شاميل بساسيل وتوفيق البطول
 وادوار الشمال

Dessin et mise en pages
 EDOUARD LAHOUD

الرسم والإخراج
 ادوار لاهود

Photographies
 ELSEVIER NEDERLAND, N.V., Amsterdam
 IMPRIMERIE CATHOLIQUE, Beyrouth

الصور
 إيليفير نيدرلاند، ن.ف.، أمستردام
 للطبعة الكاثوليكية، بيروت

Francus - Bougmoule

1948

1102

PARTI PRIS POUR ISRAËL

Ils veulent défendre le peuple
tu le fais l'apôtre d'une
doctrin raciste et fasciste.
le problème du Moyen-Orient
est un problème colonial - rien d'autre
ce n'est ni un problème racial
ni religieux.

Un observateur
objectif et neutre -

- Tu n'es qu'un Juif. Tu
es réactionnaire borné

les Arabes n'ont rien contre le juif mais ils ont
contre le nazisme qui est ce idéologie fasciste

Si on a pu dire qu'un sonnet sans défaut valait seul un long poème, disons qu'une maxime sans défaut vaut un long chapitre de morale.

M. B.

*

Les belles maximes sont les perles de la sagesse et les belles pensées ses joyaux.

ça par contre c'est pas brillant M. B.
ou va pas loin avec ça ou bouge pas
Le meilleur parti que l'homme ait à prendre est de se même
mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces maximes qui le regarde en particulier et qu'il est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire et qu'il croira qu'elles font encore grâce au genre humain.

La Rochefoucauld.

*

Si l'illustre auteur des maximes eut été tel qu'il a tâché de peindre tous les hommes, mériterait-il nos hommages et le culte idolâtre de ses prosélytes ?

Vauvenargues.

*

La conversation est l'art de parler sans discourir et d'écouter sans interrompre.

baiser

D'Argental.

*

Les hommes manquent plus de cœurs par leur maladresse que la vertu n'en sauve.

Ninon de Lenclos.

*

Le mari doit corriger les défauts de sa femme ou les supporter. Celui qui parvient à les détruire se donne une compagne plus agréable ; celui qui les supporte travaille à sa propre perfection.

comme des bêtes Varron.

Travaillons sans raisonner, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable.

Raisonnons sans travailler
Comme Voltaire.

Ce n'est point être vaincu que de se rendre à la raison.
Ce n'est point être raisonnable que de se rendre à l'aise
Chevalier de Méré.

Partout et dans tous les temps vit et meurt loin de tout éclat, une multitude d'hommes supérieurs à ceux qui jouent un rôle sur la scène du monde.

eh ben alors qu'est-ce tu fais là * Mirabeau

Nous gagnons rarement à étayer d'un mensonge, une erreur ou un échec.

eh oui
t'as perdu Bernanos
Georges Bernanos.

On a souvent tort par la façon que l'on a d'avoir raison.
Si j'ai tort c'est que j'ai pas raison
Si j'ai raison * → j'ai pas tort
Mme Necker.

Le seul viatique utile pour faire la traversée de la vie, c'est un grand devoir et quelques sérieuses affections.

Amiel.

*

REDÉCOUVRONS LA GÉOMÉTRIE

H.S.M. COXETER
Université de Toronto

S.L. GREITZER
Université Rutgers

TRADUIT PAR

R. MARCHAND

Ingénieur E.N. et E.S.E.

*même Ingénieur
qui accumule des
fautes de grammaire et
ne comprend pas grand
chose de ce qu'il traduit
plus même mal que lui
comprend
- tous deux Pas élèves*

DUNOD
PARIS
1971



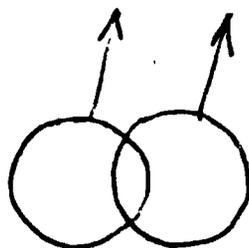
FRANÇAIS
VOUS N'AUREZ PAS
LE KAPERUN

CAMEROUN

TOGO

Il faudrait retourner à
l'école pour apprendre le Cameroun
les "Basas" ne sont pas à l'est
ils sont dans le littoral.
les Basas et les Bakokos = même chose
Cessez donc votre démagogie !!!

Historie truquée
Faune et sous valeur



**DOSSIER
HOMOSEXUALITÉ**

Lire note p. suivante

GAI & FIER

DU MÊME AUTEUR
chez le même éditeur

DOSSIER PROSTITUTION
DOSSIER ALCOOLISME

qui a analysé
des pages sur la
sodomite

Une maladie n'est pas



DOSSIER

HOMOSEXUALITÉ

Les bonnes intentions ne suffisent pas!
Lire voyeur, sans rigueur scientifique
On n'est pas plus fier après l'avoir lu qu'
avant.

Lisez plutôt, sur ce rayon :

- Les Homosexuels et les autres (C. Couronne)
- Comment nous appellez vous déjà (seulement St Louis)
- Male Homosexuals (Weinberg)
- Homosexuality (Ruitenbeek)

Sur rayon Sociologie (300)

Out of the Closet (Pumphreys)

The Gay Crusaders



Achetez : Le Gay Pied (mensuel), Marquis/Trin.

ROBERT LAFFONT

6, place Saint-Sulpice, 6

PARIS-VI

Groupes :

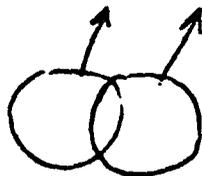


Arcadie (pour les vieux)
CUARH (militaire)
C.C. (châli)

Lu - 52
Marie So. Bourne
" Un choix sans
" ambiguë "
du Dorel
AVANT-PROPOS . coll. F...

Il existe, sur l'homosexualité, une assez vaste littérature signée des plus grands médecins, des plus grands juristes, des plus grands psychologues de toutes les époques. Hélas! ces livres délaissent bien souvent le problème humain de l'homophilie. Tout à leur souci de démontrer le bien-fondé de leur thèse, les auteurs semblent se désintéresser de l'insertion sociale, comme des conditions d'existence de ceux qui vivent ce destin sexuel. Quant à nous; par mépris, ou par ignorance (souvent volontaire) de l'importance de la sexualité dans la vie de l'être humain, nous sommes amenés à « RIRE » OU à « PARAÎTRE DÉGOUTÉS » devant ce qui nous concerne presque autant que les homosexuels eux-mêmes. En effet, nous ne sommes pas à l'abri d'être, demain, père ou mère d'un enfant qui serait homosexuel.

Lire note il ya 6 pages



avant-propos

Il en est de la fiscalité comme de la comptabilité ou des mathématiques : on ne l'apprend et on ne la comprend réellement qu'à travers des exercices chiffrés que l'on a réussi à surmonter soi-même. Mais alors que l'on ne conçoit pas l'enseignement de la comptabilité ou des mathématiques sans de multiples exercices pratiques, celui de la fiscalité reste trop souvent de type purement magistral, sans que l'étudiant ait eu l'occasion de confronter les principes qu'il a plus ou moins laborieusement assimilés avec des cas concrets qu'on lui demande de résoudre. De là, généralement, cet état d'embarras dans lequel on plonge les étudiants dès qu'on leur soumet le moindre problème chiffré. Calculer la T.V.A. due par un commerçant au titre d'un mois donné ne pose peut-être pas de difficulté de principe, encore faut-il s'être familiarisé avec ce genre d'exercice.

Le présent recueil d'études de cas est publié à l'intention de ces étudiants qui, connaissant les principes de la fiscalité, n'ont pas eu à s'escrimer contre des exercices pratiques ou ne l'ont fait que trop peu. Nombreux sont ceux qui, dans les Facultés, les Instituts d'Administration des Entreprises, les I.U.T. ou les Ecoles de Commerce, ressentent cette nécessité. On mentionnera particulièrement ceux qui préparent les examens d'expertise comptable et doivent, à l'écrit, résoudre un cas concret.

Ces études de cas sont de difficulté variable, les unes se bornant à illustrer le cours, d'autres présentant un réel degré de complexité et rejoignant la gestion financière, par delà les problèmes purement fiscaux. Quant au choix des thèmes, il est nécessairement partiel et arbitraire; la matière était vaste... il fallait se limiter.

Les cas sont suivis de leur corrigé. Dans la première édition ces corrigés étaient sommaires, ce que certains ont regretté. Aussi dans les nouvelles éditions sont-ils détaillés et documentés. En revanche, pour des raisons d'ordre matériel, on ne les a pas accompagnés des imprimés administratifs qui s'y rapportent. On ne saurait pourtant trop conseiller aux étudiants de se procurer ces imprimés et d'apprendre à s'en servir. Quoi qu'en pensent certains, l'étude attentive des imprimés est souvent instructive, car elle permet de saisir de façon plus concrète un mécanisme qui paraît bien abstrait dans sa formulation. De toute façon, dans un siècle de paperasserie envahissante, il est bon d'apprendre rapidement à jongler avec les imprimés.

La fiscalité est éternelle et l'étudiant qui se penche sur un cas pratique ne fait jamais qu'apprendre son métier de contribuable. Trop souvent, la vue de ce monument impénétrable qu'est la fiscalité engendre l'abattement; puisse ce modeste recueil contribuer à surmonter cet état !

M.C.

P.-S. — Ces études de cas, dans leur dernier état, doivent beaucoup aux étudiants de doctorat de droit fiscal de l'Université de Dijon, qui les ont testées et parfois mises au point. Je tiens ici à leur exprimer mes plus vifs remerciements pour cette efficace collaboration, aussi profitable au maître qu'aux disciples.



32



33



35



34

Soudanais : 32. Bambara. Ph. Musée de l'Homme; 33. Dioula. Ph. Musée de l'Homme; 34. Famille Achanti. Ph. Victoire, collection E. Chantre; 35. Femme Peule. Ph. Musée de l'Homme.

se rattachent, ethniquement, aux Caucasiens. Une grande partie des populations kamitiques (surtout en Afrique du Nord et en Egypte) fut submergée par l'invasion des Arabes, d'origine sémitique. La religion islamique et la langue arabe ont donné une certaine unité culturelle à toutes ces régions, qui se rattachent maintenant à ce qu'on appelle le monde arabe. En Abyssinie, la culture kamito-sémitique a fortement subi les influences de l'Afrique noire. Les Abyssins parlent la langue amharique, qui est d'origine sémitique et qui est associée à une écriture distincte de l'arabe. Nous n'insisterons pas davantage sur l'Afrique blanche, qui ne peut plus être considérée comme appartenant au monde primitif, bien qu'évidemment certains groupes isolés et attardés puissent encore y donner matière à une observation ethnographique, même dans le sens le plus étroit du terme.

L'Afrique Noire a connu des événements historiques importants, et, en plusieurs endroits, surtout chez les Soudanais, de vastes unités politiques et même des empires se sont constitués. D'autre part, une technique s'y est développée, qui est le signe d'une civilisation déjà avancée et qui ne se retrouve nulle part ailleurs chez les primitifs (à l'exception d'une zone très limitée, dans les régions andines d'Amérique du Sud) : c'est la métallurgie. Enfin, il faut ajouter qu'aujourd'hui la plupart des peuples noirs de l'Afrique ont acquis leur indépendance politique et font des efforts pour s'intégrer dans le monde industrialisé. Sans doute restent-ils au nombre de ce qu'on nomme les pays sous-développés. Mais toutes ces raisons font qu'ils ne se situent pas entièrement dans le domaine ethnographique proprement dit. Cependant, chez beaucoup d'entre eux, des croyances, des coutumes, des modes de vie très anciens se perpétuent encore. Et, d'autre part, il reste, çà et là, des groupes qui n'ont guère ou même presque pas subi l'influence de la civili-

*à l'origine
de l'écriture
et
au monde primitif*



Jean Painlevé reçoit Étienne Lalou
pour le magazine « Sciences d'aujourd'hui ».

Ce jeune homme qui contemple
Danièle Delorme
avec tendresse dans
Tu ne m'échapperas jamais,
que réalise Marcel Bluwal,
s'appelle Michel Piccoli.
Elle n'a pas changé.

↓
lequel en 1982
n'a pas encore pensé
à prendre des
leçons de diction



DIVERS AJOUTS SUR LE TEXTE MEME

-  **It is ten past one** (itt izz tenn past ou-ann)
-  **It is a quarter past four** (itt izz e cou-orter past for)
-  **It is half past three** (itt izz haf past thri)
-  **It is twenty-five to five** (itt izz tou-èn-té fa-iv tou fa-ive)
-  **It is twenty to six** (itt izz tou-èn-té tou sics)
-  **It is ten to two** (itt izz tenn tou tou)
-  **It is midnight, it is twelve o'clock** (itt izz mid-na-it, itt izz tou-èlv o-cloc)

VERBE (Présent négatif)

Avoir

I have (not) a house
 you have (not) a watch
 he has (not) a dollar
 we have (not) an alarm-clock
 you have (not) a chair
 they have (not) a bed

je n'ai pas une maison
 tu n'as pas un montre
 il n'a pas un dollar
 nous n'avons pas un réveille-matin
 vous n'avez pas une chaise
 ils n'ont pas un lit

Être

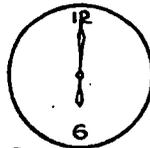
I am (not) sick (sik)
 you are (not) well (ou-èll)
 he is (not) strong (stron-gue)
 we are (not) here (hir)
 you are (not) happy (hapé)
 they are (not) busy (beu-zé)

je ne suis pas malade
 tu n'es pas bien
 il n'est pas fort
 nous ne sommes pas ici
 vous n'êtes pas heureux
 ils (ou elles) ne sont pas occupés.

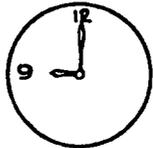
Dites l'heure en anglais



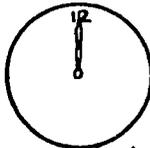
it is eight o'clock



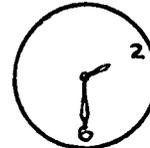
it is one o'clock



it is nine o'clock



it is twelve o'clock



it is half past two



it is half to ten

Traduire en anglais

Je suis fort... I'm strong
 je ne suis pas fort... I'm not strong
 tu es malade... you are sick
 tu n'es pas malade... you aren't sick
 il est occupé... He's busy
 il n'est pas occupé... He isn't busy
 nous sommes heureux... we are happy
 nous ne sommes pas heureux... we aren't happy
 j'ai une chaise... I have a chair
 tu n'as pas une maison... you haven't a house
 elles n'ont pas une chambre... they aren't a room
 vous avez une chaise... you have a chair

Lecture : (à haute voix) I am in my house now. I see (si) a room with (oui-th) a bed and a pillow. In the kitchen I have a stove, a table, a chair, a window; a cross is on the wall. A clock is on the wall; it is half past six. I am happy in my house. I am always (all-ou-éz) busy around (e-roun-d) my house.

5 9 A

	a	b	c
XVIII			
a — Avez-vous sur toutes choses des principes stricts ? 1 9		(1)	2
b — ou avez-vous simplement des principes d'ordre général ? 3 5		(5)	
c — ou préférez-vous vous adapter aux circonstances ? 5 4 (1)			2
XIX			
a — Sursautez-vous, rougissez-vous, tremblez-vous facilement ? 5 9	9	5	
b — ou maîtrisez-vous facilement votre trouble ? 9 (5)		5	
c — ou conservez-vous toujours votre sang-froid ? 1 1			1
XX			
a — Aimez-vous faire des projets préparant réellement l'avenir ? 9 9	9	(5)	
b — ou aimez-vous rêver à un avenir précis et proche ? 5 (3)		5	1
c — ou aimez-vous rêver au passé, à un avenir vague ? 1 1		5	+
XXI			
a — Achevez-vous toujours ce que vous avez commencé ? 9 9	9	5	
b — ou abandonnez-vous un travail non indispensable ? 5 (5)		5	(1)
c — ou abandonnez-vous souvent un travail pour un autre ? 1 1			1

5

5

	a	b	c
XXII			
a — Parlez-vous avec chaleur, en usant de termes violents ? 9 9		(5)	
b — ou n'élevez-vous la voix que rarement ? 5 5		5	
c — ou parlez-vous toujours de façon posée ? 1 1			1
XXIII			
a — Réglez-vous vos affaires courantes immédiatement ? 9 (9)		9	
b — ou le faites-vous par habitude et sans plaisir ? 5 5		5	1
c — ou êtes-vous porté à différer, à renvoyer sans cesse ? 1 1			1
XXIV			
a — Etes-vous très constant dans vos amitiés ? 9 9		5	
b — ou aimez-vous avoir de nouveaux amis, tout en conservant les anciens ? 5 (5)		5	1
c — ou changez-vous fréquemment d'amis ? 1 1			1
Total général 917,3 72,3	163	503	3
Total caractérologique 04	3	6	1

5 9 A

Pour obtenir votre total général, additionnez les notes de chaque colonne. Ensuite, divisez par 8 chacun des trois nombres obtenus en supprimant la décimale si elle est inférieure ou égale à 4 et en augmentant le chiffre d'une unité si elle est supérieure à 4 (7,4 = 7, mais 7,7 = 8). Cela donne votre total caractérologique en trois chiffres.

Reportez ici votre total caractérologique : 2

12	61	1
----	----	---

226 / 10
2060
150
16

8-8-0

12

7 31.6
6042



6. LE PLAISIR ET LA SCIENCE

L'accouchement sans douleur, c'est un mot. Il faut entrevoir par là uniquement une méthode qui a pour but, avant tout, de préparer psychiquement la malade à son accouchement, à cet événement que l'on a bien souvent entouré — par la rumeur publique d'ailleurs — des affres les plus importantes.

Il est un fait certain, c'est qu'à notre époque, où nous sommes sur le point d'envoyer des fusées dans la Lune, nous concevons à la surface de notre terre comme concevait à l'âge de pierre. C'est souvent à l'encontre de la nature, dans des conditions mauvaises que des conceptions sont faites. Pour les animaux, pour les plantes, l'évolution de la science fait considérer les choses tout autrement, en prenant les animaux les meilleurs, les meilleures plantes dans les conditions les plus appropriées pour obtenir les meilleurs résultats. Pour la race humaine nous allons à l'encontre de cela. Il faudra que tôt ou tard on dirige, d'une façon ou d'une autre, cette conception. On peut concevoir en dehors du plaisir physique — quand on pratique l'insémination artificielle par exemple — mais le plaisir devrait aboutir normalement à la conception.

Le médecin.



Arthur Grumiaux

David Oistrakh

à « Musique pour vous ».

Un événement :

Jamais un soliste international
n'était encore venu
rue Cognacq-Jay.

Et puis, en 1955,
les artistes soviétiques
commencent à peine
à parcourir plus facilement
le monde.



bantou, nous l'avons dit, mais leur densité est fort inégale. De moins de 5 habitants au kilomètre carré dans l'Est, inférieure à 2 habitants dans le bassin du Congo, elle n'est élevée que dans la région de Yaoundé, habitée par la race Fang, où elle atteint 100 habitants au kilomètre carré.

Originaires du bassin du Nil, d'après le Dr Schnlee venus en tout cas, dans des temps moins reculés, des hauts plateaux de l'Est Africain, les Fangs se sont mis en marche vers l'Ouest, en contournant par le Nord la forêt équatoriale, puis ont déferlé

au Cameroun par la vallée du Lom, traversant en aval le fleuve qui prend alors le nom de Sanaga, guère avant le début du XIX^e siècle. Ils occupent actuellement au Sud de la Sanaga un vaste territoire qu'ils ont défriché, et qui du plateau Yaoundé troue la forêt équatoriale jusqu'aux abords de l'Océan. On a pu d'ailleurs établir, par la nature de la forêt, composée d'essences de lumière, la date assez récente de ce mouvement et son absence de contact avec les populations côtières comme les Doualas.

Ces indications ne sont données que pour indiquer la nature particulière de la race Fang dont l'intelligence et le dynamisme tranchent nettement sur ceux des autres races de la forêt. La masse des Fangs s'est d'ailleurs convertie au christianisme.

Un autre groupe ethnique compact est formé, à l'Ouest, par les Bamillékés, qui sont au nombre de 425.000, soit 17 % de la population du Territoire. Leur origine est encore indéterminée. On les considère comme des semi-bantous, car leur langue présente d'incontestables affinités avec le bantou alors que certains traits somatiques les apparentent aux populations soudanaises. La structure de leurs cases, la quantité de bois dont elle exige l'emploi laissent d'autre part penser qu'il s'agit de populations ayant occupé des régions forestières.

Le Bamilléké ou Grassfield, du nom des plateaux qu'il habite, est chicaneur, retors, madré, thésauriseur. Il a une mentalité semblable à celle des paysans de France. Il aime la terre par dessus tout. Ses coutumes se sont élaborées en fonction de la propriété et de la possession du sol.

Dans l'ensemble, malgré l'action des missions religieuses, les Bamillékés sont restés animistes et leurs traditions les maintiennent dans des cadres sociaux rigides qui ne s'ouvrent que fort lentement

aux influences civilisatrices. Il n'est pas question dans ce rapide exposé d'étudier les races du Cameroun. Il ne s'agit que d'esquisser le schéma des grands courants de populations qui le traversent et auxquels se rattache, aboutit ou s'apparente la mosaïque des 90 tribus qui forme la fresque ethnique du Territoire.

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX STRUCTURES SOCIALE ET RELIGIEUSE SOUS L'INFLUENCE DE L'OCCIDENT

Dans le Sud, l'organisation sociale traditionnelle présentait, à l'arrivée des Européens, un ensemble de caractères communs, dont certains subsistent encore aujourd'hui.

A la base existait la famille, formée du père, de la mère et de l'ensemble de leurs descendants : le *Mvogo* chez les Yaoundés, le *Ndog* ou *N'Gass* chez les Bassas, le *Bona* chez les Doualas, le *Bek* chez les Makas.

Le père était le seul maître, le seul chef, le seul prêtre. Sa volonté engageait celle de sa famille. Tout consentement n'avait de valeur que sanctionné par son autorité. Les actes par lesquels un individu affirme son existence propre n'étaient valides qu'avec son autorisation.

De la famille faisaient également partie la clientèle et les esclaves, mais, fait important à noter,

dans les pays Fang l'esclavage n'existait pas. La hiérarchie était déterminée par un ensemble de qualités physiques et morales que sanctionnait l'admission dans une confrérie d'âge ou une société d'initiation comme le *Sso*.

Au-dessus de la famille existait ce qu'on a coutume d'appeler le clan, qui est le groupe des individus qui reconnaissent leur parenté à ce signe qu'ils relèvent du même « totem ». Cependant ce totémisme ne correspond pas à la définition du totémisme pur, tel que le pratiquaient les indiens Chippewayen. Il apparaît davantage comme un signe de ralliement, un moyen de se reconnaître et qui surtout trace les limites de l'exogamie. L'explication qu'en donne Bergson, réaction instinctive contre la dégénérescence et qui détermine la conduite grâce à une représentation imaginaire, s'accorde fort des constatations qu'on peut faire sur ce point au Cameroun.

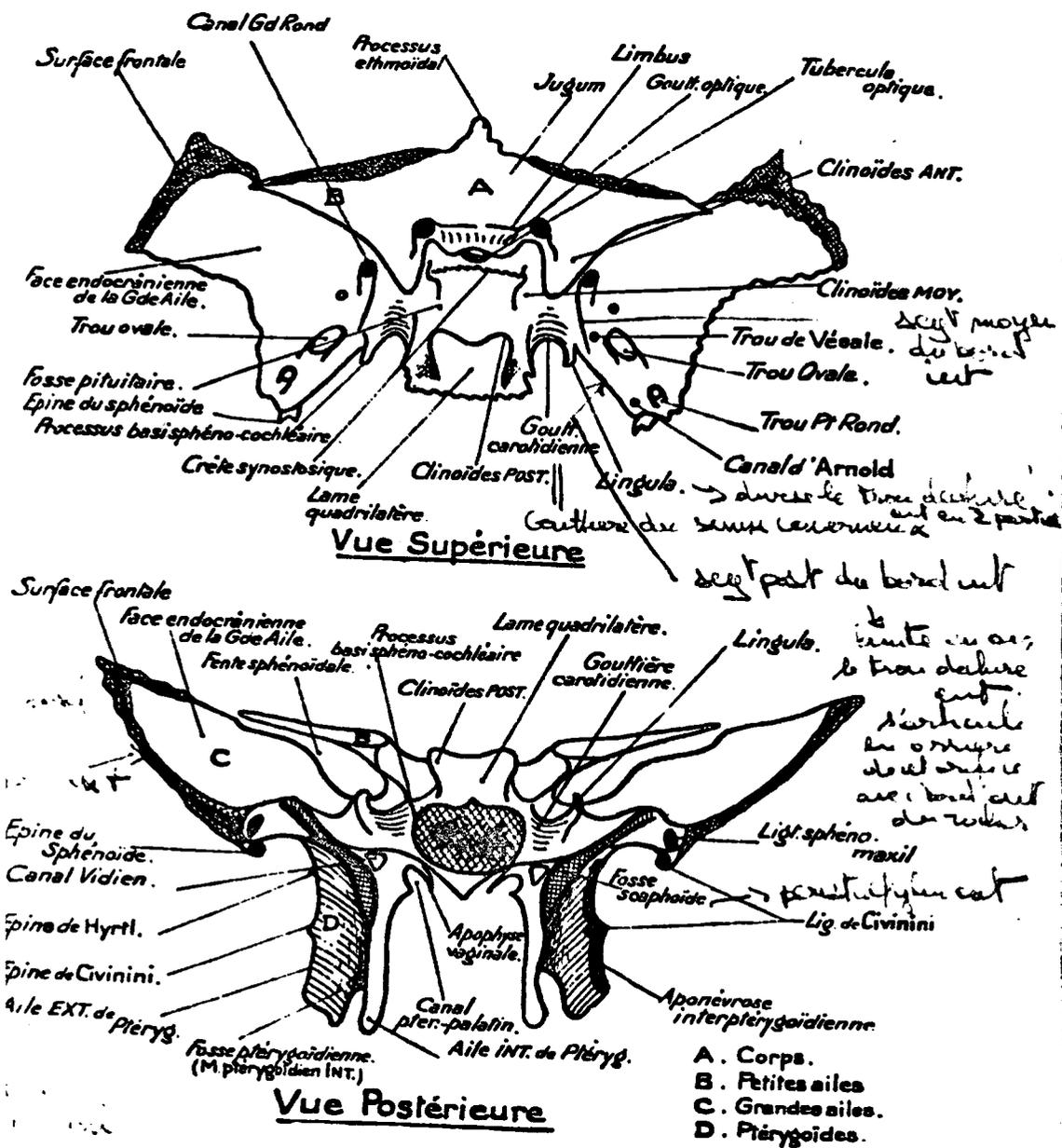
Mais cette structure coutumière se désorganisa rapidement avec l'occupation européenne. A l'équilibre d'instincts que les anciens avaient assuré au



FILLETES FOULBÉ A GAROUA.

Cl. Bugnon.

SPHÉNOÏDE (III)



NON



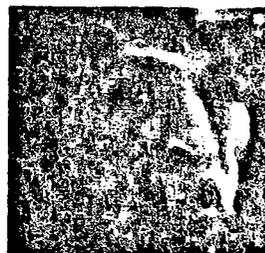
JAN VION

ROBERT-HERRAIN G. FARISON

D. KOCK



*Dans une équipe,
un homme seul n'est rien,
il se sublime
par et avec les autres.
Ce sont les qualités de tous
qui font la valeur de chacun.*



D. BATHENAY

G. SYMONE

796 .04 (058)
LIV

CALENDRIER DU GRAND PRIX 1982

Date	Lieu	Montant	Unité	Notes
4-10 janvier	Adélaïde (Aus)	75 000	dollars	
25-31 janvier	Auckland (N-Z)	75 000		
1-7 février	Philadelphie (E-U)	300 000		MC ENROE B3
8-14 février	Vina Del Mar (C)	75 000		
15-21 février	Denver (E-U)	250 000		
22-28 février	Mar Del Plata (Arg)	75 000		
1-7 mars	Memphis (E-U)	225 000		
8-14 mars	Caracas (V)	75 000		
15-21 mars	Palm Springs (E-U)	200 000		
22-28 mars	Mexico (Mex)	100 000		
1-7 avril	Orlando (E-U)	200 000		
8-14 avril	Le Caire (Eg)	75 000		
15-21 avril	Copenhague (Dan)	150 000		
22-28 avril	Bruxelles (Belg)	250 000		
29 avril - 4 mai	Linz (Aut)	75 000		
5-11 mai	Rotterdam (P-B)	250 000		
12-18 mai	Metz (Fr)	75 000		
19-25 mai	Milan (It)	350 000		
26 mai - 1 juin	Stuttgart (RFA)	75 000		
7-13 juin	Francfort (RFA)	250 000		
14-20 juin	Nice (Fr)	75 000		
21 juin - 4 juillet	Monte-Carlo	300 000		
5-11 juillet	Napa (E-U)	75 000		
12-18 juillet	Los Angeles (E-U)	200 000		
19-25 juillet	Johannesbourg (AS)	75 000		
26 juillet - 1 août	Las Vegas (E-U)	350 000		
2-8 août	Bournemouth (G-B)	100 000		
9-15 août	Madrid (Esp)	200 000		
16-22 août	Tampa (E-U)	75 000		
23-29 août	Hambourg (RFA)	250 000		
30 août - 5 sept.	Florence (It)	75 000		
6-12 sept.	Rome (It)	250 000		
13-19 septembre	Munich (RFA)	75 000		
20-26 septembre	Roland-Garros	400 000		
27 sept. - 3 octobre	Londres (G-B)	150 000		
4-10 octobre	Venise (It)	75 000		
11-17 octobre	Bristol (G-B)	100 000		
18-24 octobre	Wimbledon	400 000		
25-31 octobre	Newport (E-U)	100 000		
1-7 novembre	Gstaad (Suisse)	100 000		
8-14 novembre	Boston (E-U)	200 000		
15-21 novembre	Bastad (Suède)	75 000		
22-28 novembre	Stuttgart (RFA)	75 000		
29 nov. - 5 décembre	Washington (E-U)	200 000		
6-12 décembre	Kitzbuhel (Aut)	100 000		
13-19 décembre	Hilversum (P-B)	75 000		
20 déc. - 3 janvier 1983	North Conway (E-U)	200 000		
	Orange (E-U)	75 000		
	Indianapolis (E-U)	200 000		
	Colombus (E-U)	100 000		
	Toronto ou Montréal (Can)	200 000		
	Cleveland (E-U)	75 000		
	Cincinnati (E-U)	200 000		
	Atlanta (E-U)	75 000		
	Stowe (E-U)	75 000		
	Flushing Meadow	400 000		
	Sawgrass (E-U) (double)	200 000		
	Palerme (It)	100 000		
	San Francisco (E-U)	200 000		
	Bordeaux (Fr)	75 000		
	Genève (Suisse)	75 000		
	Hawaii	100 000		
	Tel Aviv (Israël)	75 000		
	Barcelone (Esp)	200 000		
	Brisbane (Aus)	75 000		
	Sydney (Aus)	200 000		
	Bâle (Suisse)	100 000		
	Vienne (Aut)	100 000		
	Melbourne (Aus)	100 000		
	Tokyo (Japon)	125 000		
	Tokyo (Japon)	300 000		
	Cologne (RFA)	75 000		
	Paris	75 000		
	Stockholm (Suède)	200 000		
	Hong Kong	100 000		
	Quito (Equat)	75 000		
	Londres	200 000		
	Bogota (Ch)	75 000		
	Taipei (T)	75 000		
	Buenos Aires (Arg)	200 000		
	Bologne (It)	75 000		
	Bangkok (Th)	75 000		
	Johannesbourg (AS)	300 000		
	Santiago (Ch)	75 000		
	Manille (Ph)	75 000		
	Hambourg (RFA)	75 000		
	Toulouse (Fr)	75 000		
	Sydney (Aus)	200 000		
	Sofia (Bulg)	75 000		
	Open d'Australie	400 000		
	Masters 82 à New York	400 000		

MC ENROE
No 11101212
1983

ATLAS DES FRUITS DE LA TERRE

ATLAS DES FRUITS DE LA TERRE

135
B A

75 59822

DETOURNEMENTS DE SENS

604504

Ghislaine ANDRÉANI

SUPER LIVRE
ÇA NON NON!

AMUR

~~TESTEZ-VOUS~~
~~VOUS-MÊME~~



HACHETTE

Dominique Grimault
Patrick Mahé

Allez



Préface de Michel Drucker

T.A.S.S.E. racontée par elle-même
10 litres de champion de France

Denoël

CROATIA

L'Istria, penisola carsica

Agli abitanti anziani del triangolo ideale delimitato dalle città di Capodistria, Pola e Fiume, nel quale si può racchiudere la penisola istriana, è toccato un non invidiabile primato: hanno cambiato tre volte consecutive cittadinanza nel corso della loro vita: nati sotto l'Austria, sono stati italiani tra il 1918 e il 1945, poi sono diventati iugoslavi. A ritroso nel tempo, prima ancora della dominazione austriaca, la lunga presenza della Serenissima, durata quattro secoli, ha impresso segni indelebili non solo nei tipi delle case e nello stile dei monumenti, ma anche nel linguaggio quotidiano. Nelle città e nei villaggi, soprattutto lungo la costa occidentale moltissimi ancora oggi parlano il dialetto di Venezia. A Capodistria, come a Venezia, le strette viuzze si chiamano « calli » e conducono a campielli che recano al centro fontane e vere di pozzi. Percorrendo l'animata straduzza, fiancheggiata da negozi e abbellita da vetrine ricolme, che porta alla piazza oggi intitolata al nome di Tito, si può a tratti provare l'illusione di ritrovarsi sull'altra sponda dell'Adriatico, in quelle « merzarie » che sono una delle più celebri attrattive di Venezia. A somiglianza dell'antica « perla dell'Adriatico », anche in questa cittadina una « bocca di leone », una sorta di cassetta delle lettere in pietra, adempiva alla funzione di raccogliere denunce anonime di cittadini solerti o perseguitati contro funzionari di dubbia onestà. Negli edifici più antichi impera il gotico veneziano, con ogive, logge, stemmi e Leoni di S. Marco.

Le coste istriane sono, nel periodo delle vacanze, il paradiso dei turisti alla ricerca dei resti di una natura autentica. Non che si rifugga dal compromesso. Tra i campeggi, gli alberghi e i campi di nudisti la tendenza a un modello di vita occidentale è evidente. Tuttavia si cerca, dove si può, di conciliare il rispetto della natura con le esigenze di comodità proprie della vita di oggi.

Da Capodistria, procedendo lungo la costa occidentale da nord a sud ci si imbatte nelle ridenti località di Pirano, un'altra perla dell'architettura veneziana-gotica, e patria del celebre violinista Tartini, e nella frequentatissima stazione termale e balneare di Portorose con la sua spiaggia di sabbia finissima e ben riparata dalla « bora », così che la riviera è in ogni stagione fiorita di rose e giustifica pienamente il suo nome gentile.

Dopo Parenzo che, su una snella penisola, lascia traboccare le sue case fino al fiore dell'onda, ecco Rovigno, una cittadina dai tetti rossi raccolti attorno alla chiesa, il cui campanile è una piccola copia di quello veneziano di S. Marco. Poi, fino a Pola, le coste sono fronteggiate da numerosi scogli e isole, tra cui spiccano per il loro incanto le isole Brioni, già meta di turismo internazionale tra le due guerre, e un tempo fornitrici della pietra con la quale furono costruiti alcuni tra i più rinomati palazzi di Venezia.

Ripe scoscese di roccia biancastra cadenti a picco su acque azzurrissime, colli macchiati da una vegetazione scura, annunciano le vicinanze di Pola. L'antica città va fiera dei suoi monumenti romani: l'aereo Arco dei Sergi (30 a.C.), il tempio di Roma e Augusto e la possente Arena, quasi intatta per tutto il giro della cerchia esterna, nella quale, nel Medioevo, i Cavalieri di Malta combattevano i loro tornei. Verso nord-ovest la costa diventa frastagliatissima: la tormentano lunghe e strette insenature nelle quali ci si può inoltrare come in autentici, nordici fiordi. La strada qui corre all'interno del territorio. Ma quando torna a riaffacciarsi al mare, ci aspetta una sorpresa: da Labin la vista spazia sulle acque fino a « cogliere » l'isola di Cherso che si staglia azzurrina all'orizzonte. E, prima di giungere a Fiume, ci viene incontro Abbazia, una stazione balneare già frequentata alla metà dell'Ottocento, immersa in una lussureggiante vegetazione di mandorli, ulivi, camelie, magnolie e lauri che dalla collina scendono a lambire il mare.

Di fronte, al di là del Quarnaro, si profila Fiume, oggi Rijeka, distesa sul de-

Le coste dell'Adriatico orientale sono generalmente alte e rocciose, orlate talora di odorose pinete, come in questo tratto della Dalmazia nei pressi di Brela Donja, riprodotto a fianco.

In Istria, Pirano (pag. seguente a sinistra) rivela aspetti tipicamente mediterranei nelle sue case addossate, che formano vicoli stretti e tortuosi, terminanti alla riva del mare. Mosceniga Draga (pag. 99), tra Pola e Fiume, ha un piccolo porto riparato da un promontorio.

La piccola penisola di Primosten (pag. 100) ospita un villaggio fitto di case dominate dal campanile della chiesa. In tutta la Dalmazia l'influenza veneziana è particolarmente avvertibile nelle architetture delle chiese e dei palazzi. Anche a Traù (pag. 101), la cittadina rimasta sot-

appelé le Groupe de Liaison et d'Information Femmes et Enfants (GLIFE) qui a notamment publié, jusqu'en 1977, L'Information des Femmes (bulletin mensuel intitulé à l'origine Femmes-Informations).

Enfin, des femmes de cette tendance ont participé activement au combat contre le viol notamment à l'intérieur du collectif SOS Femmes violées créé en mai 1977.

La tendance « Lutte de Classe »

C'est en 1973, au sein des Groupes de Quartier et du Cercle Elisabeth Dimitriev qu'a commencé à se constituer cette tendance. Son objectif principal est de construire un mouvement « autonome » et « organisé » de la « masse des femmes », principalement axé sur les femmes ouvrières et employés (surtout les jeunes) et insistant sur les revendications concernant le travail, l'éducation, la vie familiale, les crèches. Le titre de l'organe d'expression initial de cette tendance — Les Pétroleuses — en traduit bien l'orientation prioritaire. Il s'agit d'un courant féministe et anti-capitaliste, étroitement lié aux organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême gauche ainsi qu'aux mouvements mixtes engagés dans la campagne pour l'avortement libre et gratuit — tels que le Mouvement pour la Libération de l'Avortement.

L'exploitation des femmes

22. Voir le tract Mouvement de masse des femmes - Organisation de masse des femmes distribué le 20 janvier 1974 lors d'un week-end de discussions à l'École normale supérieure de jeunes filles (Paris, boulevard Jourdan).

23. Nom donné aux femmes accusées d'avoir incendié Paris en 1871, pendant la Commune.

Il faudrait peut-être parler un peu des jeunes, au lieu de penser égoïstement à soi - De toute manière femme

de l'exploitation des femmes

et de la Contraception (MLAC) et le Groupe Information et Santé (GIS).

C'est précisément cette étroite liaison qui va entraîner une transformation des rapports internes à l'intérieur de ce courant. En mars 1974, à l'initiative de Révolution, est organisée une rencontre d'ouvrières et d'employées qui décident de s'organiser entre elles et de publier un bulletin Femmes en Lutte (dont le premier numéro sort en mai 1974, et qui deviendra, par la suite, Femmes travailleuses en Lutte). On a, ainsi, en présence, en cette année 1974, au sein de la tendance Lutte de Classe, deux courants : les Pétroleuses — plutôt proches de la Ligue communiste ; les Femmes en Lutte — proches de Révolution et de la Gauche révolutionnaire — auxquels il convient d'ajouter des femmes ne militant dans aucun parti et qualifiées, à ce titre, d'« inorganisées ». Mais, au cours des deux années suivantes, s'opèrent des restructurations qui entraînent la dissolution, « à l'initiative des femmes de la Ligue communiste »²⁴, au début de 1976, de la coordination Les Pétroleuses et surtout qui consacrent l'émergence d'un Mouvement Autonome des Femmes (MAF), lequel s'exprime notamment par la Coordination des Groupes Femmes Paris et la Coordination des Groupes Femmes Entreprises. Ce Mouvement Autonome des Femmes — plus proche des revendications des employés et des ouvrières (conditions de travail, contraception et avortement...) — peut être considéré comme une partie du M.L.F. Cependant, depuis 1976, il n'a cessé de prendre ses distances par rapport aux

24. OOGOP, Femmes exploitées, opprimées, osons lutter, Cahiers pour le Communisme, n° 9, octobre 1976, p. 75.

ça n'existe pas, mais salope ou putain ça prolifère en ce moment - Une salope c'est incapable d'ôter un enfant, alors à fort se faire

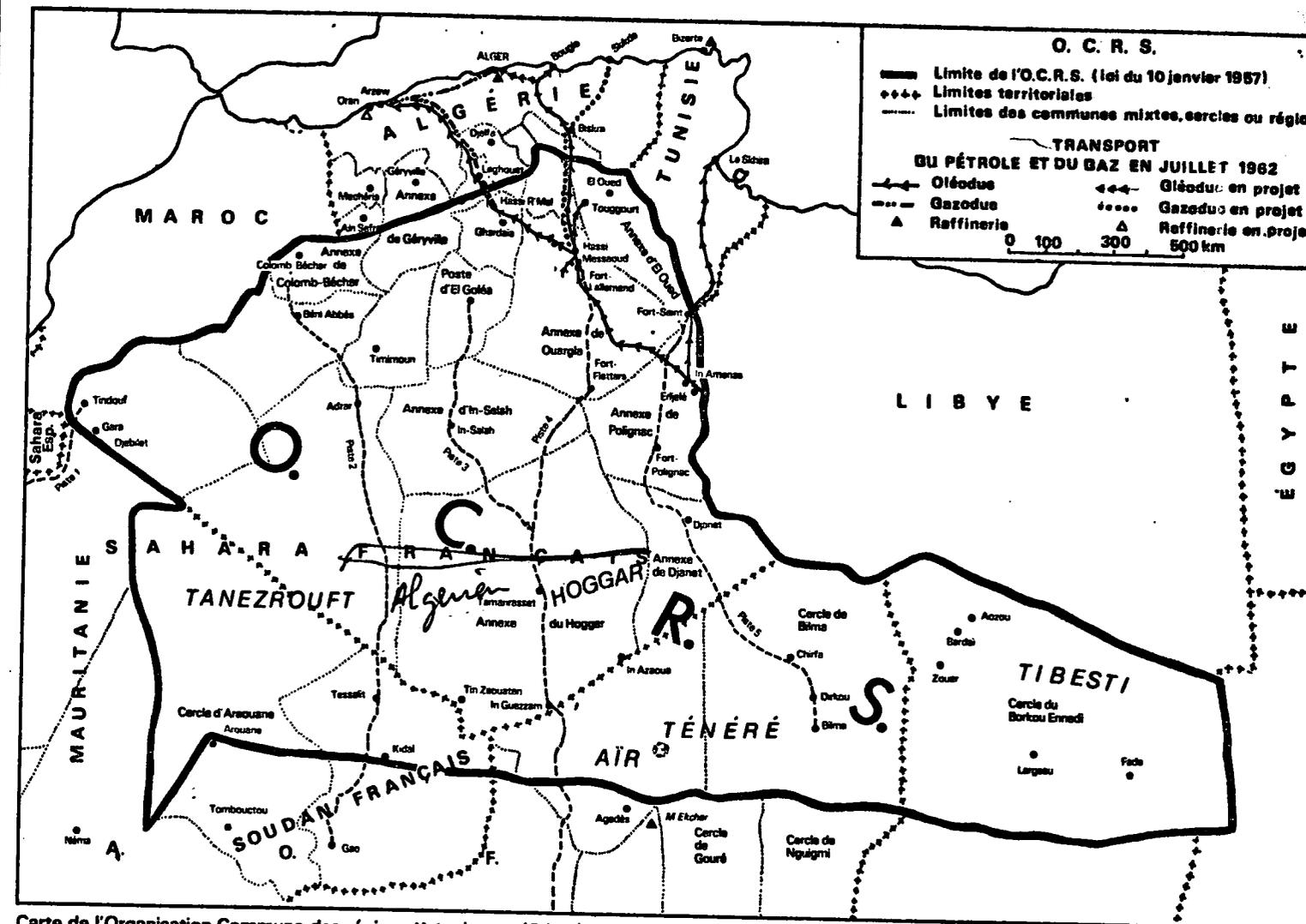
engraisser / faire cocu son mari pendant que lui en chie pour nourrir la famille -> la femme est nulle

Sahara. En dehors du minéral de fer, les compagnies franco-mauritaniennes ont tracé un chemin de fer qui fut le rêve des « Sahraouis », du fer encore dans les Djibilet de Tindouf. En outre, au Sahara, on trouve des minerais rares tels que le cuivre, le manganèse, le cobalt, le chrome, etc. Les recherches sont loin d'être terminées. Il y a une réserve énorme : l'étendue infinie. Il s'y agit de longues expériences. Nous avons édifié à l'échelle industrielle pour moyenne et longue portée, les installations pour l'explosion atomique aérienne. A l'échelle industrielle, nous préparons aux explosions atomiques pour l'énergie, à quel prix et à quels risques, à Mururoa ou à Mururoa. Encore une fois, ces lopins de terre ! De Gaulle a dû être terriblement. Elles nous eussent été utiles, autre que celle clamée par les dirigeants, qui ont été débarrassée de cet avilissant

le Sahara ? Ethniquement, sans aucun doute, du moment que leur indépendance n'aurait rien de plus que quelques centaines de quelques marchés. Pour ma part, nous savions qu'ils détestaient et nous ne leur avons jamais écrit une lettre de 1958 où les dirigeants au Parlement par un ou deux députés, à la rigueur, par un Français qui leur a parlé de leurs problèmes, mais surtout pas de leur donner des conseils et peut-être même

il n'y avait aucune difficulté. Lorsqu'on a vu les sahariennes portées de Légion, on a vu une puissance de feu considérable, on a vu des spécialistes par secteur, que nous ne pouvions pas avoir alors nombreuses, fidèles et dévoués de recours d'aucune sorte pour nous venir du dehors. S'il en avait eu, nous sommes dans un désert et que le Sahara n'est pas un pays à gouverner judicieusement par avions et hélicoptères, nous avons toujours repéré les sahariens. Et si, par hasard, ils nous avaient été retrouvés car ils commettaient des crimes, nous ne pardonnons pas, vol d'une outre, ils étaient immédiatement

de l'opinion internationale ? Nous concluons que, ethniquement, la chose était possible. Nous ne pouvons pas nous débarrasser du Sahara, de nous en débarrasser de le donner en entier à l'Algérie. Nous ne pouvions pas très légitimement nous en débarrasser à l'exemple du Sud marocain.



Carte de l'Organisation Commune des régions Sahariennes (OCRS) avec tracé des oléoducs et des gazoducs.

leur, qui parlaient haut et venaient en conquérant orgueilleux. Ils se révoltèrent, sortirent des vieux moukala et se battirent contre ces occupants. Contre les chars algériens, ils ne pouvaient pas grand-chose. Ils quittèrent Tindouf et se réfugièrent sur la hamada. Aujourd'hui, Tindouf ne contient plus (comme du temps des Français) que des casernes, mais dans ces casernements que de monde !

Le Maroc avait pourtant des droits reconnus sur ces terres. J'ai sous les yeux des extraits du protectorat de l'Algérie.

occupés, c'était au titre de protectorats résiliables en principe. Les pays conquis au Sahara, si l'on voulait éviter toute difficulté en cas de résiliation, devaient être partie intégrante d'un pays irrévocablement français : l'Algérie.

De Gaulle le savait-il ? Manquait-il de conseillers avertis ? Le général n'a jamais attaché d'importance à l'Afrique du Nord où il n'avait jamais servi. Ou alors sa hâte était-elle si grande de jouer en Europe un rôle primordial, qu'il dédaignait les conséquences de sa

Michel Sapin-Lignières

Vi chère

La tragédie des barricades

(2)



Le dimanche 24 janvier 1960, le centre d'Alger fut le théâtre d'une affreuse tragédie qui, en quelques instants, coucha à terre vingt-sept morts et cent cinquante blessés, tant civils que militaires.

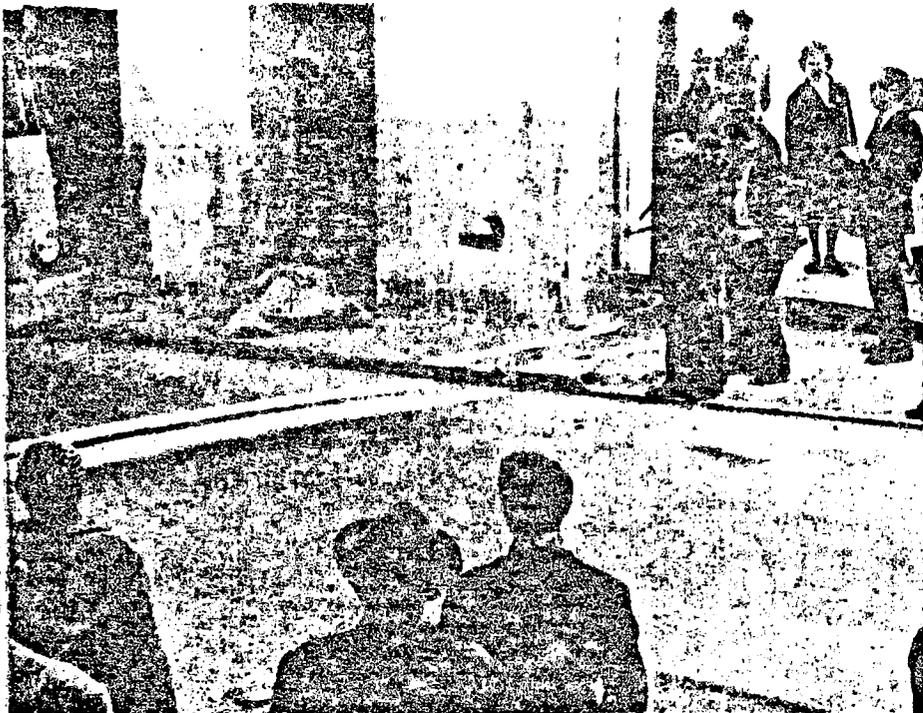
Comment en était-on arrivé là ? Pour bien le comprendre, il faut avoir présent à l'esprit la volonté bien arrêtée de de Gaulle d'abandonner l'Algérie. Cela impliquait d'atteindre trois objectifs préalables : Retourner l'opinion publique en France - Neutraliser l'Armée - Briser la résistance de la population d'Algérie.

Retourner l'opinion publique en métropole ne présentait pas de difficultés. Les communistes étaient évidemment tout acquis, les socialistes divisés (un certain nombre écoutaient Robert Lacoste, Guy Mollet et quelques autres qui avaient montré leur sympathie pour l'Algérie Française), les gaullistes étaient aux ordres et il ne restait comme opposants qu'un petit nombre de patriotes clairvoyants qu'il serait facile de neutraliser. Sans doute cette énumération ne tient-elle pas compte d'un important pourcentage de silencieux ou d'indifférents, sans autre opinion que leur refus de se battre pour une Algérie qui ne recelait, leur avait-on dit, que des colons scandaleusement enrichis par leurs exactions. Les mêmes gémiront sur le pétrole perdu quand la question se posera, sans pour autant envisager la moindre attitude courageuse.

L'Armée était tout entière attachée à sa mission de pacification et, de surcroît, l'expérience chèrement acquise en Indochine par les meilleurs des soldats avait conduit à la création dans les Etats-Majors des V^e Bureaux ou Bureaux d'Action Psychologique qui connaissaient la riposte à la guerre révolutionnaire que nous subissions. Seule de tous les pays non-marxisés, la France avait des cadres et une doctrine devant conduire à la victoire, c'est-à-dire non pas à l'écrasement des vaincus mais à leur ralliement.

Il y avait évidemment dans cette Armée des différences de qualité. A côté des troupes d'élite, connaissant leur métier de guerrier, il y avait des unités de rappelés dont l'ardeur était certainement moindre, ce qui leur occasionnait parfois des difficultés graves, mais aucun noyau important de subversion n'avait encore été décelé. Dans la population d'Alger, la 10^e Division Parachutiste jouissait d'une considération particulière. C'était elle qui, sous la conduite du général Massu, avait gagné la « bataille d'Alger » et les Algérois avaient pour elle une affectueuse reconnaissance.

A côté de l'Armée, il y avait une force qui, si elle était tactiquement peu importante, jouait un rôle de très bon outil dans le type de guerre auquel nous étions affrontés. C'était l'ensemble des Unités Territoriales. La lutte contre la guerre révolutionnaire est en effet une redoutable dévoreuse d'effectifs. Pour que la population se sente en sécurité, condition première et essentielle, il lui fallait voir partout des militaires veiller sur elle, que ce soit dans les transports publics, dans les marchés, autour des écoles et même à la porte des cinémas. Bien évidemment, l'Armée ne pouvait à la fois assumer ces indispensables missions de quadrillage et monter des opérations actives contre les

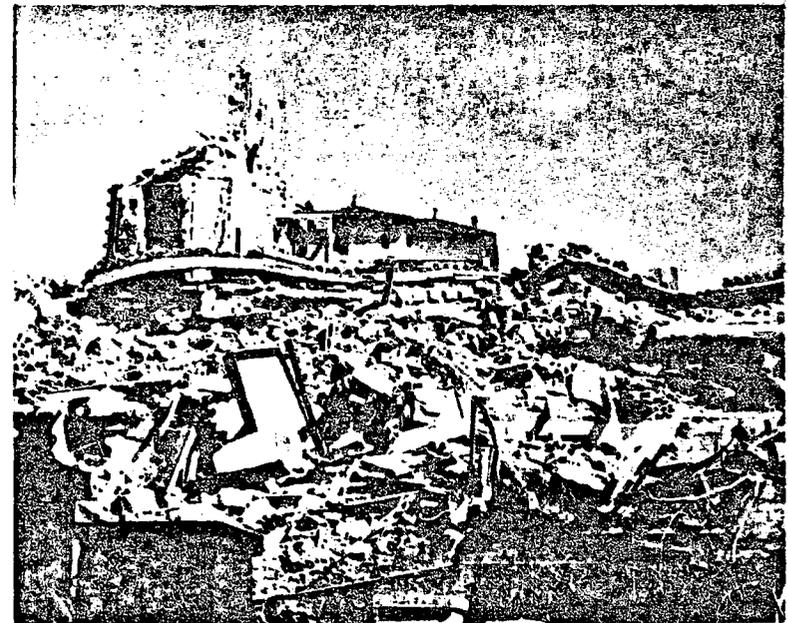


BONS

LES JOURS NOIRS D'ALGER

l'indépendance

Exode des Européens après Evian, malgré l'Exécutif provisoire, assassinats ou disparitions d'Européens, tactique de la terre brûlée employée par l'OAS jusqu'aux accords Susini-Mostefai du 17 juin : Alger vit ses trois derniers mois français dans la terreur. ① : bouclage du quartier des Tagarins, le 9 avril. ② : scène quotidienne : un Européen vient d'être abattu dans la rue. ③ : le lieutenant Degueudre, chef des commandos Delta, arrêté le 7 avril, sera fusillé le 7 juillet. Ses commandos ont mené la vie dure aux autorités (④ : plastic le 5 mars de la Délégation générale et destruction des fichiers de la Sécurité) et aux barbouzes gaullistes, faisant notamment sauter la nuit de la Saint-Sylvestre, leur villa du chemin Lucien-Reynaud puis, le 11 mars, leur repaire de l'hôtel « Radja » ⑤. Le 20 avril, le général Salan (⑥ en clandestin) est arrêté (⑦) et ⑧ : photos de l'identité judiciaire). Près de deux cent mille Européens quittent l'Algérie en mai quand, le 18, commencent les pourparlers de Jean-Jacques Susini.



PROTESTATIONS CONTRE LES DEGRADATIONS ET REPONSES AUX GRAFFITI

Des dispositions dans l'ensemble favorables

A égale distance du pôle et de l'équateur, la France est traversée par le 45^e parallèle. On n'y rencontre ni déserts brûlants ni étendues glacées, et ces heureuses dispositions climatiques jointes à la qualité des sols, ont permis l'installation ancienne d'une population dense : les régions de plaine ont nourri, dès l'époque gallo-romaine, une population sans doute aussi nombreuse que de nos jours.

Les montagnes occupent une place assez importante mais leur disposition le plus souvent frontalière ne pose pas d'insolubles problèmes de relations.

Enfin, sa forme relativement ramassée n'impose pas au pays des lignes de communications trop longues, tandis que l'ouverture sur trois façades maritimes permet des contacts aisés avec l'Europe du Nord, le continent américain, le monde africain et le Proche-Orient.

Une situation au cœur de l'Europe du Nord-Ouest

Cependant, d'autres pays dans le monde peuvent bénéficier d'avantages naturels de même importance; la situation de la France au cœur de l'Europe du Nord-Ouest lui a donné deux chances supplémentaires. D'une part, la Gaule a pu participer à l'organisation politique et économique de l'empire romain, lui-même héritier des autres grandes civilisations méditerranéennes de l'Antiquité; sur les traditions romaines s'est fondé un État très précocement organisé.

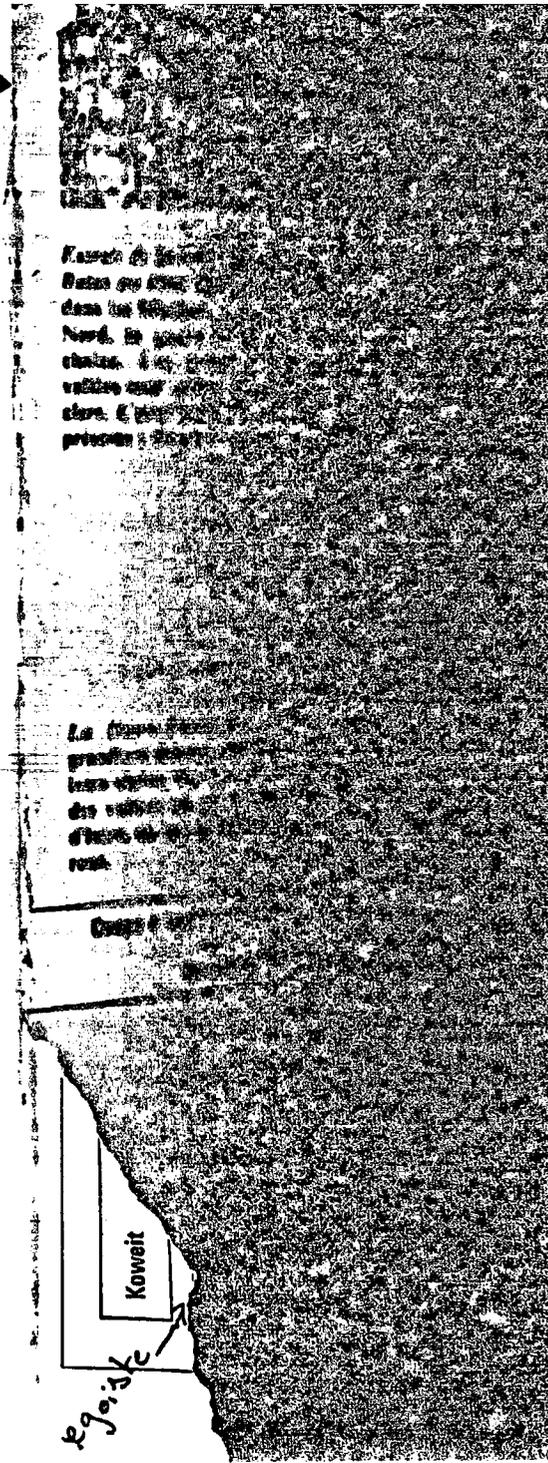
D'autre part, la France s'est trouvée à partir du xviii^e siècle au cœur d'une Europe du Nord-Ouest où est née et s'est développée la civilisation urbaine et industrielle qui s'est ensuite imposée à l'ensemble du monde; la France fut, il y a 200 ans, le premier pays d'Europe par sa richesse et l'importance de sa population.

De nos jours, la France apparaît comme un État de taille moyenne aussi bien par sa superficie (547 000 km²), qui la met au second rang en Europe, loin derrière l'U.R.S.S., que par sa population (53 millions d'habitants), pour laquelle elle vient au 5^e rang, derrière l'U.R.S.S., l'Allemagne fédérale, l'Italie et la Grande-Bretagne. A l'étendue d'un pays sont liées les ressources du sol et du sous-sol; à sa population l'importance de son marché intérieur. Or cette situation, qui est celle de la plupart des pays industriels, place la France dans une très vive compétition internationale.

Par la richesse qu'elle tire de ses activités, la France continue à figurer parmi les pays les plus favorisés du monde. Mais pour maintenir cette richesse, elle dépend de plus en plus des échanges qu'elle entretient avec l'extérieur.

En 1939, avant le début de la Seconde Guerre mondiale, la France possède un Empire de 80 millions d'habitants et 12 millions de kilomètres carrés. Après 1945 les peuples colonisés se sont progressivement émancipés et il ne reste dans la dépendance politique de la France que quelques départements et territoires d'Outre-Mer. Mais une partie de l'ancien empire colonial (surtout en Afrique tropicale) a conservé le français comme langue officielle. Les pays partiellement, ou entièrement de langue française comprennent aussi le Québec au Canada, la Suisse romande, la Wallonie en Belgique et les anciennes dépendances de ce dernier pays : Zaïre, Ruanda et Burundi.

La France parmi les pays riches. Le produit intérieur brut par habitant en dollars (1 dollar = 4,70 F) est un indice de la richesse d'un pays. Certains pays (le Koweït) ne doivent guère leur fortune qu'à l'abondance du pétrole qu'ils vendent alors que les autres le doivent à l'intensité de leur activité économique (les pays industriels). La France vient au cinquième rang mondial si on considère la valeur globale des biens qu'elle produit (1 850 milliards de Francs en 1977) derrière les États-Unis (9 230), l'U.R.S.S. (3 710), le Japon (3 350) et l'Allemagne fédérale (2 520), mais devant la Chine (1 800) et la Grande-Bretagne (1 204).



Documents	247
Indications bibliographiques.....	258

TROISIÈME PARTIE : LES GOUVERNEMENTS

CHAPITRE 7. Le président.....	265
Chef de l'Union	266
Les pouvoirs du chef de l'Union, 267. — La succession du président, 270. — Importance politique du vice-président, 274.	
Chef du gouvernement.....	276
Le Cabinet, 276. — Le département d'Etat et le Pentagone, 280. — Les bureaux de la présidence, 283. — Les agences, 284. — Types d'administration présidentielle, 285.	
Leader	289
Le président et l'opinion, 290. — Le parti présidentiel, 294. — Limites du pouvoir présidentiel, 297.	
CHAPITRE 8. Le Congrès	299
Sénateurs et représentants.....	300
L'élection du Congrès, 300. — Les membres du Congrès, 303. — Les circonscriptions sûres, 305. — Une classe politique, 307.	
Le Congrès au travail	310
Les pouvoirs du Congrès, 310. — Les principaux personnages du Congrès, 312. — Les comités, 315. — Le vote d'une loi, 321.	
Le Congrès à la croisée des influences.....	327
Le Congrès et l'opinion, 327. — Le « lobbying », 330. — Le Congrès et la Maison Blanche, 335.	

annché!
MONTÉUX

CHAPITRE 9. La Cour suprême.....	340
Organisation et fonctionnement.....	341
Nomination des juges, 342. — Le fonctionnement de la Cour, 346.	
Influence politique	347
Prestige moral.....	351
CHAPITRE 10. Etats et collectivités locales.....	354
Qu'est-ce qu'un Etat?.....	355
La diversité des Etats, 355. — Les constitutions des Etats, 357.	
Le législatif, 360. — L'exécutif, 363. — Le judiciaire, 369.	
Le gouvernement d'un Etat.....	360
Les collectivités locales	370
Les comtés, 371. — Les municipalités, 373. — « Towns » et « townships », 374.	
Quelques problèmes de relations intergouvernementales	376
Indications bibliographiques	380
CONCLUSION	383
ANNEXES	384

BIBLIOTHÈQUE
DES HALLES

Bibliothèque MÉDIATIONS
publiée sous la direction de Jean-Louis FERRIER

La publication en français
des œuvres du Professeur C. G. JUNG
a lieu sous la direction du

Dr ROLAND CAHEN

Titre original :
GEGENWART UND ZUKUNFT
Rascher, Zurich, 1957
3^e édition 1958

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

© 1962, by Buchet/Chastel, Paris

les parvenus
qui soulignent ce bouquin
font des concessions - ils
peuvent se le payer dans
Hé bonne l'histoire!

PREFACE
A LA SECONDE ÉDITION

Nous sommes très heureux de voir reparaître l'ouvrage fondamental de C.G. JUNG qu'est « *Présent et Avenir* ».

Nous en remercions vivement les Editions Denoël et Monsieur Jean-Louis Ferrier, Directeur de la Bibliothèque Médiations.

Car « *Présent et Avenir* » est un chef-d'œuvre, passé par trop inaperçu, dans lequel C.G. JUNG, en une manière de testament, a ramassé l'essentiel de son message psychologique et social, exprimé son angoisse devant les dangers du monde actuel et l'inquiétude que son témoignage n'y apporte pas assez rapidement remède.

Dans cette perspective, « *Présent et Avenir* » est certainement un des appels les plus brûlants, les plus solennels, les plus bouleversants que nous ait adressé l'illustre psychologue.

Dr Roland CAHEN
Paris, décembre 1969

LIAISON ENTRE L'UNITÉ CENTRALE ET LES ORGANES PÉRIPHÉRIQUES.

12220. Principe.

La liaison directe entre l'unité centrale qui fonctionne très rapidement et les organes périphériques qui travaillent à des vitesses considérablement moindres, a l'inconvénient d'immobiliser cette unité centrale, dont le coût de fonctionnement est élevé, alors qu'elle pourrait réaliser quantité d'opérations pendant les temps morts.

Pour pallier cet inconvénient, l'organe périphérique est relié à une mémoire dite mémoire-tampon.

L'unité de contrôle a pour rôle de s'assurer du fonctionnement des organes périphériques et de contrôler les informations qu'ils envoient ou qu'ils reçoivent.

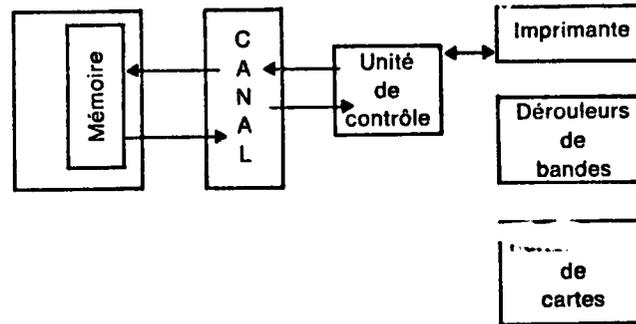


FIGURE 3. Le rôle du canal.

de graduation matériel public
 conc : FERMER BEAUBOURG

des plus-values à court terme, on déduit de l'impôt bénéficiant 50 % de la différence.

Travail à faire :

- 1° Présenter une table de décision qui permettra de choisir s'il s'agit d'une plus-value ou d'une moins-value, en fonction de la qualité court terme ou long terme.
- 2° Présenter un organigramme de calcul de l'impôt, indiquant le certain nombre de cessions réalisées pendant la période comptable.

21. Préfabrication et préparation du réapprovisionnement.
 Le calculateur dont on dispose peut être chargé à l'avance de la lecture d'un support : carte magnétique, bande perforée. Pour chaque article, il est alors possible d'introduire dans le système les données suivantes :

- numéro d'article ;
- quantité en stock ;
- stock d'alerte ;
- quantité économique à commander, déterminée en fonction des conditions faites par le fournisseur ;
- prix unitaire.

D'autre part, on possède les bons de préparation d'expédition (un par ligne de commande) établis à partir des commandes des clients et classés dans l'ordre des articles et en fonction de l'ordre de priorité des commandes.

Pour chaque bon d'expédition, on vérifiera que la quantité en stock est suffisante ; si elle est insuffisante, la commande sera mise en attente car il n'existe aucune livraison partielle. Si la quantité en stock est suffisante, la quantité à sortir sera valorisée pour la facturation.

Ensuite, dans une deuxième étape, lorsqu'il y a plusieurs bons d'expédition d'un même article, on déterminera s'il est nécessaire de prévoir un approvisionnement supplémentaire.

La quantité à réapprovisionner est calculée d'après la formule suivante :

Quantité à réapp. = (stock d'alerte × 2) — stock d'alerte (cette quantité étant arrondie au multiple supérieur de la quantité économique).

Travail à faire :

- 1° de présenter l'organigramme de programmation ;
- 2° d'écrire la séquence de programme permettant de déterminer la quantité à commander.

SÉRIES DE FONCTIONS
SÉRIES ENTIÈRES

SÉRIES DE FONCTIONS

Convergence simple.

Soit U_n une suite d'applications de $\Delta \subset \mathbb{R}$ à valeurs dans \mathbb{C} , et

Soit S_n la somme partielle de la série de fonctions $\{U_n\}$.
 $S_n = \sum_0^n U_k$

la somme partielle de la série de fonctions $\{U_n\}$.

On dit que la série $\{U_n\}$ converge simplement vers S sur un domaine $\Delta \subset \mathbb{R}$ si :

$$\forall x \in \Delta \quad S_n(x) \rightarrow S(x) \quad \text{quand} \quad n \rightarrow +\infty,$$

c'est-à-dire

$$\forall \varepsilon > 0 \quad \exists N(\varepsilon, x) : n > N \Rightarrow |S_n(x) - S(x)| < \varepsilon.$$

Convergence uniforme.

On dit que la série $\{U_n\}$ converge uniformément vers S sur Δ si dans la relation précédente N ne dépend que de ε c'est-à-dire

$$(\forall \varepsilon > 0), (\forall x \in \Delta) \quad \exists N(\varepsilon) : n > N \Rightarrow |S_n(x) - S(x)| < \varepsilon.$$

La convergence uniforme entraîne la convergence simple.

Remarque : Sur l'espace vectoriel $E(\Delta)$ des fonctions définies et bornées sur Δ on peut définir

$$\|f\| = \sup_{x \in \Delta} |f(x)|$$

L'application : $f \rightarrow \|f\|$ est une norme sur $E(\Delta)$. C'est la norme de la convergence uniforme.

CHIEN !!!

ZOB

Handwritten notes: "DEQUEULASSE!", "ENCULÉ!", "FUMIER!!!", "orture!!", "piges.", "fumez moi.", "d'yeux et de queue d'âne", "à sa manière pour voir la chose en chinois", "D'yeux et de queue d'âne", "CHIEN !!!", "ZOB", "CHAPITRE XIII", "SÉRIES DE FONCTIONS SÉRIES ENTIÈRES", "SÉRIES DE FONCTIONS".

Handwritten notes: "Injécate", "l'orture".

ou divergent suivant

si donc U_n est diver-

$\frac{\pi}{2}$

Fumée amande

ON VUS ESPERANCE VUS ME JURE

VOS MAISONS VONT BRULÉES

VOS ENFANTS EGORGES

VOS FEMMES VIOLÉES

ET VOUS !... CHIATRÉS

POUR NOUS, ANTI-NAZIS, ~~ANTI~~ ANTI-LOLOS ANTI NATIONALI.

PLUS LONG SERA LE COMBAT

PLUS SAVOUREUSE SERA LA VICTOIRE

Vas signer ta démission ↑

Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il vous suffit d'adresser votre carte de visite aux Editions Albatros, service Bulletin, 14, rue de l'Armorique, Paris (15°). Vous recevrez régulièrement et sans engagement de votre part le bulletin des nouveautés.

© Editions Albatros 1972

QUANT. TOMBERONS NOS COUPS

ALORS POUR VOUS DONNERA LE CLÉS

GARE ALORS A NOTRE COURROIX

SIÈGE: P A E

(PARTI ANTI-EXTRÉMISTES)

INTRODUCTION

NANTIERRE ET VINENNES AVEC SES

COCCOS NE VAUT PAS MIEUX

Il peut paraître aventureux que ce soit un partisan de l'Opposition Nationale qui écrive la première histoire de la dite Opposition. A plus forte raison si ce livre se veut, non un récit autobiographique mais, bien au contraire, une étude purement historique.

Cette Histoire de l'Opposition Nationale s'appuie sur les documents classiques (dossiers, presse, rares livres autobiographiques ou études historiques sur le sujet), sur les nombreux témoignages recueillis et recoupés, mais aussi sur les souvenirs de l'auteur. On pourra suspecter son objectivité. Comment un ancien membre de Jeune Nation, un ancien responsable de la F.E.N. et d'Occident ne finirait-il pas par privilégier son organisation (fut-elle défunte depuis longtemps), par amplifier son rôle ou par poursuivre ses querelles d'antan ?

Ces défauts ont été ressentis par l'auteur dès le début de son travail. Aussi s'est-il constamment efforcé de se refuser à tout jugement a priori. Il s'est vu contraint de pratiquer sa propre auto-critique aussi bien que la critique des mouvements dont il avait été membre. Des personnes ayant lu le manuscrit ont même pu penser que le processus d'analyse et de critique avait été poussé trop loin. Toujours est-il qu'elles exonéraient totalement l'auteur du reproche

155 00024

لمنجد الفرنسي العرني للطلاب

معجم حديث

MOUNGED MOUNGED MOUNGED MOUNGED CLASSIQUE MOUNGED

DICTIONNAIRE MODERNE

FRANÇAIS-ARABE

مادة ١٧٧٥٦	17756 articles
رسميات ١٢٥٣	1253 illustrations
١٢ لوحة بالالوان	12 planches en couleurs
١٢ لوحة بالاسود	12 planches en noir

Bougmoula
 898. =
 (00)
 MUX

vous m'etes que'un
 petit pauvre ignorant
 lit con, se la plains

Arabe la civilisation
 civilization
 تقييف

des bourgeois



Deuxième édition

دارالمشرق - بيروت DAR EL-MACHREQ ÉDITEURS, BEYROUTH

81-06706

MA 10800
1974

MARCEL BIZOS

SONDAGE SUR LA VIE

MAXIMES
ET
PENSÉES

DE

DEUX CENTS ÉCRIVAINS DIVERS
DONT L'AUTEUR DE CE CHOIX

*Revue et corrigées
par.*



*un ANONYME
un Névrotique
oui!*

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, Boulevard Raspail, PARIS

1974

Amme capitaliste / femme houndaine

femme salope

femme pute

mère ingrate

more nulle

Mère non libérée

incapable sentiment
sans âme, sans corps

Incapable de recevoir
Incapable de donner

= 0 = nul

à tuer / exterminer

Genocide

GENOCIDE
Extirpation de la race
femelle

Signe - Personne
c'est tellement
con sa femme et vizié

794.5 STO

Quand on aime la vie, on va au cinéma.
« TEZENI »

quand on aime le cinéma, on va à la vie.

" un anonyme " ↑

Je ne comprends
pas très bien pourquoi
c'est pas ça d'ailleurs que
l'est anonyme...

Courbe thermique et variations du cycle.

S'il est vrai que « souvent femme varie... », comment lui refuser notre indulgence lorsqu'on songe aux variations infinies du cycle menstruel, qui diffère d'une femme à l'autre et souvent, chez la même femme, d'un cycle à l'autre ?

Dire qu'un cycle a duré 28, 35 ou 22 jours, ne nous renseigne en rien sur les raisons et la nature de ces variations. En revanche, la courbe thermique va nous apporter sur ce point des données extrêmement précises.

Pour le comprendre, il faut se souvenir que le cycle comporte deux phases successives articulées autour de l'ovulation. L'une correspond à la maturation du follicule et de son ovule. C'est la phase dite « folliculaire », qui se termine par l'ovulation. Cette phase dure normalement 14 jours, mais elle peut soit se raccourcir, soit surtout s'allonger bien au-delà de cette durée lorsque la maturation ovulaire est perturbée. Ces variations de la date d'ovulation entraînent évidemment des variations correspondantes de la longueur du cycle, qui se raccourcit quand l'ovulation avance et s'allonge au contraire quand l'ovulation retarde.

ESPECE
DE
CON!
→
c'est une
femme
qui
a
le cycle
(et alors?)

A partir de l'ovulation et jusqu'à la fin du cycle s'étend une deuxième phase qui correspond à la présence du Corps jaune et qui, pour cette raison, est appelée phase « lutéale » (du latin *corpus luteum* = Corps jaune). Sa durée normale est de 14 jours. Nous savons qu'elle ne peut s'allonger au-delà de 16 jours. Mais rien n'empêche qu'elle ne se raccourcisse en-deçà de cette limite si, pour une raison quelconque, la sécrétion hormonale du Corps jaune vient à se tarir. Dans ce cas, bien entendu, le cycle se raccourcit d'autant.

Ces diverses modifications du cycle menstruel peuvent se combiner pour aggraver leurs effets ou se compenser mutuellement.

Ainsi, une ovulation au 20^e jour suivie d'un Corps jaune de 8 jours, donne un cycle de $(20 + 8) = 28$ jours qui, loin d'être un cycle normal, comporte en réalité une double anomalie, à savoir retard de l'ovulation et raccourcissement de la durée du Corps jaune.

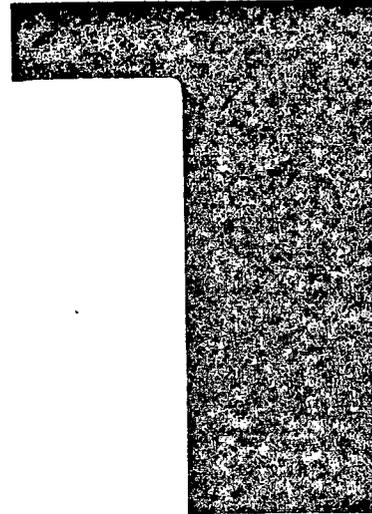
Si l'on ajoute à cela que ces variations peuvent se produire de manière habituelle ou survenir accidentellement, on comprendra la diversité infinie des cycles menstruels qui paraissent défier toute possibilité de s'y retrouver.

Mais, dans tous les cas, on le remarquera, la courbe thermique nous donne à la fois la date de

LE LIVRE COMME NOUVEAU SUPPORT D'EXPRESSION



Lisez bien,
c'est un conseil
de tigre avisé



LE MONDE INVISIBLE VOUS PARLE

VOUS QUI N'AVEZ PAS DE BUT,
ET MEME VOUS QUI EN AVEZ UN,
VOUS QUI SOUFFREZ, ET MEME VOUS
QUI NE SOUFFREZ PAS, SAVEZ-VOUS QUE
VOUS POUVEZ DEVENIR

UN SUB-HOMME - OU UNE SUP-FEMME - ?

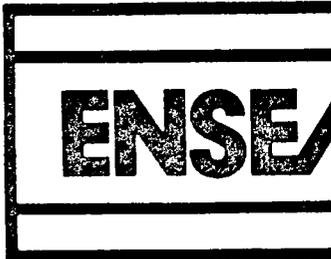
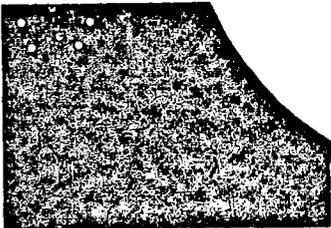
ISOLEZ-VOUS POUR LIRE ET RELIRE :

LE LIVRE DES MEDIUMS (A.K. 1 858)

VENDU EN LIBRAIRIES D'ESOTERISME ET TOUTES GRANDES

LIBRAIRIES. ENSUITE SEULEMENT, ISOLEZ-VOUS POUR LIRE ET

RELIRE : LA SCIENCE ET L'ESPRIT (J.M. 1 983), OU LES SUIVANTS DU MEME AUTEUR, VENDUS PRINCIPA-
LEMENT AU 1, RUE PALATINE (METRO SAINT-SULPICE)... CES LIVRES VOUS CONDUIRONT PEU A PEU A
LA PLUS GRANDE INITIATION DU MONDE ! INCREDULES : LE REJET DE CETTE REVELATION SERAIT SANCTIONNEE
PAR LE MONDE INVISIBLE. PASSEZ-LA A CEUX QUI L'ACCEPTENT...



Ensemble; élément.

1. Au cours des classes précédentes, vous avez eu la notion d'ensemble.

Nous rappelons qu'un ensemble est constitué d'objets qui sont appelés les éléments de cet ensemble.

Exemples : 1. Les dix signes : 0, 1, 2, ..., 9, forment l'ensemble des chiffres de la numération décimale. Le chiffre 3 est un élément de l'ensemble des chiffres.

2. Les cinq noms : pouce, index, majeur, annulaire, médius, forment l'ensemble des noms des doigts de la main droite. Le mot "pouce" désigne un élément de l'ensemble des noms des doigts.

En mathématiques, nous utiliserons généralement des ensembles dont les éléments sont des nombres ou des lettres.

Appartenance; non appartenance.

2. Soit A l'ensemble des dix chiffres de la numération décimale. Le chiffre 3 est un élément de l'ensemble A, et nous notons : $3 \in A$. La lettre d n'est pas un élément de l'ensemble A, et nous notons : $d \notin A$.

3. D'une manière générale, un ensemble E est un objet x, nous savons reconnaître si x est ou n'est pas un élément de E. Si l'objet x est un élément de E, nous disons que x appartient à E, et nous notons : $x \in E$. Si l'objet x n'est pas un élément de E, nous disons que x n'appartient pas à E, et nous notons : $x \notin E$.

Détermination d'un ensemble.

4. Dans certains cas, il est possible de définir un ensemble en donnant la liste de ses éléments; nous disons que l'ensemble est déterminé par ses éléments les uns à la suite des autres, ou que l'ensemble est déterminé en séparant deux éléments consécutifs par un point.

TABLE DES MATIÈRES

A 58 MOTS-MINUTE

répétition du prisonnier	3
travaux	3
soir	4
donné	4
.....	5
.....	5
.....	6
.....	6
.....	7
de montagne	7
sur Paris	8
était mon ennemi	8
oiseau de nuit	9
de vacances	10
de rue dijonnaise	10
.....	11
.....	11
.....	12
.....	12

55 MOTS-MINUTE

lots	13
les barbelés	13
.....	14
la France	14
.....	15
et précipité	15
il ne sera pas battu	16
vient le soir	16
silence blanc	17
de la ligne	17
ans la tempête	18
.....	18
tu pays natal	19
et le grand-père est mort	19
.....	20
à Paris	20
.....	21
de saint Blaise	21
canadien	22
de ma grand-mère	22

MOTS-MINUTE

she	23
.....	23
de Diderot	24
mbat	24
.....	25
tant peu scrupuleux	25
urs du temps passé	26
.....	26
.....	27
.....	27
.....	28
.....	28
.....	29
Paul Déroulède	30
.....	30
.....	31
.....	31
.....	32
.....	32
.....	33
.....	33
.....	34

Dictée 33. — L'homme et les machines	36
— 34. — Au bord de la mer	36
— 34. — Les travailleurs	37
— 35. — Le retour du soldat	38
— 35. — New York vu du haut d'un gratte-ciel	38
— 36. — Les conquêtes de l'astronomie	39

GAMMES A 65 MOTS-MINUTE

Dictée 36. — Intérieur	40
— 37. — Nice	40
— 37. — Au Texas	41
— 38. — Une vocation	41
— 38. — Une chatte craintive	42
— 39. — Sous le cercle polaire	43
— 39. — Jérusalem	43
— 40. — Soir au Japon	44
— 40. — Un jardin à la Française	45
— 41. — Printemps	45
— 41. — L'infusion de tilleul	46
— 42. — Les bêtes de la forêt	47
— 42. — En forêt	47
— 43. — Réveries	48
— 43. — Sous-bois	49
— 44. — Présence de l'homme	49
— 44. — Main à la campagne	50
— 45. — Remords	50
— 45. — A la fête	51
— 46. — Ma petite patrie	52
— 46. — La panthère	52
— 47. — Un écrivain	53
— 47. — Voyage	53
— 48. — Apprentissage de l'écriture	54
— 48. — La chance	54
— 49. — France	55
— 49. — Les cerises	55
— 50. — Réverie d'enfant	56
— 50. — Le soldat français	56
— 50. — Joseph Pasquier	57

GAMMES A 70 MOTS-MINUTE

Dictée 51. — Le minaret	58
— 52. — Réflexion d'un malade	58
— 52. — La Fontaine au faubourg Saint-Honoré	59
— 53. — Un aspect de Chicago la nuit	59
— 53. — La libération de Paris	60
— 54. — Retour à Paris	60
— 54. — Printemps d'île-de-France	61
— 55. — Un curieux chirurgien	61
— 55. — Chez les Indiens	62
— 56. — A la ferme	63
— 56. — Pêche en étang	63
— 57. — Aube	63
— 57. — La forêt en hiver	64
— 58. — Les bohémiens	65
— 58. — Le vieux jardinier	66
— 59. — La marchande de fleurs	66
— 59. — Retour	67
— 60. — L'inondation	67
— 60. — Au grenier	68
— 61. — Entretien avec Paul Léautaud	68
— 61. — Plaisir de la montagne	69
— 61. — L'organisation d'un grand magasin	69

TABLE DES MATIÈRES

Dictée 64. — La chasse au champignon	73
— 64. — Le drame du gant perdu	73
— 65. — Lyon	74
— 65. — Au royaume du pétrole	74
— 66. — Un marin	75
— 66. — Entrée d'exposition	75
— 67. — Dans la forêt normande	76
— 67. — Le lycée	77
— 68. — Soir d'été à Toulouse	77
— 68. — Les apprentissages féminins	78
— 69. — Avantages des cités-jardins	79
— 69. — Cueillette du café	80
— 69. — Noël dans une gare	80
— 69. — En Dauphiné	80

GAMMES A 75 MOTS-MINUTES

Dictée 71. — Prélude au drame de Meyerling	81
— 71. — Aux Indes	81
— 72. — Gratte-ciel	82
— 72. — Au polier	82
— 73. — Au Sahara	83
— 73. — Activité matinale	83
— 74. — Portrait d'un journaliste	84
— 74. — La Méditerranée	85
— 75. — Captif	85
— 75. — Soir à Hawaï	86

Dictée 85. — Nouvelle jeunesse	97
— 85. — Patrouille	97
— 86. — Plaisir de l'aube	98
— 86. — Les gazelles	99
— 87. — Un matin du vieux Paris	100
— 87. — Pêche au chalut	100
— 88. — Fête foraine	101
— 88. — Valeur éducative de sport	102
— 89. — Le chardonnay	102
— 89. — Un avion	103
— 90. — Sur une péniche	103
— 90. — Le vacher	103

GAMMES A 80 MOTS-MINUTES

Dictée 91. — Derniers instants	104
— 91. — La Tour Eiffel	104
— 92. — La saison des pluies	105
— 92. — Bienfaits de la paix	105
— 93. — Le jugement de Marie-Antoinette	106
— 93. — A Vichy	106
— 94. — Une rue du vieux Paris	107
— 94. — A Bakou	107
— 95. — Plaisir de l'hiver	108
— 95. — Le chariot	108
— 96. — Crépuscule à Ouessant	109
— 96. — Cinéma	110
— 96. — Pluie d'automne	110
— 96. — La planète de Saint-Flour	111
— 96. — Dans les royaumes souterrains	112
— 96. — Un étrange tableau	112
— 96. — Au Groenland	113
— 96. — Dans la chambre d'un disparu	114
— 96. — A bord d'un voilier	114
— 96. — Le peur d'un enfant	115
— 96. — La pluie	115
— 96. — Attentes	116
— 96. — Dans la brousse annamite	117
— 96. — Beauté du monde	118
— 96. — La chatte	119
— 96. — Le Beaujolais	120
— 96. — Yves et la fourmi	121
— 96. — La France méconnue	122



COMMENT PLACER SON ARGENT quand on est très pauvre? En cherchant à devenir un **SUR-HOMME**, ou une **SUR-FEMME**. Vous saurez comment en lisant avec grande attention **LE LIVRE DES MEDIUMS**

vendu chez Gibert, ou 10 avenue du Père Lachaise. Puis en dévorant **LA SCIENCES ET L'ESPÉRANCE** vendu 1, rue Palatine (St-Sulpice)... Ces livres débouchent sur la plus grande initiation du monde. Votre devoir est d'en parler autour de vous.

Au-dessus de l'Atlantique 96 | 100

Les Éditions FOUCHER
128, rue de Rivoli
PARIS 1^{er}

Imprimé en France

Imp. RUSSIÈRE
24, rue de Juranville
SAINT-AMAND (Cher)

The phonetic symbols

i	as in	see [si]
ɪ	as in	big [bɪg]
e	as in	pen [pen]
æ	as in	man [mæn]
ɑ	as in	arm [ɑm]
ɒ	as in	not [nɒt]
ɔ	as in	walk [wɔk]
ʊ	as in	book [bʊk]
u	as in	two [tu]
ʌ	as in	cut [kʌt]
ɜ	as in	word [wɜd]
ə	as in	about [əˈbaʊt]
eɪ	as in	day [deɪ]
ɛʊ	as in	go [gəʊ]
aɪ	as in	my [maɪ]
aʊ	as in	how [haʊ]
ɔɪ	as in	boy [bɔɪ]
ɪə	as in	here [hɪə]
eə	as in	wear [weə]
ʊə	as in	sure [ʃʊə]
p	as in	pen [pen]
b	as in	big [bɪg]
t	as in	ten [ten]

d	as in	dog [dog]
k	as in	cat [kæt]
g	as in	go [gəʊ]
tʃ	as in	church [tʃɜ:tʃ]
dʒ	as in	John [dʒɒn]
f	as in	five [faɪv]
v	as in	vet [vet]
θ	as in	thin [θɪn]
ð	as in	then [ðen]
s	as in	sit [sɪt]
z	as in	zoo [zu]
ʃ	as in	shoe [ʃu]
ʒ	as in	measure [ˈmeʒe]
h	as in	hot [hot]
m	as in	my [maɪ]
n	as in	no [nəʊ]
ŋ	as in	long [lɒŋ]
l	as in	leg [leg]
r	as in	run [rʌn]
j	as in	you [ju]
w	as in	when [wen]

' = a stressed syllable

Vire le Pape
Jean Paul II

Vire le
Cardinal Lustiger!

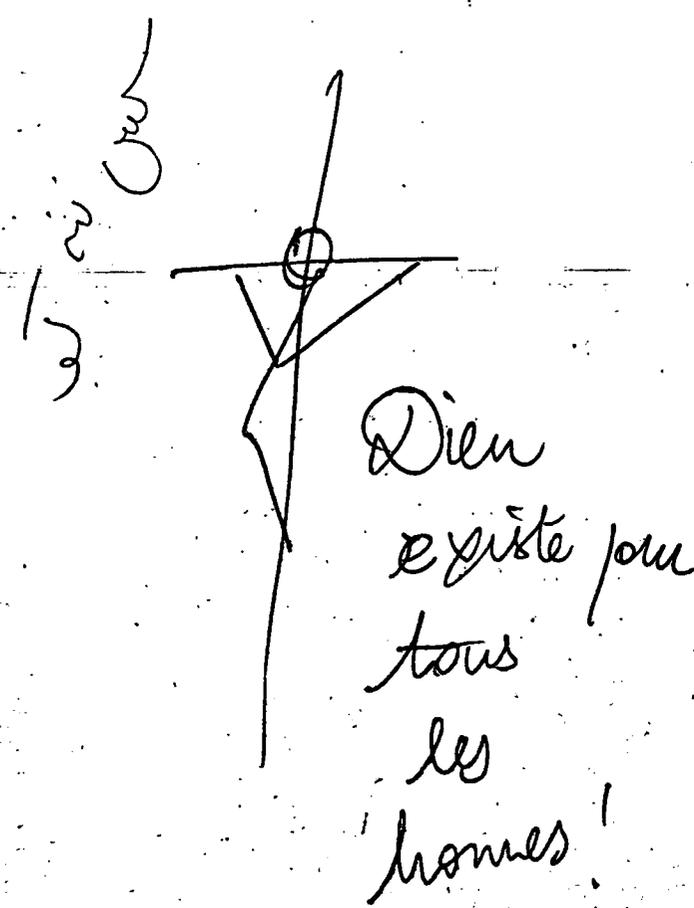
72 Know Your English

20 Which of these does not go with all the others?

- a. thigh
- b. shin
- c. elbow
- d. knee
- e. calf

x

b

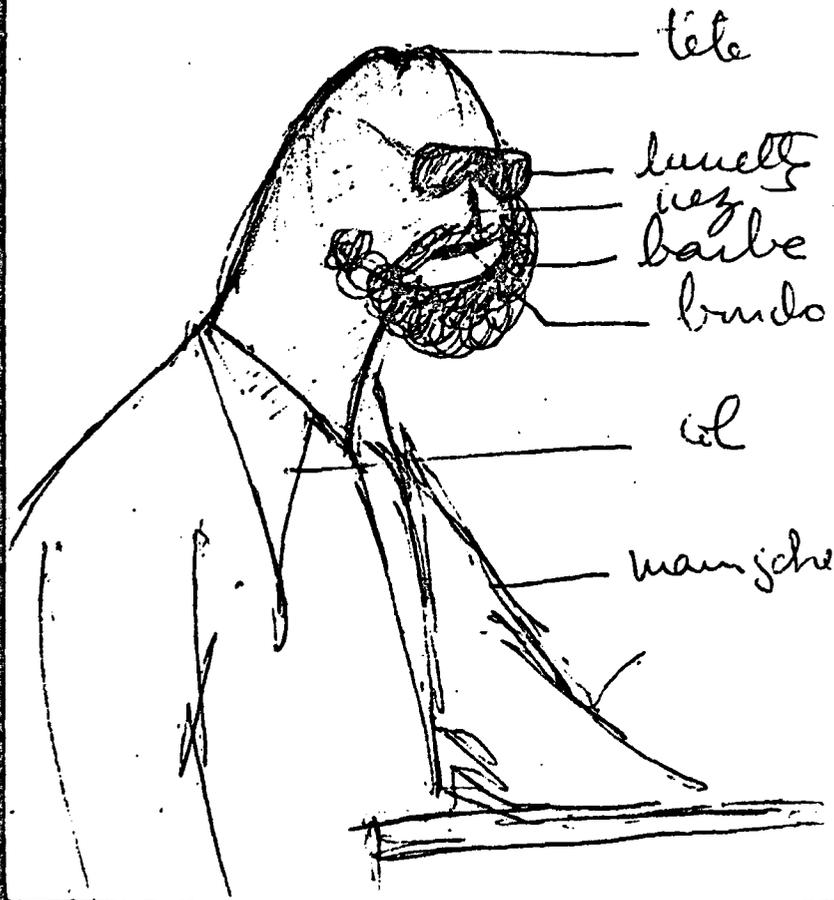


Answer section

Dien
Sauter
la

Pologue de
l'empire des
Athées!!!

973 (03)
ART



- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Truc, L. 54. | Vinard. 50. |
| Truc, G. 52. | Vinatrel, G. 54. |
| Valentin. 101. | Vinciguerra .68. |
| Vallart, X. 189. | Vivien, M. 40. |
| Valois. 20. | Vulpau, Cte de. 30, 32. |
| Varenne. 41. | Wagner. 191. |
| Vaugelas. 15. | Wattin, G. 65. |
| Vaysse-Tempe. 64. | Weber, R. 33, 200, 201. |
| Venner, D. 71, 73, 89, 90, 92, | Winter, de. 182. |
| 122, 123, 125, 129, 132, 133, | Wolf, Ch. 25, 54, 55. |
| 135, 136, 142, 219. | Wolf. Ph. 26, 40, 41. |
| Vigneau. 99, 106. | Zagamé, M. 93, 103, 133. |
| Villars. 102, 108, 109. | Zattara, D. 99. |

SI TU VEUX PARTICIPER
 A NOS REUNIONS OU
 ADHERER A NOTRE MOUVEMENT
 LE P.A.E. REUNION
 PUBLIQUE TOUTS LES 2^{em}
 MERCREDI DU MOIS A 20h30
 SUR PARVIS CENTRE POMPIDOU.
 (LIEU DE RALLIEMENT), LA REUNION SE
 TENANT DANS UN LIEU CLANDESTIN

meins avec une grenade salope.
 de creca

TABLE DES MATIERES

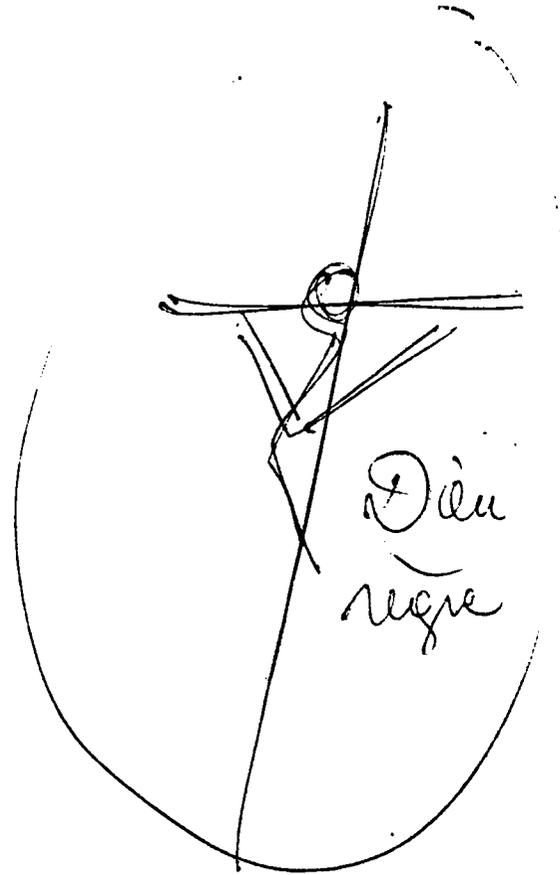
Introduction	7
CHAPITRE I	
De la lutte clandestine (1944-1946) à l'Opposition ouverte (1946-1949)	13
CHAPITRE II	
Complots et Groupuscules (1946-1951)	27
CHAPITRE III	
La lutte au grand ??? (1951-1954)	45

Je vous aime
Dieu

Messes à Notre Dame
le Dimanche
10H 11H30 13H30

Prière de la sainte
Savoi

Merçi



840 (0) PDE 10

L'Activisme Sexuelle

Une femme pourrait-elle m'expliquer
quels plaisirs peut-on trouver
dans les pratiques sexuelles
dans le flot obéissant des desirs charnels?

Qu'une femme à la fine bouche
m'invite un jour dans sa couche
pour partager la soirée de phallus
et pour finir tous deux en chorus!

elle comblera mon ignorance
je comblerai tous ses fantasmes,
et nous entrons en transe
quand nous divaguons dans l'orgasme !!

29 AVR. 1985

Signé: un
inconnu
qui vous
attend
à 21 H le
30 juin 1985

(père
qui
l'indiquera
où je suis
sur place ici même):

48 F

TABLE DES MATIERES

Introduction	
Les vols et les dégradations à la B.P.I : présentation générale	p.7
<u>Les vols</u>	
Les voleurs à la B.P.I	p.11
Les livres volés à la B.P.I	p.14
Les vols dans d'autres bibliothèques	p.17
<u>Les dégradations</u>	
Les livres dégradés	p.21
Les dégradations par extraction : l'arrachage ou le vol déguisé	p.25
Les dégradations par ajouts	
Le soulignement ou la mémorisation en question	p.28
Le graffiti ou la communication amorcée	p.30
<u>Perspectives d'ensemble</u>	
Profils de livres, démarches, lectures en jeu et lien entre le vol et la dégradation	p.38
Origines des vols et dégradations	p.42
Répercussions des vols et dégradations dans l'organisation de la bibliothèque	p.46
Représentations mentales des vols et dégradations	p.49
Conclusion	p.55
Bibliographie	p.57
Annexes	
Réactions des uns et des autres sur le vol et la dégradation	p.59
Quelques exemples de dégradations par extraction et par ajouts découpage, lacération, collage	p.65
Les graffiti	p.70
Critiques du livre, de son auteur et remarques ponctuelles	p.74
Divers ajouts sur le texte même	p.89
Détournements de sens	p.100
Protestations contre les dégradations et réponses aux graffiti	p.108
Le livre comme nouveau support d'expression	p.120





9522668